« J'ai eu de la chance… »

Michel Gonzalez. Récit de vie

Yves GONZAGUE

Avec la collaboration de A. Porchet

« Le passé est un présent pour le futur » André Malraux

« J’ai eu de la chance… »

Michel Gonzalez. Récit de vie

Yves GONZAGUE

Avec la collaboration de A. Porchet

A mon père

Un Pied-Noir aux origines modestes

Michel Gonzalez est né « Gonzalez ». Il a fait rajouter le nom de sa mère « de Paola » à son nom patronymique, bien plus tard. C'est un Pied-Noir. D'après le Larousse, « pied-noir » est un nom qui signifie « *Français d'origine européenne installé en Afrique du Nord jusqu'à l'époque de l'indépendance.* » Une communauté européenne qui résultait du brassage de populations d'origines européennes variées mais à forte dominante méditerranéenne. Celui qui arrive sur cette terre d'Algérie a souvent pris cette décision pour des raisons économiques. Il est démuni, armé de ses seuls bras, ne maitrise pas la langue de son pays d'accueil. Il est chassé du sol natal par la pauvreté ou l'a quitté pour des raisons politiques. Il a au fond du cœur le secret espoir d'une vie meilleure et la volonté de s'en sortir chevillée au corps. Ne pas être parti pour rien. Recommencer ailleurs, mais pour réussir. Et il va contribuer à mettre en valeur cette terre jadis inculte, dans des conditions parfois difficiles. La majorité de ces colons sont des « petits blancs, durs à la peine qui vont chèrement payer leur droit à cette terre. Cette population européenne est estimée à 900 000 individus. Elle côtoie la population musulmane, mais *« on ne se mélange* pas ». C'est une communauté soudée, mais repliée sur elle-même et méfiante, que

cela soit à l'égard des musulmans, les « melons », ou des Français de la métropole, les « frankaouis » ou les « pathos ».

A l'école, les enfants apprendront que les Français descendent des Gaulois. A la deuxième génération, les fils de « colons » auront majoritairement quitté la terre pour un emploi dans la fonction publique ou le commerce. Ils se fondront dans cette communauté pied-noir qui deviendra la leur, et partageront un art de vivre. *« D'abord, rappelle Benjamin Stora, il y a sur ce littoral méditerranéen le culte de la plage : on s'y baigne, on s'y promène et on y fait des rencontres. »* On pêche les oursins, on se régale de poivrons grillés, et l'on goute le vin d'orange et l'*anisette Gras*. *« Le début de la soirée est consacré à la promenade, les hommes fréquentent les cafés qui sont des lieux de sociabilité déterminants. Les pieds-noirs ont adopté avec enthousiasme les plats et recettes des musulmans : méchoui et couscous. »* Il y a également la « *mouna* », une brioche en forme de dôme ou de couronne, d'origine espagnole, traditionnellement confectionnée pour les fêtes de Pâques.

La « mouna » originaire d'Oranie

« *A Alger, l'activité théâtrale est importante, le principal cinéma d'Alger, le Majestic,* (comme l'opéra) *connaît une grande influence. Enfin le sport, et tout particulièrement le football, est au cœur des*

discussions. L'ASSE (Association Sportive de Saint-Eugène), le Gallia, le RUA (Racing Universitaire d'Alger), le Mouloudia club algérois, l'Olympique musulman de Saint-Eugène, la Jeunesse sportive musulmane d'Alger animent les dimanches après-midi. »

L'entrée dans la communauté française est facilitée administrativement par la loi de 1889 qui instaure la naturalisation automatique des étrangers nés sur le territoire algérien considéré alors comme une colonie de peuplement.

Il y a à n'en pas douter un côté pionnier dans cette population à la conquête de nouvelles terres, il faut aller de l'avant, rien n'est jamais acquis. Etre pionnier suppose également en plus d'être entreprenant et tenace, d'avoir le goût du risque. D'aucuns le montreront lorsqu'il faudra tout rebâtir dans un pays que l'on connaissait mal ou pas du tout, la France, en 1962.

Cet aperçu historique répond, nous allons le voir, en tous points aux origines de Michel fils d'immigrants pour qui l'Algérie a représenté le salut.

Michel[1] est né Joseph, Michel le 14 mai 1913 à Ménerville, en Kabylie, à environ cinquante kilomètres à l'est d'Alger. Tout comme son fils Yves quelques années plus tard.

[1] Joseph préfèrera toujours se faire appeler par son deuxième prénom Michel

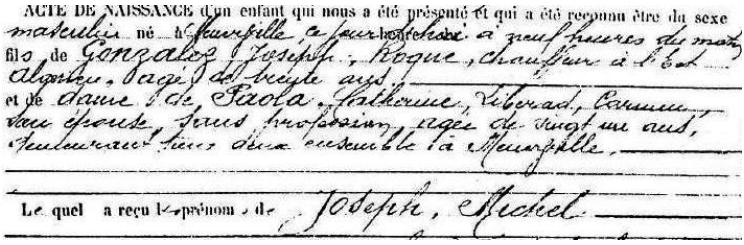

ACTE DE NAISSANCE d'un enfant qui nous a été présenté et qui a été reconnu être du sexe masculin né à Ménerville à quatre heures du matin fils de Gonzalez Joseph, Roque, Chauffeur à l'Etat Algérien, âgé de trente ans et de Dame Paz, Paola, Catherine, Libérade, Comme, son épouse, sans profession, âgée de vingt un ans, demeurant tous deux ensemble à Ménerville. Le quel a reçu le prénom de Joseph, Michel

Acte de naissance de Joseph, Michel Gonzalez

La ville, aujourd'hui rebaptisée Thénia, compte au début du 20ième siècle, Européens et musulmans confondus, environ 8500 habitants.

C'est un chef-lieu de canton en pleine expansion qui regroupe une mairie dans un style de temple grec entourée de bananiers, un kiosque à musique, sur la place, où avaient lieu concerts, foires et fêtes, une grande salle des fêtes où se jouent pièces de théâtre, fêtes des écoles et bals populaires. Un juge de paix règle les litiges de la vie quotidienne, il existe un hôpital et un hospice, un bureau

des contributions directes et indirectes, une recette postale, une gendarmerie cantonale et un corps réduit de pompiers composés de bénévoles.

L'activité de ce chef-lieu de canton, avec les petites agglomérations qui lui furent rattachées, est très dépendante de l'activité des Chemins de fer qui amènera de nombreux fonctionnaires au sein de la commune, augmentant ainsi la population. Le père de Michel, Michel Roques Gonzalez est d'ailleurs employé aux chemins de fer algérois.

Jeune homme, Michel participera à l'animation de Ménerville au sein d'un orchestre qui anime les bals, et qui s'appelle le *« Young*

Jazz ». Il est dirigé par Emile Gonzalez, surnommé *« Milou »,* le frère cadet de Michel. Emile y joue de la batterie et Michel, de temps à autre, s'essaie au cornet. Jusqu'à un malheureux accident de moto dans lequel il perdra toutes ses dents. Pour continuer à plaire à celle qui deviendra sa femme, le dentiste sur la demande formelle de Michel n'aura pas d'autre choix que de réparer les dégâts occasionnés en une journée. Il souffrira le martyre pour être présentable à sa fiancée.

L'orchestre de l'oncle "Milou"

11 MÉNERVILLE — La Gare

Ménerville - ateliers de la gare

D’origine espagnole, né en 1883, Joseph Roque Gonzalez symbolise l’ascension sociale d’hommes durs à la tâche et désireux de progresser dans la société. Il est le petit-fils et le fils de jardiniers installés depuis les années 1850 à Mostaganem, une ville portuaire d’environ dix mille habitants, située à un peu plus de trois cents kilomètres à l’ouest d’Alger, et qui va connaitre un fort développement.

La ville s'agrandit à mesure que la colonisation peuple l’immédiat arrière-pays et que le développement des communications la met en relation avec les régions de l’intérieur.

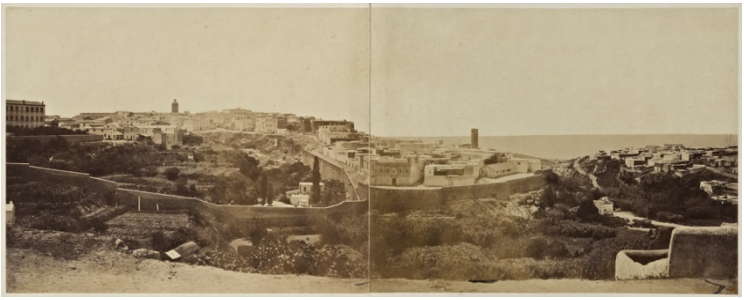

Mostaganem

Mostaganem, quartier de la marine

Vues de Mostaganem

L'arrière-grand-père, José[2], est né, à une date inconnue dans la première moitié du 19e siècle, à Guardamar une commune d'Espagne dans la province d'Alicante. Il émigre, comme tant d'autres, vers l'Algérie, une terre mieux à même de pouvoir le nourrir, entre 1847 et 1851. Il posera son baluchon à Mostaganem.

Les Espagnols, ils sont plus de quarante mille présents en Algérie en 1850, partent pour fuir le chômage, la misère et l'instabilité politique. Ils savent qu'en Algérie ils pourront travailler avec des salaires supérieurs à ceux pratiqués en Espagne. L'Oranie séduit particulièrement ces migrants.

Souvent l'aventure débute par le départ du « précurseur » qui, lorsqu'il a trouvé un emploi, saisonnier ou définitif, se fait rejoindre par sa proche famille. Dans le cas d'une installation réussie, d'autres parents pourront grossir le noyau initial. Souvent, les amis voire tout le village effectuent le déplacement. Le nouvel arrivé est hébergé par la famille qui lui trouve du travail.

La famille espagnole qui met les pieds en Algérie est démunie, on décrit souvent le mari portant un matelas sur le dos et une pioche à la main, suivi de son épouse tenant la couverture et la poêle à frire, et derrière, les autres membres de la famille avec les enfants.

Ces Espagnols, rendent d'immenses services aux colons en mettant à leur disposition leur technique et leur expérience de l'agriculture en milieu méditerranéen. On reconnaît leur compétence pour la

[2] José décèdera le 18 mai 1864 à Mostaganem. On apprend grâce à l'acte de décès qu'il est né à Alicante et qu'il est le fils de José Sanchez et d'Antonia Perez.

culture des vergers, des légumes et des plantations d'agrumes et d'oliviers, sans oublier la taille de la vigne.

José Gonzalez et son fils, tous les deux jardiniers, devaient vraisemblablement appartenir à cette catégorie de salariés. Un autre arrière-grand-père de Michel, Juan Sanchez, né à Alicante en 1822[3], travaillait également dans le secteur agricole en qualité de journalier dans l'Oranais.

Ces hommes se marieront, José épousera une Portugaise, Maria Sierra[4], et Juan Sanchez arrivé entre 1858 et 1872, prendra pour épouse Dolorès Bernabeu[5]. Ils auront des enfants, respectivement un garçon né le 21 août 1856 à Mostaganem, au domicile sis au quartier de la marine. Un garçon qui portera le prénom de son père, José, et une fille, Maria[6] Carmen Sanchez qui exercera la profession de couturière.

José et Maria Carmen sont les grands-parents paternels de Michel. Ils s'uniront en 1878 à Mostaganem.

[3] Juan Sanchez décèdera à l'hôpital civil d'Oran le 8 août 1872. Il demeure alors à Sidi-Bel-Abbès.

[4] Sa date de décès est incertaine. Elle est présente au plus tard lors du 3e mariage de sa fille Josefa, en 1888.

[5] Fille de José Bernabeu et de Catalina Munoz, Dolorès est née le 8 juin 1828 à, Alicante. Après le décès de son mari, Dolorès se remarie en 1874, à Mostaganem, avec Luis Antonio Ruiz

[6] Maria était née à Alicante le 27 novembre 1858. Maria décèdera jeune, à 34 ans, le 8 mai 1893.

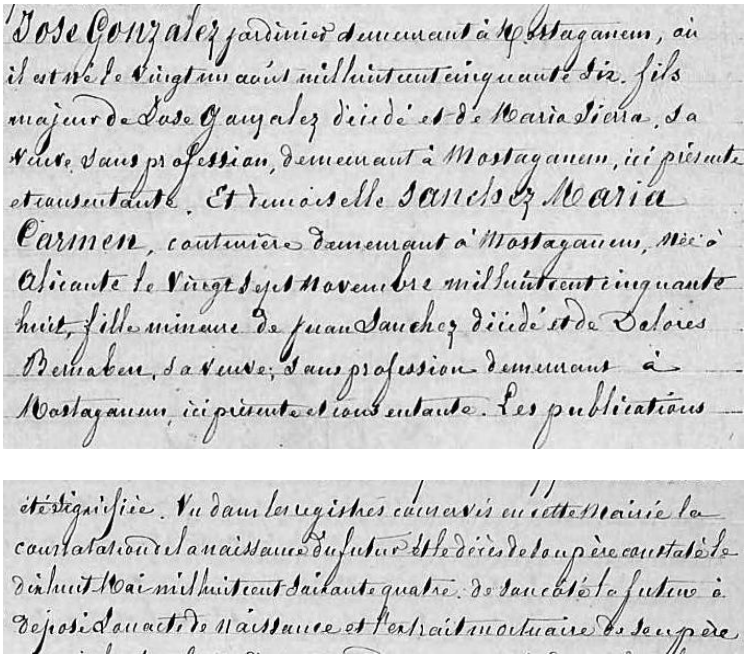

José Gonzalez jardinier demeurant à Mostaganem, où il est né le vingt un août mil huit cent cinquante six. fils majeur de José Gonzalez décédé et de Maria Sierra, sa veuve, sans profession, demeurant à Mostaganem, ici présente et consentante. Et mademoiselle Sanchez Maria Carmen, couturière demeurant à Mostaganem, née à Alicante le vingt sept novembre mil huit cent cinquante huit, fille mineure de Juan Sanchez décédé et de Dolores Bernabeu, sa veuve, sans profession demeurant à Mostaganem, ici présente et consentante. Les publications

été régulière. Vu dans les registres courants en cette Mairie la constatation de la naissance du futur et le décès de son père constaté le dix huit Mai mil huit cent soixante quatre. de sa côté la future a déposé son acte de naissance et l'extrait mortuaire de son père

Acte de mariage, José Gonzalez et Maria Carmen Sanchez, 21 septembre 1878 à Mostaganem[7]

[7] Le jour du mariage de José et de Maria Carmen est également celui du mariage de Josefa Gonzalez, sœur de José, et de Vincente Sanchez, frère de Maria.

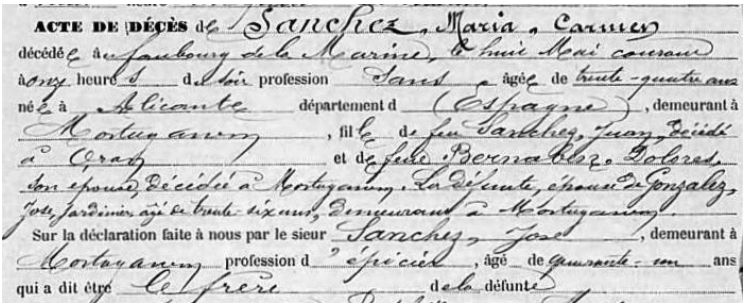

ACTE DE DÉCÈS de Sanchez, Maria, Carmen
décédée à faubourg de la Marine, le huit Mai courant
à onze heures du soir profession sans, âgée de trente-quatre ans
née à Alicante département d'Espagne, demeurant à
Mostaganem, fille de feu Sanchez, Juan, décédé
à Oran et de feue Bernabez, Dolores,
son épouse, décédée à Mostaganem. La défunte, épouse de Gonzalez,
José, jardinier, âgé de trente-six ans, demeurant à Mostaganem.
Sur la déclaration faite à nous par le sieur Sanchez, José, demeurant à
Mostaganem profession d'épicier, âgé de quarante-un ans
qui a dit être le frère de la défunte

Acte de décès de Maria Carmen Sanchez, 8 mai 1893

José Gonzalez et Maria Carmen Sanchez auront six enfants : Carmen Mathilde nait en 1879, José Luiz nait en 1881 et décèdera quelques jours après sa naissance, des jumeaux le 16 août 1883 : Emilio qui décèdera en décembre et Joseph Roque, leur aïeul. Suivront Emile en 1888 et Dolores Maria en 1891.

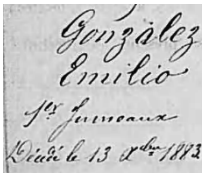

Gonzalez
Emilio
1er Jumeaux
Décédé le 13 Xbre 1883

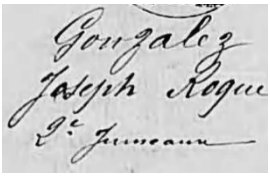

Gonzalez
Joseph Roque
2e Jumeaux

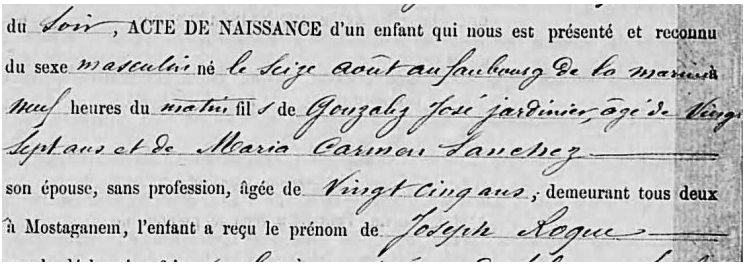

du soir, ACTE DE NAISSANCE d'un enfant qui nous est présenté et reconnu
du sexe masculin né le seize août au faubourg de la marine à
neuf heures du matin fils de Gonzalez José jardinier, âgé de Vingt
sept ans et de Maria Carmen Sanchez
son épouse, sans profession, âgée de Vingt cinq ans, demeurant tous deux
à Mostaganem, l'enfant a reçu le prénom de Joseph Roque

Acte de naissance d'Emilio et de Joseph Roque, 16 août 1883

Admis dans les écoles, ces « enfants espagnols » vont s'instruire et poursuivre leurs études dans les mêmes conditions que leurs camarades français. S'élevant dans l'échelle sociale, ils feront leur place dans tous les secteurs de la vie économique.

« Lorsque l'on veut, on peut », et *« l'on peut toujours »,* telles seront les maximes qui guideront Michel tout au long de sa vie. On construit sa vie, rien n'est jamais joué, à force de persévérance, de travail et avec un peu de chance, on finit par gagner. La carrière de l'arrière-petit-fils d'un journalier maitrisant quelques mots de français sera un bel exemple de réussite et de ténacité. D'autant que les conditions pour étudier demeurent sommaires. Ainsi, la maison comme beaucoup d'autres, n'est pas raccordée au réseau électrique. Les leçons du soir s'étudient à la bougie !

L'immigration italienne n'est pas en reste au sein de la famille. Elle concerne dans la famille Gonzalez la branche maternelle. Joseph Roque, en effet, n'épousera pas une Espagnole mais une Italienne, Catherine Liberad Carmen, née en septembre 1892. Les parents de Catherine, Michele De Paola et Marianne Spadafora ont, en effet, quitté Cosenza, en Calabre, à la fin du 19e siècle pour s'établir à Ménerville. Ils auront six enfants.

Ce départ correspond à la grande crise économique que connait l'Italie du sud à partir de 1860, le centre économique du pays s'est déplacé vers le nord, la Calabre souffre d'un chômage important, et devient la région la plus pauvre d'Italie. La région sera, pour des décennies, une source importante de main d'œuvre pour de nombreux pays. Le grand-père de Michel exerçait le métier de cordonnier, son épouse, Marianne, était fileuse.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Direction des Affaires Civiles
et du Sceau

Bureau du Sceau

n° 6560 x09

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ,

Sur le rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ,

DECRETE :

ARTICLE PREMIER

Est naturalisé Français,par application du Sénatus-Consulte du 14 Juillet 1865 :

DE PAOLA (Michel) ,cordonnier ,né le 19 Août 1859 à COSENZA (ITALIE) ,ayant six enfants mineur

-Raphaël François,né le 4 Avril 1890 à COSENZA(ITALIE)

-Catherine Libérad Carmen née le 18 Septembre 1892
-Assondina Marie Carmen née le 21 Février 1894
-Clémence Françoise Carmen ,née le 2 Septembre 1895
-Ursuline Eloi Marie née le 1er Décembre 1897
-Jeanne Antoinette Marie née le 23 Janvier 1905

} à MENERVILLE (ALGER)

demeurant à MENERVILLE (ALGER).

ARTICLE 2

Le Garde des Sceaux ,Ministre de la Justice , est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à PARIS, le vingt trois Juillet mil neuf cent neuf .

Signé: A. FALLIERES
Le Garde des Sceaux ,Ministre de la Justice :
Signé: A. BRIAND

Pour ampliation :
Le Conseiller d'Etat ,
Directeur des Affaires Civiles et du Sceau
Signé: Illisible.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Secteur P.J. 3me Brigade

Copie certifiée conforme
à l'original
ALGER, le 10 Janvier 1951
L'Officier de Police,
E. GONZALEZ

Actes de naturalisation de Michel et Marianne de Paola

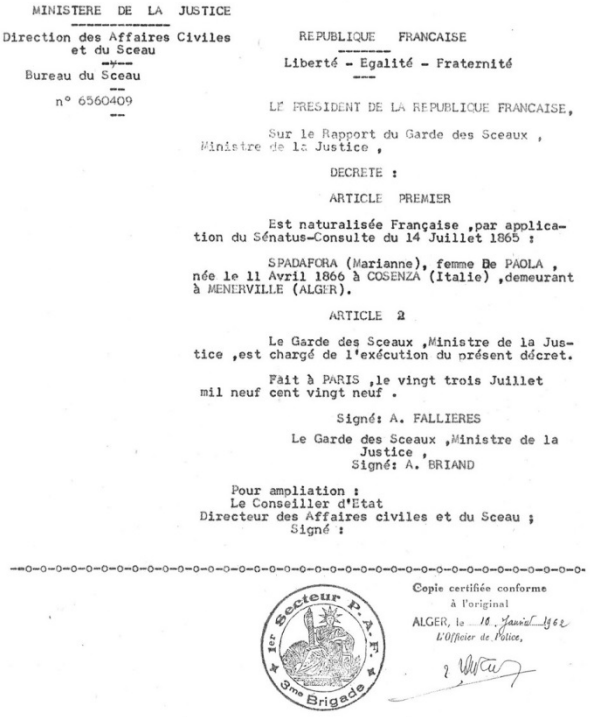

MINISTERE DE LA JUSTICE

Direction des Affaires Civiles et du Sceau

Bureau du Sceau

n° 6560409

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE,

Sur le Rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

DECRETE :

ARTICLE PREMIER

Est naturalisée Française, par application du Sénatus-Consulte du 14 Juillet 1865 :

SPADAFORA (Marianne), femme Be PAOLA, née le 11 Avril 1866 à COSENZA (Italie), demeurant à MENERVILLE (ALGER).

ARTICLE 2

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à PARIS, le vingt trois Juillet mil neuf cent vingt neuf.

Signé: A. FALLIERES

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
Signé: A. BRIAND

Pour ampliation :
Le Conseiller d'Etat
Directeur des Affaires civiles et du Sceau ;
Signé :

Copie certifiée conforme à l'original

ALGER, le 16 Janvier 1962

L'Officier de Police,

1er Secteur P.A.F. 3ème Brigade

C'est un tournant majeur dans l'histoire de la famille, puisque les familles espagnoles de Mostaganem issues du mariage Gonzalez-Sanchez se sont fort tardivement maintenues à Mostaganem, notamment dans le quartier du faubourg de la Marine, et les mariages ont eu lieu presque exclusivement entre Espagnols.

Joseph-Roque rencontre sa future épouse à Ménerville en 1910 alors qu'il est employé à la Compagnie de chemins de fer de l'Etat

algérien comme « nettoyeur ». Il l'épouse le 3 février 1912 à Ménerville. Il progressera au sein de la compagnie puisqu'il sera *« chauffeur »* en 1917, puis *« mécanicien de route »* en 1928.

Joseph Roque

Michel aura un frère, Emile, de dix ans son cadet, qui fera carrière dans la police.

Michel et sa mère

Michel enfant

Michel avec ses parents et son jeune frère. L'avenir des deux frères se lit sur la photo. Elle est révélatrice de leur avenir. Michel, costume sombre, regard déterminé vers l'avenir. Milou, tendre et paysan, un brave homme.

Michel épousera Yvette Jeanne Bleyer le 8 juillet 1937 à la mairie d'Alger. Michel déclare être instituteur, Yvette est institutrice. Yvette Bleyer, dont la mère a pour nom Schneider, est d'origine alsacienne. Son frère, Marcel, est officier de carrière. Il combattra en Indochine. Il sera à Dien-Bien-Phu.

DÉPARTEMENT D'ALGER

COMMUNE D'ALGER

N° 863

MARIAGE

Coût du présent :

	Fr. C.
Timbre	6 00
Droit d'expédition	2 50
Total	8 50

Joindre affranchissement

NOTA. — Les copies des actes de l'Etat-Civil sont dispensées de la formalité de légalisation par application de l'article 9 de la loi du 9 août 1919.

N° 319

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D'ALGER

Extrait des Registres de l'Etat-Civil de la Ville d'Alger

Le huit Juillet mil neuf cent trente sept

a quinze heures, cinq minutes.

DEVANT NOUS, ont comparu publiquement en la Maison commune

Joseph Michel GONZALEZ .....

profession de instituteur

né à Ménerville

département d'Alger

le quatorze Mai

mil neuf cent treize

domicilié à ~~XXXXXX~~ Fort de l'Eau

fils de Joseph Roque GONZALEZ retraité des Chemins de Fer Algériens, et de Catherine ..... Liberad Carmen PAOLA, sans profession, domiciliés à Ménerville (Alger)

Et

..... Yvette Jeanne BLEYER .....

profession de institutrice

née à Dellys

département d'Alger

le sept Août

mil neuf cent dix sept

domiciliée ~~XXXXXXX~~ à Ménerville avec ses père et mère et résidant à Alger Avenue Pasteur n°4

fille de Joseph Alphonse BLEYER, secrétaire de mairie, et de Berthe Catherine SCHNEIDER

sans profession, consentants par acte authentique

, d'autre part.

M.

M.

ont fait connaître qu'il n'y a pas été fait de contrat de mariage

et ils ont déclaré, l'un après l'autre, vouloir se prendre pour époux.

Nous avons en conséquence, prononcé, au nom de la Loi, qu'ils sont

Certificat de mariage de Michel et d'Yvette

Michel, instituteur

Michel et Yvette

Sous les armes

S'il ne se distingue pas par de hauts faits d'armes très précis, le passé militaire de Michel Gonzalez est des plus honorables. Son premier contact avec le métier des armes, qui le conduira jusqu'au grade de chef de bataillon honoraire, a lieu dans le cadre de la préparation militaire supérieure (PMS). D'une durée de trois semaines, la formation permettait de sélectionner les candidats élèves-officiers de réserve (EOR).
Nous sommes en 1931-1932. La Grande Guerre est achevée depuis treize ans, elle a laissé la France exsangue. La conjoncture est difficile, dans les années 1930, l'essentiel de l'effort militaire concerne l'édification de la ligne Maginot au détriment de l'instruction des cadres. La durée réelle de l'instruction pour la troupe ne dépasse pas trois mois. Phénomène encore plus grave pour une armée de mobilisation dont le service militaire a été ramené à une année depuis 1928. L'absence de toute instruction de perfectionnement et même d'entretien pour les cadres de réserve, officiers et sous-officiers, est inquiétante. Le malaise est perceptible au sein de l'armée, le déficit en hommes s'accroit, les démissions se multiplient et la monotonie de la vie de garnison le dispute à la médiocrité des conditions matérielles.

Dans ce contexte, Michel passe avec succès les épreuves de la PMS. Il est âgé de 21 ans lorsqu'il s'engage par devancement d'appel le 17 avril 1934 au titre du 9e Régiment de zouaves, qui est une unité d'infanterie légère appartenant à l'Armée d'Afrique. Le régiment tient garnison à Alger (caserne d'Orléans). Un officier illustre, le

général de Monsabert, dont on reparlera plus tard, a servi dans ce régiment en 1914-1918. Michel va porter, pendant quelques jours, la « chéchia », une sorte de bonnet de feutre rouge qui distingue le zouave avant de d'embarquer pour la métropole une semaine plus tard. Destination l'école militaire d'infanterie et des chars de combat (E.M.I.C.C.) de Saint-Maixent-l'Ecole dans les Deux-Sèvres pour suivre la formation d'élève-officier de réserve.

En formation à Saint-Maixent

Créé par la loi du 13 mars 1875, le cadre des officiers de réserve avait montré, lors de la Première Guerre, toute son importance. Il devait répondre aux besoins d'une armée de conscription aux besoins grandissants. Confiée en 1914-1918 aux Corps d'Armée, l'instruction de ces officiers revint dès 1919, aux écoles des Élèves-Officiers d'Active de Saint Maixent et de Saint-Cyr. Les élèves ont

réussi une PMS ou ont été sélectionné dans le cadre d'un peloton préparatoire.

Qu'apprend l'EOR Gonzalez durant les cinq mois qu'il passe à Saint-Maixent ? L'objectif, au terme de la formation, est de réussir l'examen de chef de section d'infanterie, et donc d'être capable de mener au feu un groupe d'une trentaine d'hommes. Pour cela, il lui faut acquérir tous les savoir-faire techniques, tactiques et la force morale nécessaire. La formation est exigeante. Nommé sous-lieutenant, Michel repart pour l'Algérie, Blida, à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger où stationne le 1er Régiment de tirailleurs algériens (1er RTA), le plus prestigieux régiment d'infanterie de l'armée d'Afrique.

Entrée de la caserne Blandan à Blida

Il achève son service militaire le 6 juillet 1935 et est affecté dans la réserve. En septembre 1936, il accomplit une période de réserviste au sein du 9e RTA et est nommé lieutenant de réserve en décembre

1937, puis accomplit un stage de trois semaines dans la spécialité anti-char au Centre de perfectionnement d'Oujda, au Maroc. Il se distingue par *« son assiduité, son zèle et la qualité de ses travaux »*. Deux témoignages de satisfaction viennent récompenser cet engagement au service de la Défense. Les témoignages de satisfaction distinguent les actes ou travaux exceptionnels ou une efficacité exemplaire dans le service.

Le sous-lieutenant Michel Gonzalez

Le 27 août 1939, le lieutenant Michel Gonzalez est rappelé à l'activité. Il rejoint le 9e RTA, régiment commandé par le colonel de Monsabert. Cet officier marquera profondément Michel qui conservera un tableau de « son chef » dans sa chambre jusqu'à la

fin de ses jours. Pourquoi cette affection ? Michel n'en a jamais parlé. Le charisme de son « patron », son engagement au sein de la France Libre, sa tendresse pour l'armée d'Afrique, ce « quelque chose » qui passe entre deux hommes et qui fait qu'on le suivra partout participent certainement à cet attachement.

Lors d'une revue des troupes passée par le chef de corps à l'automne 1939, de Monsabert remarquera ce lieutenant Gonzalez et le désignera pour prendre le commandement de la section d'éclaireurs, une unité motocycliste. Le comble pour quelqu'un qui n'avait jamais fait de moto ou si peu.

Le sous-lieutenant Gonzalez à la tête de son unité

Michel, au début de la guerre

Vu les circonstances, il a fallu apprendre vite ! *« J'ai eu de la chance »*, dira souvent Michel. Il en aura encore lorsque, à la différence de beaucoup de ses camarades, il ne sera pas affecté dans les Vosges. Très peu en sont revenus.

Le colonel de Monsabert laissera le commandement du 9e Régiment de Tirailleurs algériens le 12 novembre 1939, pour le groupement de défense du Sud tunisien, et en septembre 1940, il est désigné pour prendre le commandement de la 81e Brigade d'infanterie à Blida.

Il reçoit ses étoiles de général de brigade en août 1941 et se donne pour mission de « maintenir en forme » l'armée d'Afrique. Au moment du débarquement allié en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, il prépare l'arrivée du général Giraud et son atterrissage à Blida. Il est déchu de la nationalité française par Vichy. Nommé général de division, il prend alors le commandement de la 3e Division d'infanterie algérienne qui est intégrée au sein du Corps Expéditionnaire Français du général Juin. Son rôle est déterminant devant Monte Cassino au printemps 1944.

Général de Monsabert et insigne du 9e RTA

Le lieutenant Gonzalez va faire campagne en Algérie du 2 au 11 septembre 1939, puis en Tunisie du 12 septembre au 25 juin 1940 sur la ligne Mareth.

La ligne Mareth (خط مارث) est un système de fortifications établi par les Français entre la ville de Mareth et la ville de Tataouine (Tunisie méridionale). Construite entre 1936 et 1940, elle est conçue pour interdire l'accès de la Tunisie à des forces italiennes venant de Tripolitaine (Libye) alors colonie italienne, et agissant par surprise. Elle doit permettre l'arrivée de renforts venant d'Algérie et du nord de la Tunisie, et leur concentration en vue d'opérations ultérieures. Baptisée « ligne Maginot du désert », elle court sur 45 kilomètres en traversant la route côtière. Elle comporte quarante casemates d'infanterie, huit grandes casemates d'artillerie, quinze postes de commandement et 28 points d'appui. L'armement était composé de canons de 75, de canons de 47 de marine, de 25 mm et de mitrailleuses. Les fortifications sont légères, les ouvrages bétonnés n'étaient à l'épreuve que du 105 pour la plupart et l'ensemble de la ligne n'avait qu'une profondeur de 1500 mètres entre la ligne principale de résistance et la ligne d'arrêt. En outre, il était possible de contourner la défense en débordant à l'ouest par le Dahar, une zone caillouteuse entre les Matmata et le Grand Erg.

Casemate de la ligne Mareth

En octobre 1938, on estime les forces italiennes à 27 600 hommes. Le 10 juin 1940, lors de la déclaration de guerre de l'Italie à la France, les forces armées italiennes stationnées en Lybie s'élèvent à 235 000 hommes. Le Duce conscient des lacunes de son armée fixera à ses troupes une attitude défensive sur le front tunisien. Les forces françaises stationnées sur l'ensemble du front sud tunisien s'élèvent en septembre 1939 à un peu plus de 60 000 hommes.

Bien qu'il serve dans une unité combattante, Michel ne se battra pas. Il vivra là pendant quelques mois, dans des conditions difficiles et sous un climat épuisant son *Désert des Tartares*. Il préparera avec ses camarades un combat qui n'eut pas lieu. Rien ne se passera, les Italiens ne prendront pas l'offensive sur ce front. Michel parle l'italien et l'arabe, deux langues fort utiles si l'on veut aller voir d'un peu plus près ce que préparent les forces italiennes en Lybie. S'il n'en a jamais parlé à ses proches, quelques écrits laissent à penser qu'il est vraisemblable qu'il ait pu participer à quelques missions de renseignement à Tripoli. Dans ce monde du secret,

nous n'en saurons pas plus sauf à ce que quelque mémoire posthume paraisse.

En Tunisie

Après l'armistice, il continuera à servir dans le Sud Tunisien du 25 juin au 10 juillet 1940, avant d'être affecté en Algérie jusqu'au 26 août 1940, date de sa démobilisation.

Désormais réserviste, Michel ne servira plus en unité combattante mais continuera à s'investir au sein d'états-majors. Il effectue, en 1951, un stage volontaire de formation d'ORSEM (officiers de réserve spécialistes d'état-major) à l'École militaire à Paris. L'école est le passage obligé de tout officier de réserve souhaitant poursuivre une carrière en état-major au-delà des temps de commandement en unité. Après un concours très sélectif, les candidats deviennent Officiers de réserve spécialistes d'état-major (ORSEM), ce qui les prédestine aux fonctions et responsabilités

d'officier supérieur. En 1954, il participe à une autre période à l'Ecole d'état-major et est promu capitaine de réserve d'infanterie le 1er septembre 1954.

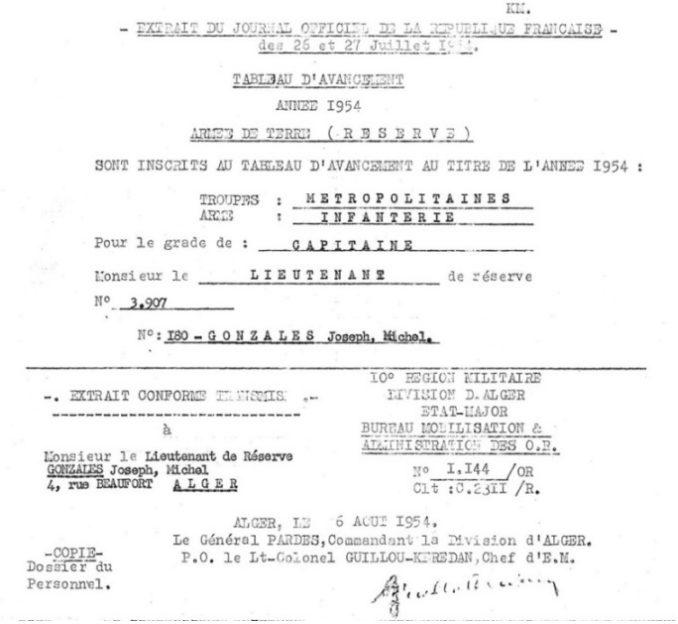

KK.

- EXTRAIT DU JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE -
des 26 et 27 Juillet 1954.

TABLEAU D'AVANCEMENT

ANNEE 1954

ARMEE DE TERRE (R E S E R V E)

SONT INSCRITS AU TABLEAU D'AVANCEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 1954 :

TROUPES : METROPOLITAINES
ARMES : INFANTERIE

Pour le grade de : CAPITAINE

Monsieur le LIEUTENANT de réserve

N° 3.907

N°: 180 - G O N Z A L E S Joseph, Michel.

-. EXTRAIT CONFORME TRANSMIS .-

à

Monsieur le Lieutenant de Réserve
GONZALES Joseph, Michel
4, rue BEAUFORT A L G E R

10e REGION MILITAIRE
DIVISION D'ALGER
ETAT-MAJOR
BUREAU MOBILISATION &
ADMINISTRATION DES O.R.

N° I.144 /OR
Clt :0.23II /R.

ALGER, LE 6 AOUT 1954.
Le Général PARDES, Commandant la Division d'ALGER.
P.O. le Lt-Colonel GUILLOU-KERSDAN, Chef d'E.M.

-COPIE-
Dossier du
Personnel.

Extrait du JO portant nomination au grade de capitaine de réserve

Il est admis dans le Service d'Etat-major le 9 décembre avec la spécialité 2e Bureau qui désigne la spécialité du renseignement.

Son action est remarquée et les services qu'il rend précieux. En témoignent sa promotion au grade de chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire en 1956, sa citation à l'ordre de la brigade en 1957, la Croix de la valeur militaire décernée en 1958. Le dossier de proposition pour l'attribution de la Légion d'Honneur

met en avant *« un patriotisme d'une rare qualité et un grand attachement à l'armée. Son investissement, son assiduité aux différents cours et stages, les services qu'il a pu rendre à l'armée en raison de ses fonctions civiles (commissaire divisionnaire, chef du service central des renseignements généraux du gouvernement général de l'Algérie), l'aide apportée aux organismes militaires chargée des questions de renseignement qui dépasse largement le cadre d'une collaboration normale sont soulignés.* Enfin, on remarque sons sens de la diplomatie et du compromis, son dynamisme et la qualité du travail fourni.

L'amicale de la P.R.G.
a fêté la Légion d'honneur
de M. J.-M. GONZALEZ

L'AMICALE de la police des renseignements généraux a fêté hier, dans les salons de l'hôtel Aletti, la nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur, à titre militaire, de M. Jean-Michel Gonzalez, commissaire divisionnaire chef de la P.R.G. du département.

A cette fête placée sous le signe de l'amitié — M. Gonzalez étant un « amicaliste » convaincu et de vieille date — se retrouva l'ensemble de la grande famille de la P.R.G. d'Alger à laquelle s'associèrent des délégations venues notamment de Tizi-Ouzou et de Blida, les officiers de police de la Sûreté nationale détachés en Algérie et les « contractuels » de la P.R.G., dont la titularisation — nous l'espérons — ne saurait tarder.

A la table d'honneur, aux côtés du chef de la P.R.G. et de Mme J.-M. Gonzalez et leurs deux fils, avaient pris place MM. Robert Vincent, secrétaire général adjoint de l'amicale ; Chabot, chef du personnel et Mme ; le commissaire principal et Mme Giannantoni ; le commissaire principal Blanchet ; M. Fauti, chef de la brigade de Tizi-Ouzou.

Dans des allocutions marquées de délicats et sensibles sentiments, M. Vincent, au nom de l'amicale, M. Chabot, pour l'ensemble du personnel, firent l'éloge de M. J.-M. Gonzalez, sûr et fidèle « amicaliste »,

SUITE EN PAGE 3

M. Robert Vincent, secrétaire général adjoint de l'amicale de la P.R.G. remet la Légion d'honneur à M. Jean Michel Gonzalez

Michel est décoré de la Légion d'Honneur

IO° REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR

BUREAU CHANCELLERIE

- Rapport concernant le Capitaine de Réserve GONZALEZ J.-Michel proposé pour la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à titre exceptionnel.

Le Capitaine de Réserve GONZALEZ J.-Michel a montré une assiduité particulière aux différents cours ou stages qu'il a suivis dans le but de perfectionner son instruction militaire. Par ailleurs, il a acquis des mérites exceptionnels par les services qu'il a pu rendre à l'Armée en raison de ses fonctions civiles -(Commissaire Divisionnaire - Chef du Service Central des Renseignements Généraux du Gouvernement Général de l'Algérie).

Cet Officier de Réserve du Service d'Etat-Major réunit 25 années dont 20 ans de Services. Pendant la campagne I939-I940, il a servi au 9ème R.T.A., stationné dans le Sud Tunisien. Depuis sa nomination au grade d'Officier de Réserve (I934), il fréquente régulièrement les E.P.O.R. et a obtenu des témoignages de satisfaction et la croix des services militaires volontaires. Il a effectué une période volontaire au MAROC en I938; candidat au concours des O.R.S.E.M., il a été reçu en I95I et a suivi deux stages à l'Ecole Supérieure d'Etat-Major, un en I95I, l'autre en I953 à l'issue duquel il a obtenu le diplôme d'Etat-Major.

Depuis douze ans qu'il occupe un poste dans la Police des Renseignements Généraux, il s'est efforcé d'apporter aux organismes militaires chargés des questions de renseignements, une aide qui dépasse largement le cadre d'une collaboration normale.

Animé par un patriotisme d'une rare qualité et par un grand attachement à l'Armée, il s'est toujours appliqué à aplanir les difficultés qui surgissaient parfois dans les contacts entre les services militaires et les services civils traitant les mêmes cas.

Enfin, au cours des derniers événements qui ont troublé l'ALGERIE, grâce à son action personnelle et à sa compréhension des besoins militaires, il a apporté au Commandement chargé du maintien de l'ordre des renseignements capitaux contribuant ainsi à rendre plus efficace l'action de la troupe.

Par son dynamisme et la qualité du travail qu'il a fourni le Capitaine de Réserve GONZALEZ a rendu à l'Armée des services éminents qui justifient pleinement sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur à titre exceptionnel.

Le Général, Cdt. la IO° Région insiste d'une façon toute particulière pour que la présente proposition soit accueillie favorablement.

ALGER, le 28 FEVRIER 1955

Le Général de Corps d'Armée CHERRIERE
Commandant la IO° Région Militaire

Signé : CHERRIERE.

AVIS DU GENERAL CDT. LA IO° R.M.

Très méritant - Voir rapport joint.
Particulièrement appuyé.

Signé : CHERRIERE

28 Février 1955.

Rapport de proposition pour la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur

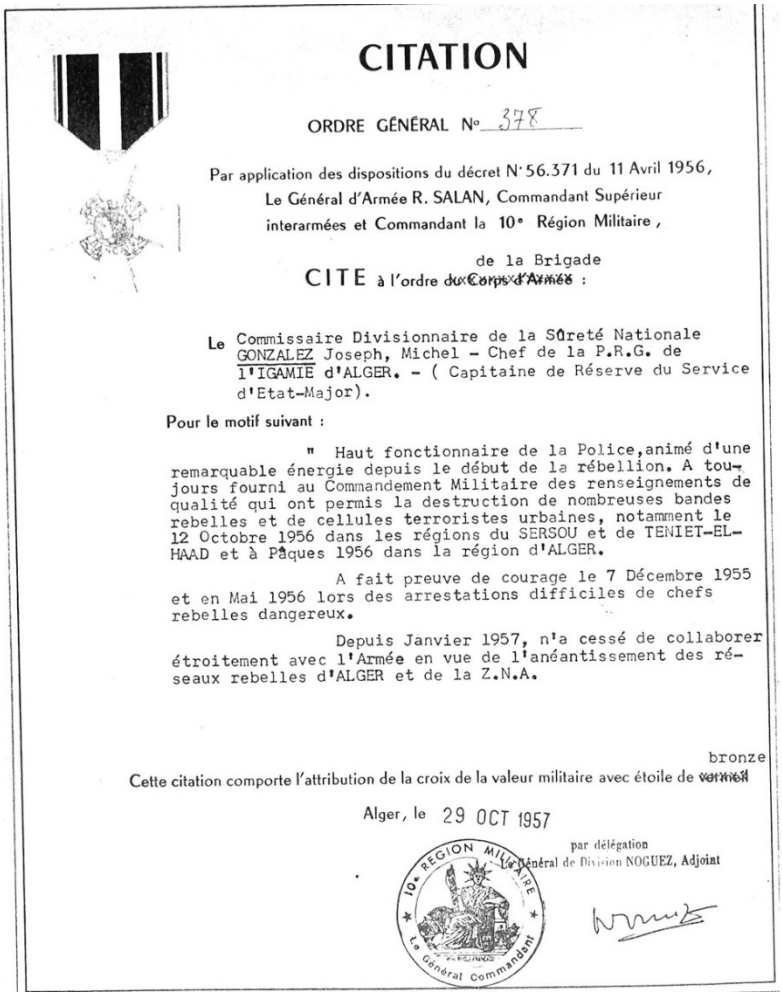

CITATION

ORDRE GÉNÉRAL N° 378

Par application des dispositions du décret N° 56.371 du 11 Avril 1956,
Le Général d'Armée R. SALAN, Commandant Supérieur
interarmées et Commandant la 10e Région Militaire,

CITE à l'ordre de la Brigade du Corps d'Armée :

Le Commissaire Divisionnaire de la Sûreté Nationale GONZALEZ Joseph, Michel - Chef de la P.R.G. de l'IGAMIE d'ALGER. - (Capitaine de Réserve du Service d'Etat-Major).

Pour le motif suivant :

" Haut fonctionnaire de la Police, animé d'une remarquable énergie depuis le début de la rébellion. A toujours fourni au Commandement Militaire des renseignements de qualité qui ont permis la destruction de nombreuses bandes rebelles et de cellules terroristes urbaines, notamment le 12 Octobre 1956 dans les régions du SERSOU et de TENIET-EL-HAAD et à Pâques 1956 dans la région d'ALGER.

A fait preuve de courage le 7 Décembre 1955 et en Mai 1956 lors des arrestations difficiles de chefs rebelles dangereux.

Depuis Janvier 1957, n'a cessé de collaborer étroitement avec l'Armée en vue de l'anéantissement des réseaux rebelles d'ALGER et de la Z.N.A.

Cette citation comporte l'attribution de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze

Alger, le 29 OCT 1957

par délégation
Général de Division NOGUEZ, Adjoint

10e REGION MILITAIRE
Le Général Commandant

Citation à l'ordre de la brigade

Après l'indépendance de l'Algérie, le départ pour la France de toute la famille et de nouvelles responsabilités au sein de la police, les liens avec l'armée se distendront. Atteint par la limite d'âge, Michel

est rayé des cadres à compter du 1er juillet 1967 et admis à l'honorariat de son grade ; le voilà commandant honoraire. Dans les armées, l'admission à l'honorariat du grade permet à l'ayant droit d'en conserver le titre et les prérogatives honorifiques. C'est une mesure individuelle destinée à reconnaître les services éminents rendus par un réserviste au service de la Nation, lorsqu'il quitte la réserve opérationnelle.

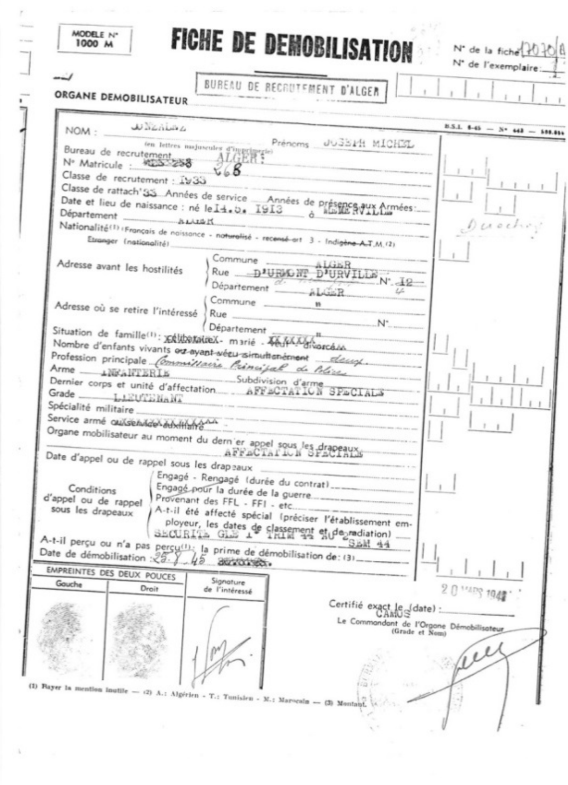

MODELE N° 1000 M

FICHE DE DEMOBILISATION

N° de la fiche 17070
N° de l'exemplaire : 1

ORGANE DEMOBILISATEUR BUREAU DE RECRUTEMENT D'ALGER

B.S.I. 8-45 — N° 443 — 500.000

NOM : GONZALEZ (en lettres majuscules d'imprimerie) Prénoms JOSEPH MICHEL
Bureau de recrutement ALGER
N° Matricule : 268
Classe de recrutement : 1933
Classe de rattach' 33 Années de service Années de présence aux Armées :
Date et lieu de naissance : né le 14.5. 1913 à ... VILLE
Département ALGER
Nationalité(1) (Français de naissance - naturalisé - recensé art 3 - Indigène A.T.M. (2)
Etranger (nationalité)

Adresse avant les hostilités: Commune ALGER; Rue D'URMONT D'URVILLE N° 12; Département ALGER
Adresse où se retire l'intéressé: Commune "; Rue; N°; Département "

Situation de famille(1) : célibataire - marié - veuf - divorcé
Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément deux.
Profession principale Commissaire Principal de Police
Arme INFANTERIE Subdivision d'arme
Dernier corps et unité d'affectation AFFECTATION SPECIALE
Grade LIEUTENANT
Spécialité militaire
Service armé ou service auxiliaire
Organe mobilisateur au moment du dernier appel sous les drapeaux AFFECTATION SPECIALE
Date d'appel ou de rappel sous les drapeaux

Conditions d'appel ou de rappel sous les drapeaux:
Engagé - Rengagé (durée du contrat)
Engagé pour la durée de la guerre
Provenant des FFL - FFI - etc
A-t-il été affecté spécial (préciser l'établissement employeur, les dates de classement et de radiation) SECURITE GLE 1° TRIM 44 AU 2 SEM 44

A-t-il perçu ou n'a pas perçu(1) la prime de démobilisation de : (3)
Date de démobilisation : 25.8.45

EMPREINTES DES DEUX POUCES — Gauche — Droit
Signature de l'intéressé

20 MARS 1948
Certifié exact le (date) :
CAMUS
Le Commandant de l'Organe Démobilisateur (Grade et Nom)

(1) Rayer la mention inutile — (2) A.: Algérien - T.: Tunisien - M.: Marocain — (3) Montant.

Fiche de démobilisation

Commissaire de police d'état et des renseignements généraux à Alger pendant la Seconde Guerre

Michel Gonzalez fera une très belle carrière au sein de la police nationale. Une carrière commencée par hasard en 1940, et qu'il achève en 1973 au grade de contrôleur général de la sûreté nationale.

Par hasard, parce que son engagement tient d'un pied de nez au destin. En effet, après sa démobilisation, fin août 1940, il s'interroge sur son avenir professionnel. Que faire après des études de droit qu'il a bouclées avant son rappel sous l'uniforme ? Son épouse est institutrice ; lui-même est instituteur, mais semble insatisfait. Pourquoi ne pas postuler à un poste de directeur d'école qui se libère ? Il semble avoir des chances raisonnables. Un autre métier l'attire, fort éloigné du précédent, mais où il pense pouvoir également se réaliser : commissaire de police. A défaut de faire le choix lui-même, il décide de laisser faire le destin, envoie deux lettres de candidature et attend. Sa décision est prise, il l'annonce haut et fort : *« Je répondrai favorablement au premier qui me répondra. »*

C'est ainsi que Michel deviendra Commissaire de police dans la Casbah, à Alger, en 1940. Quelle est la situation en Algérie à cette époque ?

Le 10 juin 1940, la défaite militaire semble inéluctable. Paul Reynaud, le président du Conseil, télégraphie au président

Roosevelt pour affirmer la volonté du gouvernement de continuer la lutte en Afrique du Nord. Cette suggestion a été faite au président par le général de Gaulle, sous-secrétaire d'État à la Guerre et à la Défense nationale. Les ordres donnés en ce sens par Reynaud ne seront pas exécutés. L'amiral Darlan objectera qu'il ne peut transporter les hommes nécessaires en Algérie ; le général Noguès, commandant en chef en Afrique du Nord, invoquera *« le manque de casernements, d'habillement, d'armement, d'instructeurs et les graves inconvénients d'ordre sanitaire. »*

La décision de Noguès ainsi que les appels à l'obéissance de Weygand déterminent le retournement progressif des gouverneurs des colonies qui vont demeurer fidèles au régime en place. Ce que Vichy appellera la fidélité de l'Empire au maréchal Pétain.

La rapidité et l'ampleur du désastre militaire impressionnent les populations européennes et musulmanes. En outre, ces dernières sont sollicitées à partir du 22 juillet 1940 par des speakers maghrébins qui, depuis Radio-Paris, laissent espérer la libération prochaine du Maghreb par les forces de l'Axe. Un certain nombre de musulmans sera sensible à cette proclamation. Les gens du peuple guettent l'arrivée des navires allemands dans les rades et les ports, des militants nationalistes algériens vont jusqu'à fixer la date et la fête de l'indépendance. Dans *L'histoire de la France coloniale,* l'auteur rapporte qu' *« Un informateur algérien rapportait que, dans sa région, on attendait un homme, le Führer, qui allait tout rénover, changer l'existence, donner l'aisance à tous et supprimer l'Administration française. »*

L'Algérie se soumet donc à l'autorité de Vichy et du maréchal Pétain qui a été investi des pleins pouvoirs constituants par l'Assemblée nationale le 10 juillet 1940. Elle va le demeurer jusqu'en novembre 1942, date du débarquement allié en Afrique du Nord. *« Dans l'ensemble, le nouveau régime convient à la grande majorité des colons : aussi, gouverneurs, administrateurs et préfets en Algérie en imposent facilement le respect. La police, parfois submergée comme au Maghreb par une vague de délations, annihile facilement les rares opposants déclarés, européens et africains »* rappelle Charles-Robert Ageron. L'Algérie devient le prolongement de la métropole et, à l'instar de ce qui se passe en France, les logiques d'exclusion ne tardent pas à y être appliquées.

Ainsi, le décret Crémieux de 1870, qui accordait la nationalité française à tout Juif d'Algérie, est aboli. Cette abrogation, qui se conjugue avec l'application du statut des juifs, prive la communauté juive d'Algérie de sa nationalité française, avec quelques exceptions pour les anciens combattants décorés et les individus reconnus

comme ayant rendu des services au pays. Les Juifs d'Algérie sont désormais placés dans une situation d'infériorité légale par rapport aux Musulmans, qui peuvent toujours demander la naturalisation à titre individuel. Les hauts fonctionnaires appartenant à la franc-maçonnerie sont écartés. Les responsables, les décideurs sont nommés par Vichy, la presse est « invitée » à relayer et à promouvoir les grands principes de la Révolution nationale.

L'amiral Abrial, homme de confiance de Pétain, est nommé gouverneur général de l'Algérie, il arrive le 1er août 1940 à Alger. Il est rejoint début octobre par le général Maxime Weygand qui vient d'être nommé Délégué général du gouvernement en Afrique française, et commandant en chef des forces françaises en Afrique. En juillet 1941, Weygand obtiendra de l'amiral Darlan le rappel d'Abrial. Il assumera alors lui-même la fonction de gouverneur général de l'Algérie, tout en conservant celui de délégué général pour l'ensemble de l'Afrique jusqu'à sa disgrâce le 18 novembre 1941. Son équipe, néanmoins, demeurera en place et poursuivra l'entreprise de réforme des services juridiques et sociaux, l'industrialisation des départements et le développement de l'agriculture. Il est important de signaler qu'à cause de la rigueur de l'hiver 1941-1942 et de la sécheresse du printemps, les récoltes algériennes pour l'année 1942 sont, en effet, insuffisantes. On observe une dégradation notable du niveau de vie des populations qui commencent à gronder.

Attaché à protéger l'Empire, Weygand considère qu'après l'attaque britannique sur Mers el-Kébir, le 3 juillet 1940, la France *« se trouve de fait en état d'hostilité »* avec la Grande-Bretagne. Opposé à de Gaulle, il s'attache rapidement à mettre en œuvre une doctrine

militaire consistant à assurer la défense *« contre quiconque »* des possessions africaines de la France. Weygand couvre ainsi des opérations de camouflage de matériel au profit de l'armée d'Afrique. Il demeure fermement opposé à des concessions en Afrique au profit de l'Allemagne ou de l'Italie, et développe des contacts avec les Etats-Unis. Un mémorandum (dit « accords Murphy-Weygand ») est signé le 26 février 1941, par lequel les États-Unis s'engagent à contribuer au ravitaillement de l'Afrique française du Nord, en contrôlant que les produits ne soient pas exportés vers la métropole. Des vice-consuls américains sont installés. Rapidement, les Allemands et les partisans de la collaboration se méfient de Weygand, qu'ils soupçonnent d'œuvrer au profit de la résistance. Cependant, si le Délégué général demeure hostile à l'Allemagne en privé, il tend surtout à imposer l'attentisme, y compris à des officiers français qui souhaiteraient préparer plus activement la revanche.

Weygand et Darlan à Alger en 1942

La situation intérieure est tendue en 1941. L'interdiction de l'émigration vers la métropole de travailleurs émigrés ébranle l'économie et la société en Algérie, la pénurie de nombreuses denrées affame les plus démunis. Le 25 janvier 1941, 570 soldats se mutinent dans le quartier de Maison-Carrée à Alger, un évènement que Weygand attribue en partie à l'action du Parti du peuple algérien de Messali Hadj, qui réclame l'indépendance, et à la propagande allemande qui promet que l'Allemagne apportera la liberté aux Algériens.

C'est dans ce contexte que Michel intègre la police. Il suit vraisemblablement une formation avant d'être affecté, pendant quelques mois à Bougie où il est chef de la circonscription de police de la ville.

Rapidement, le chef de zone du S.O.L.[8], nommé Pinson, signale à la Commission de l'Armistice de l'Axe siégeant à Alger, son comportement hostile au mouvement du S.O.L. Le départ de Michel est réclamé au Gouvernement Général. Cette mesure est d'autant mieux accueillie à Alger que le Directeur de la Sécurité Générale fait partie du groupe qui prépare le débarquement allié maintenant tout proche, et s'efforce de s'entourer de collaborateurs sûrs.

Le commissaire Gonzalez prend ses fonctions à Alger le 7 novembre 1942, la veille du débarquement. Il y remplace un commissaire dont les sentiments vichystes sont connus et que l'on désire éloigner

[8] Créé le 22 février 1942, le Service d'Ordre Légionnaire est une organisation militaire du régime de Vichy. Partisan de la ligne dure et fondateur du SOL, Darnand regroupe près de 18 000 militants qui constitueront le vivier de la Milice.

d'Alger. Michel est immédiatement « suspecté » d'appartenir à la mouvance gaulliste.

Commissaire, Michel est responsable de la police d'état d'Alger, et des renseignements généraux.

Les Renseignements généraux (RG) étaient un service de renseignement français dépendant de la Direction générale de la Police nationale (DGPN). Créés en 1907 sous cette appellation, les RG ont pour principal objectif de renseigner le gouvernement sur tout mouvement pouvant porter atteinte à l'État. La structure du service va s'étoffer au fil des années. Il va renseigner les différents gouvernements sur l'état de l'opinion et surveiller hommes politiques, journalistes, responsables économiques et sociaux. L'objectif est de collecter un maximum d'informations, de recenser les rumeurs, de suivre l'évolution de l'état de l'opinion.

D'aucuns disent que c'était un instrument d'espionnage et de pression aux mains du pouvoir politique, permettant de suivre les activités de partis ou d'organisations d'opposition.

Après la Seconde guerre mondiale, les missions des Renseignements Généraux évolueront. Les services devront récolter des informations dans le domaine politique, économique et social. Ils auront également à surveiller les hippodromes et les établissements de jeux, lieux où circule beaucoup d'argent. Une mission que remplira Michel lorsqu'il quittera définitivement l'Algérie pour la France métropolitaine.

Quelle est la mission de Michel, pendant cette époque troublée, au sein de l'institution ? Quels résultats obtient-il ? En l'absence de

documents et d'états de service détaillés, il n'est pas possible de répondre à cette question avec certitude. Les renseignements généraux devaient, dans les missions qui leur étaient dévolues par Vichy, avoir fort à faire essentiellement avec les musulmans indépendantistes et les opposants au régime parmi lesquels on compte naturellement les communistes, les gaullistes.

Le gouvernement de Vichy, et sa police, s'attache dès son installation à renforcer son contrôle sur la société nord-africaine. La répression policière et judiciaire se fait de plus en plus sensible en Algérie, à partir de l'été 1941. Un tribunal militaire permanent est créé à Alger, en vertu de la loi du 14 août *« réprimant l'activité communiste ou anarchiste ».* Le 9 février 1942 commence à Alger le « procès des 61 », concernant les dirigeants du Parti communiste clandestin, arrêtés pour la plupart dans le courant de l'année 1941. Six condamnations à mort et neuf peines de travaux forcés à perpétuité sont prononcées, de lourdes peines frappant la majorité des autres inculpés (quelques-uns étant acquittés).

Environ 60 000 musulmans algériens sont détenus dans les camps de France et d'Allemagne en 1940. Contrairement à l'intention que claironnait la propagande allemande sur les ondes de Radio-Berlin et de Paris-Mondial de libérer tous les prisonniers indigènes, seule une dizaine de mille en bénéficieront en vertu d'une décision allemande du 3 juillet 1941. Les Allemands se serviront de certains prisonniers nord-africains comme agents de propagande, de renseignement ou de sabotage. La direction des renseignements généraux devait avoir une mission d'infiltration et de renseignement auprès de cette population si spécifique.

Il n'est pas inutile de préciser que les populations musulmanes se montrèrent le plus souvent attentistes dans cette guerre qui, disaient certains, ne les concernait pas. En Algérie, les militants du parti du peuple algérien, dissous le 21 septembre 1939, lancèrent des mots d'ordre d'insoumission ou de désertion : *« La France ne nous a rien donné. Pourquoi mourir pour elle ? Si nous sommes soldats, nous lèverons la crosse en l'air.* » Mais ces consignes ne furent pas suivies. Le PPA compte à l'époque 10 000 militants, autant d'individus à surveiller !

La propagande italienne et allemande est active et s'efforce de rallier les populations nord-africaines en exaltant la volonté de paix du IIIe Reich face au *« bellicisme anglo-juif »*, et en les assurant que *« l'Allemagne délivrera bientôt les peuples maghrébins. »* On promet l'indépendance et la liberté aux minorés opprimées.

Le débarquement allié du 8 novembre 1942 (opération Torch), et le débarquement de troupes américaines à Sidi Ferruch est un séisme qui va entrainer une véritable révolution des mentalités. Les troupes américaines amènent avec elles un vent de libération anticoloniale que ne vient pas démentir l'importance prise par les musulmans au sein de l'armée d'Afrique.

Les cartes vont être rebattues dans l'administration. Après l'assassinat de Darlan le 24 décembre 1942, Giraud, devenu chef des forces militaires françaises en Afrique, exerce le pouvoir en tant que chef du Commandement en chef français civil et militaire. Il s'abstient initialement de toucher à la législation de Vichy, et s'entoure d'une équipe très marquée à droite. Il nomme ainsi Marcel Peyrouton, un ancien ministre de l'Intérieur, gouverneur

général de l'Algérie en janvier 1943. La pression des Alliés et l'arrivée en mars de Jean Monnet, envoyé par Franklin Roosevelt pour conseiller Giraud, aboutiront cependant à un retour graduel à la démocratie et à l'abandon progressif d'une partie de la législation de Vichy.

Après novembre 1942, la propagande du bureau du Maghreb arabe fondé par l'ex-grand mufti pro-allemand de Jérusalem, Amin al-Huseîni, et par l'Algérien El-Maadî, à la tête du Comité musulman d'Afrique du Nord, se déchaine. Ce dernier réclame l'unité du Maghreb et l'autonomie de ce grand Maghreb à l'intérieur de l'Eurafrique. Il est raisonnable de penser que ces interventions ont donné du travail aux Renseignements généraux.

En Algérie, une partie de la population européenne, à l'instar de ce qui se passe en France, n'adhère pas aux idées de la Révolution nationale. La résistance à Vichy s'organise peu à peu, des groupes se constituent dès 1940, autour de quelques hommes comme le commissaire de police Jean Achiary chef de la brigade de surveillance du territoire. Le 8 novembre 1942 à Alger, le succès de l'opération Torch est en partie dû à l'action de la résistance.

José Aboulker, installé au commissariat central, déclenche, avec le concours de Guy Calvet et du commissaire Achiary, l'occupation d'Alger par 400 résistants, des résistants mal armés qui neutralisent à eux seuls, le 8 novembre 1942, les batteries côtières de Cherchell, ainsi que le XIXe corps d'armée d'Alger pendant une quinzaine d'heures, investissant les états-majors, les commissariats, les centraux téléphoniques, et radio-Alger. Ils occupent pour cela, pendant la nuit du 7 au 8 novembre, presque tous les points

stratégiques, et réussissent à arrêter le général Juin, commandant en chef, ainsi que l'amiral Darlan, inopinément présent à Alger cette nuit-là, contribuant largement à la réussite du débarquement allié.

Nous ne savons pas si Michel a joué un rôle lors de ces événements. Son action directe nous est inconnue.

Chef de service au Comité Français de la Libération Nationale

Après l'assassinat de l'amiral Darlan en décembre 1942, **le pouvoir échoit au général Giraud**. Sensible aux idées véhiculées par Vichy, même s'il demeure farouchement opposé à toute forme de collaboration avec l'Allemagne, Giraud s'inscrit dans la continuité des valeurs de la Révolution nationale. Ce régime convient bien à la majorité des cadres civils et militaires de l'Algérie libérée qui y voient un moyen de surmonter les cas de conscience qu'ils traversent depuis les débarquements anglo-saxons. Aux Etats-Unis, la population réagit. Ainsi, au début de 1943, une campagne de presse dénonce la situation dans les camps d'internement où républicains espagnols, prisonniers communistes et gaullistes se côtoient. Il faudra attendre le mois de mai 1943 pour que toutes les allusions à l'Etat français disparaissent des édifices publics et des documents officiels !

En attendant, les détenus politiques déportés par Vichy restent internés dans les camps de concentration du Sud. Au cours d'une conférence de presse tenue le 21 février 1943 sous l'administration Giraud, le général Bergeret, commissaire-général adjoint fera état de 7 100 prisonniers politiques, le même chiffre qu'en novembre 1942.

Au cours de cette période Michel est affecté à la Direction de la Sécurité générale de l'Algérie. Son action au sein de la Direction nous est inconnue.

Se met-il en retrait de la *« pétaudière algéroise »,* comme le demande De Gaulle à tous ses partisans à qui il demande de ne pas se compromettre. Est-il impliqué, comme d'autres policiers, dans la disparition de Darlan, a-t-il été mis dans la confidence ? Giraud est convaincu que la police est compromise dans le meurtre de l'amiral d'autant plus que le jour du meurtre, il n'y avait pas de garde, aucune sentinelle, au palais de l'amiral.

Le 29 décembre 1942, sur la demande de l'épouse de l'un des « *compagnons du 8 novembre* [9]» inquiète de ne pas revoir son mari revenir à son domicile après avoir été convoqué à une réunion organisée par le général Bergeret[10], Michel prend l'initiative de déclencher l'alerte générale. Son enquête rapide l'a convaincu que certains gaullistes ayant préparé le débarquement ont été mis au secret. Il n'est pas inutile de préciser que jusqu'au printemps 1943, la situation en Afrique du Nord constitue une *« survie artificielle de la révolution nationale »*. La situation est pour le moins confuse. Les hautes autorités du Gouvernement Général et de la Préfecture se retrouvent au Commissariat Central et sont interpellées. On leur parle d'un « *complot en cours* » qu'il convient d'empêcher. L'armée américaine est conduite à assurer la garde de points sensibles. Un régiment de chasseurs en marche vers Alger est stoppé.

Douze personnalités gaullistes seront néanmoins arrêtées en raison de leur possible implication dans la mort de Darlan, parmi lesquelles des policiers de haut rang : Muscatelli, directeur de la

[9] Ceux-là même qui, d'obédience gaulliste, ont préparé le débarquement du 8 novembre à Alger

[10] Ancien ministre de Pétain, le général Bergeret devient l'adjoint de Giraud promu Haut-Commissaire après l'assassinat de Darlan.

sûreté générale, Esquerré, commissaire, André Achiary, directeur de la surveillance du territoire, et enfin Bringard, directeur de la sécurité du Haut-Commissariat. Muscatelli et Bringard sont des amis personnels de Michel. Ils seront relâchés le 5 février 1943. Michel Gonzalez, qualifié par le général Bergeret de « *Gaulliste actif* » voit son avancement (à l'ancienneté) suspendu.

Edouard Bringard est un proche de Michel. Les deux hommes ont sympathisé et le directeur de la sécurité fréquente régulièrement le domicile familial. A l'occasion, on se rencontre au « Tantonville », un café situé au pied de l'opéra d'Alger. Michel apprécie le lieu et la terrasse où il aime à prendre un café en compagnie du directeur de l'opéra, M. Portelli, qui, connaissant son goût pour la « belle musique » lui a octroyé une loge pour assister aux représentations d'opéras et d'opérettes.

Assez rapidement, les dirigeants alliés, excédés des complications entraînées par la coexistence de deux autorités françaises, vont exercer des pressions pour obtenir leur unification. Roosevelt et Churchill vont décider de se réunir au Maroc, du 14 au 26 janvier 1943, et d'y tenir la conférence de Casablanca (dite aussi « Conférence d'Anfa »), à laquelle ils convoquent Giraud et de Gaulle. La confrontation entre les deux hommes est difficile. L'arrivée de Jean Monnet, dans les semaines qui suivent, auprès de Giraud va permettre d'infléchir la politique du général à la fois vers l'application des principes démocratiques et vers un rapprochement avec de Gaulle.

Giraud et de Gaulle

La rupture avec Vichy est actée et définitive avec le discours du 14 mars où Giraud proclame que *« Le peuple français n'a pas accepté l'armistice » et que « la législation postérieure à l'armistice n'a pas de valeur légale »*.

Fin mai, début juin, une extrême tension règne à Alger entre partisans et opposants de de Gaulle et Giraud ; la guerre des chefs fait rage, il règne une atmosphère de guerre civile. Jean Monnet joue une fois de plus un rôle déterminant et souligne l'urgence à créer le Comité français de libération nationale. C'est dans ces conditions qu'une autorité française unifiée est enfin constituée le 3 juin sous le nom de « **Comité français de la Libération nationale** » (CFLN).

Le Comité revêt alors, pour la première et la seule fois en France, l'aspect d'un « gouvernement d'unanimité nationale » représentant toutes ses composantes politiques, de la droite aux communistes. L'objectif principal des ministères civils est alors d'assurer, parallèlement à la libération militaire du territoire, l'installation d'autorités purement françaises qui collaboreront avec les armées alliées, mais ne relèveront que du gouvernement. A terme plus éloigné, il s'agit également d'engager le grand mouvement de transformation sociale inséparable de la Libération, aux yeux du général de Gaulle comme à ceux de la majorité des résistants.

En mai 1943, Michel est nommé **chef de service au Comité Français de la Libération Nationale**, **puis au Gouvernement Provisoire de la République Française**. Il est le seul fonctionnaire supérieur de la Sécurité Générale de l'Algérie à être détaché, avec le grade de chef de service, auprès du CFLN qui devient en juin le Gouvernement Provisoire de la République Française. Ses fonctions et responsabilités sont multiples au cours des deux années passées en poste à Alger.

Il est **chargé de la liaison (renseignements)** entre le Commissariat à l'Intérieur dirigé par Emmanuel d'Astier de La Vigerie, le fondateur du mouvement de résistance *Libération-Sud* et du journal *Libération*, et le général De Gaulle. Le commissaire à l'Intérieur est également membre du Comité d'action en France (COMIDAC) chargé de définir la stratégie et les crédits affectés à l'action de la résistance métropolitaine. Dans ce cadre, Michel est amené à travailler et à établir des liaisons avec la Résistance française. Il va collaborer avec le capitaine Jacques d'Alsace, à qui le général de Gaulle a confié l'animation d'une émission radiophonique propre à l'Alsace à la BBC, et avec le BCRA.

Le *Bureau central de renseignements et d'action* (*BCRA*), fondé par le colonel Passy, était pendant la Seconde Guerre mondiale, le service de renseignement et d'actions clandestines de la France Libre. Des sections furent mises sur pied pour s'occuper des évasions, du contre-espionnage et, surtout, de l'action subversive, d'abord uniquement militaire puis, à partir de l'été 1942, également non-militaire, c'est-à-dire politique. Le BCRA constitua donc une entité centralisée, chargée non seulement des activités de renseignement, mais de toutes les activités clandestines menées en France pour le compte de la France libre.

Chef du service des renseignements généraux en 1943-1944, il a des contacts quotidiens avec Louis Joxe, Secrétaire général du Comité français de la libération nationale, chargé de coordonner le travail gouvernemental d'un point de vue administratif**. Membre de la Commission de vérification des internements administratifs de 1943 à 1945, membre de la Commission de criblage des armées de terre, de mer et de l'air, et président de la Commission de criblage**

des étrangers en Algérie en 1943-1944, il examine les cas de ceux et celles qui auraient pu se compromettre avec l'ennemi. Internement, libération, incitation à l'engagement au sein de la Légion étrangère sont décidés en commission. Séparer le bon grain de l'ivraie s'avère délicat, aussi Adrien Tixier, ministre de l'Intérieur en septembre 1944, crée dès le 31 octobre 1944, des commissions de contrôle des camps d'internement et des assignations à résidence. Présidée par un magistrat ou un ancien magistrat, assisté d'un représentant du Comité départemental de libération et un fonctionnaire du secrétariat général à la police.

Enfin, et toujours dans le même champ d'action, Michel est **membre de la Commission d'épuration de 1943 à 1945.** Le droit est d'abord recherché dans cette période pour canaliser l'excès de violence. L'épuration judiciaire naît à Alger le 18 août 1943, par l'ordonnance du Comité français de Libération nationale coprésidé par le général de Gaulle et le général Giraud. Cette ordonnance institue une commission d'épuration pour une durée de trois mois. À la suite du débarquement en Afrique du Nord de novembre 1942, des hauts fonctionnaires de Vichy, et même un ancien ministre de l'intérieur Pierre Pucheu furent faits prisonniers. Ce dernier est inculpé fin août 1943. Le procès de Pierre Pucheu commence le 4 mars 1944. Accusé de trahison, il est exécuté le 20 mars 1944.

Policier, Michel participe également à **l'étude et** à la **rédaction de textes administratifs, d'ordonnances et de règlements d'application**. Il travaille aux côtés de René Capitant, professeur de droit à l'université d'Alger et commissaire à l'Instruction publique du Comité français de la Libération, et René Cassin, président de la commission juridique. La tâche de René Cassin est immense. Il

prépare les bases de la législation française d'après la Seconde Guerre mondiale : ce comité juridique révise tous les textes législatifs promulgués par les autorités entre 1940 et 1943 (textes de la France libre, du régime de Vichy, de l'amiral Darlan à Alger) et donne des avis juridiques sur tous les projets d'ordonnance soumis au Comité français de la Libération nationale.

En liaison avec les Affaires Etrangères, il collabore avec Maurice Couve de Murville et François de Menthon à la constitution du gouvernement autrichien en exil. Vienne sera prise le 13 avril 1945 par les Soviétiques. Les forces alliées occidentales pénètreront en Autriche environ deux semaines plus tard, et le 27 avril 1945, le gouvernement provisoire autrichien proclamera l'indépendance de l'Autriche vis-à-vis du IIIe Reich. La Deuxième République autrichienne est née. Les liaisons sont également très fréquentes avec le Cabinet d'André Diethelm, commissaire puis ministre de la Guerre.

En octobre 1944, Michel rejoint Paris avec les services du Gouvernement provisoire de la République française. Il demeure au Ministère de l'Intérieur jusqu'en mai 1945. Pendant quelques mois, il occupe les fonctions de chef de la section « Union Française » à la Sûreté nationale.

La chance est une fidèle compagne de Michel. En témoigne ce clin d'œil du destin.

« Le 29 décembre 1944, ma place était retenue sur le B-60 militaire quotidien de la ligne Alger-Paris. La seule. J'étais le seul civil admis dans l'avion militaire avec le maire d'Alger, Marcel Duclos. Ma valise

prête. A vingt heures, le téléphone. Mon nom est rayé de la liste des passagers. Je suis remplacé par un général américain qui va commander une division engagée sur le Rhin. Je proteste toute la nuit et le lendemain matin au palais d'Eté. On a dû s'incliner devant la volonté du Headquarter interallié. Une semaine plus tard, une belle rue d'Alger portait le nom de son maire disparu en Méditerranée avec la totalité des passagers dans l'avion qui me refusa. »

Michel a été marqué par ce coup de chance. Il a toujours dit à son fils, Yves, qu'il avait une bonne étoile. Cela se confirmera deux ans plus tard lorsqu'il arrêtera sa voiture sur une crête dominant un glacis qui descendait vers une falaise. Le moyeu avant a rencontré un piquet de fer fixé dans un petit bloc de béton. Il n'y a alentour aucun autre obstacle susceptible d'arrêter le véhicule devenu incontrôlable … Une autre fois, en 1961, il refuse de partir pour une mission à Tlemcen. Le DC-3 s'écrasera avec, à bord, un collègue frais émoulu de l'ENA qui l'a remplacé !

« Nul n'est plus chanceux que celui qui croit à sa chance. »

Ce marqueur « CHANCE » est vraisemblablement inscrit dans les gènes de la famille. En témoigne le drame évité de justesse par les petits-enfants de Michel, Florence et Philippe. Vendredi 13 novembre 2015, les *Eagles of Death Metal*, un groupe de rock américain, se produisent au *Bataclan*, une salle de spectacle parisienne située boulevard Voltaire, dans le 11e arrondissement. 1500 personnes assistent au concert.

Florence attend avec impatience cet événement. Philippe, qui apprécie également le groupe, aime cette salle du Bataclan située dans un quartier calme (…)

Le Bataclan

Arrivés au Bataclan, le frère et la sœur se tiennent d'abord au fond de la salle, implicitement pour être tranquilles et bien voir la scène. Trop de monde, trop éloignés des artistes, Florence proposera à Philippe d'avancer un peu dans la fosse, et Philippe suivra sa sœur sans grande conviction. Ce mouvement décidé dans l'instant, sans réelle explication, leur sauvera vraisemblablement la vie. Car, après quelques chansons, se font entendre, par-dessus le bruit de la musique, des détonations qui ne sont pas des pétards, mais des coups de feu tirés par des Arabes qui vident calmement leurs chargeurs sur les spectateurs qui s'effondrent.

C'est un sauve-qui-peut général, les spectateurs enthousiastes sont devenus des « bêtes traquées » qui tentent de survivre dans l'odeur de poudre et de sang. Mobilisant toutes ses forces, Philippe

réussira à extraire Florence de la salle. Tous les deux parviendront à se réfugier dans un appartement voisin.

L'initiative de Florence qui a fait qu'ils étaient près d'une issue de secours et le sang froid de Philippe, qui a dû se battre avec des spectateurs affolés qui se ruaient vers la sortie et qui écrasaient Florence pour sortir, leur a permis de pouvoir s'échapper, très traumatisés physiquement et moralement, lors d'une brève accalmie dans les tirs. Philippe ayant très bien vu un tireur qui se trouvait à dix mètres de lui et qui le visait. Mais ...

Si Florence n'avait pas eu envie de se rapprocher de la scène ? Si Philippe n'avait pas suivi sa sœur dans la fosse ? S'il n'avait pas réagi comme il l'a fait ? Si …

« La vie est un jeu de dés dont les chances ne sont pas en notre pouvoir, mais que ce qui dépend de nous, c'est de recevoir ces chances modérément et de tout disposer de manière qu'elles puissent nous profiter beaucoup, si elles sont bonnes, et nous nuire peu, si elles sont mauvaises. » Louis-Philippe de Ségur*, Le malheur* (1816).

Revendiqué par l'organisation terroriste Daech, l'attentat perpétré par plusieurs djihadistes, fera 130 morts et 352 blessés.

Michel avait échappé en Algérie au terrorisme aveugle mené au nom de l'indépendance et de l'Islam. Cinquante plus tard, ses petits-enfants échapperont également miraculeusement au terrorisme islamique. La chance ! Toujours elle.

Michel est proposé, en avril 1945, au grade de sous-préfet et doit être muté à la sous-préfecture de Lure, en Haute-Saône, pour succéder à M. Saint Cierge, mais les événements de Sétif vont en décider autrement.

De 1945 à 1962, des postes à responsabilité au sein de la police, en Algérie.

En **mai 1945**, Michel repart en Algérie en qualité de « **Délégué du ministre de l'Intérieur chargé de la liquidation d'affaires demeurées en suspens ». Sa première mission est d'enquêter sur les évènements de Sétif.** Affecté au Cabinet du Directeur général de la Sécurité générale, **il est également chargé de l'étude et de la rédaction des synthèses de renseignement.** Dans les années qui vont suivre, il va acquérir une véritable expertise dans des domaines tels que la politique musulmane et européenne en Algérie, la connaissance des mouvements musulmans, leur évolution politique et structurelle. Expertise qui sera reconnue par ses supérieurs et mentionnée dans son dossier administratif.

La défaite de la France en juin 1940 a modifié les données du conflit entre la population européenne et les nationalistes algériens. Les « Français » ont été battus. La puissance du « colon » est remise en cause d'autant que les réformes de 1944 sont jugées insuffisantes

par les nationalistes. La prépondérance des Européens demeure une réalité, et l'on reste toujours dans une logique où c'est la France qui accorde des droits... Au mois de mars 1945, lors du congrès des *Amis du manifeste de la liberté* (AML), où se côtoient les partisans de Ferhat Abbas, les militants de Messali Hadj et les oulémas sous la houlette du Cheikh Ibrahimi, les thèses en faveur de l'indépendance sont majoritaires. Messali Hadj devient le *« leader incontesté du peuple algérien ».* Chez les Européens, une peur réelle succède alors à l'angoisse diffuse. Malgré les changements, l'égalité avec les Algériens leur reste insupportable.

L'enlèvement de Messali Hadj et sa déportation à Brazzaville, le 25 avril 1945, après les incidents de Reibell, où il est assigné à résidence, préparent l'incendie. Le 8 mai, le Nord constantinois, s'apprête, à l'appel des *Amis du Manifeste et de la liberté* (AML) et du *Parti du peuple algérien* (PPA) de Messali Hadj, à célébrer la victoire des alliés. Les consignes sont claires : rappeler à la France et à ses alliés les revendications nationalistes, et ce par des manifestations pacifiques. Aucun ordre n'a été donné en vue d'une insurrection. A Sétif, la violence commence lorsque les policiers veulent se saisir du drapeau du PPA, devenu depuis le drapeau algérien, et des banderoles réclamant la libération de Messali Hadj et l'indépendance. La tension est à son comble. Une étincelle et le feu va prendre. Un policier tire sur Bouzid Saâl, jeune scout musulman tenant un drapeau de l'Algérie et le tue, ce qui déclenche une émeute meurtrière des manifestants, avant que l'armée n'intervienne. Il y aura 102 morts européens et, en réaction, des milliers de morts algériens.

« Je vous ai donné la paix pour dix ans ; si la France ne fait rien, tout recommencera en pire et probablement de façon irrémédiable », avertit le général Duval, maître d'œuvre de la répression.

La guerre d'Algérie commence bel et bien à Sétif le 8 mai 1945. Une guerre qui va étroitement lier le policier et le soldat dans leur combat commun contre les partisans de l'indépendance. Michel est impliqué *de facto* dès les premiers massacres. Il est vraisemblable que son compte rendu sur les évènements de Sétif a été classé *« Secret Défense ».* Le commissaire Gonzalez prendra une part active dans cette lutte et son action sera remarquée par l'autorité militaire. En témoigne, entre autre, sa promotion à titre militaire au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

Il s'occupe également du règlement des affaires contentieuses et du sort des internés demeurés dans les camps.

Michel est ensuite nommé Chef de cabinet du Directeur général de la Sécurité générale en Algérie, M. Bringard, **poste qu'il occupera jusqu'en 1953.** Michel occupe également des fonctions syndicales. **Délégué général pour l'Algérie du Syndicat national des fonctionnaires supérieurs et des commissaires de police**, il est réélu sans interruption par ses collègues **de 1950 à 1957.** Michel aura comme adjoint Charles Ceccaldi-Raynaud, commissaire de police de 1951 à 1953, et futur député et sénateur maire de Puteaux dans les Hauts de Seine. Charles Ceccaldi-Raynaud sera directeur en 1957, pendant quatre mois, du Centre de tri des prisonniers de Béni Messous. En 1958, poursuivi par le colonel Godard, il parviendra à s'échapper d'Alger, caché dans le coffre de la voiture de Michel pour l'aéroport.

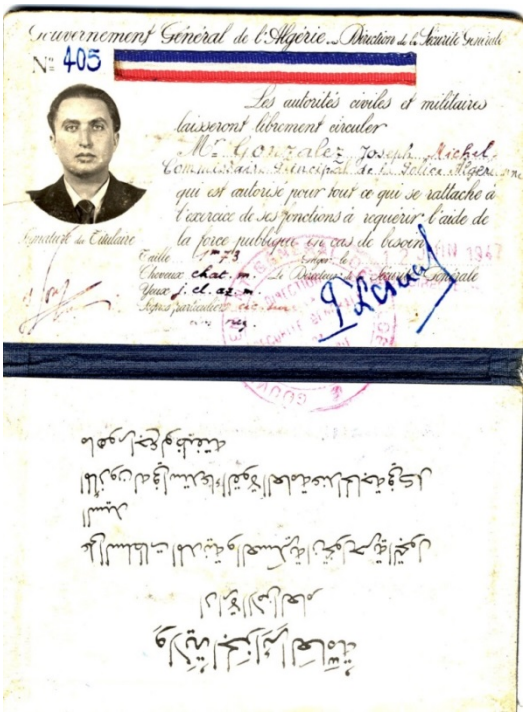

Laissez-passer du commissaire principal Michel Gonzalez daté de 1947

Roger Le Doussal[11], qui finira sa carrière Directeur de l'Inspection générale de la police nationale, rencontrera Michel en 1951, lorsqu'il viendra à Alger passer les oraux du concours de commissaire de police. Une rencontre très cordiale. *« Alors commissaire principal, J.M. Gonzalez était élégant, plein de finesse et d'habileté. Voyant mon incertitude et comprenant mon isolement,*

[11] Roger Le Doussal, *Commissaire de police en Algérie (1952-1962),* Rive neuve éditions, 2012

il me vanta l'intérêt de la profession et le charme du pays. (…)Il me manifesta une chaude sympathie. »

A divers moments de sa carrière

Quelques mots sur le particularisme de la police en Algérie à cette époque. Jean-Pierre Peyroulou[12] indique que la « grande affaire », ce sont avant tout les services de renseignements et de surveillance qui supplantent les autres services. *« Les grands colons n'étaient intéressés que par les Renseignements généraux et la surveillance des musulmans »*, écrit-il. Lorsque l'on sait *« la dépendance de la*

[12] Jean-Pierre Peyroulou, « Rétablir et maintenir l'ordre colonial : la police et les Algériens en Algérie française (1945-1962) » dans *La Guerre d'Algérie, la fin de l'amnésie*, sous la direction de Mohammed Harbi et Benjamin Stora, Robert Laffont, 2004, p. 97-130.

police par rapport aux grands colons et aux notables locaux (…) la toute-puissance de ces derniers qui imposent leur candidat à l'autorité et à l'Administration en dépit des règles statutaires d'avancement et de promotion », il est alors aisé de comprendre la priorisation des missions.

Car, jusqu'en 1955, la Sécurité générale de l'Algérie n'a pas de lien hiérarchique et de subordination avec la Sûreté nationale en métropole. Elle relève depuis 1898 du seul gouverneur général de l'Algérie qui a les mêmes attributions que le ministre de l'Intérieur en métropole. En 1954-1955, Pierre Mendès-France, président du Conseil, entend appliquer une politique de réformes dans le cadre d'une Algérie française. Il veut pouvoir compter sur des hommes sûrs au sein de la police et *« couper le cordon ombilical entre les grands colons et les hommes politiques, d'une part, et la police, d'autre part. »* L'Echo d'Alger, le tout-puissant quotidien d'Algérie, exerce une influence considérable dans la vie politique.

Les décrets du 20 janvier 1955 portent sur l'intégration de la Sécurité générale de l'Algérie dans la Sûreté nationale. Il n'y a désormais plus qu'une police. Vont suivre des demandes de mutation vers la métropole pour certains policiers *« au cœur d'un système détestable ».* Des mesures qui entrainent une levée de boucliers. Le lobby algérien se déchaine, et le gouvernement Mendès-France est renversé en février 1955.

*« La question algérienne et au premier chef la question de la police, qui posait celle de la nature de l'Etat en Algérie et déterminait largement l'avenir, font tomber le gouvernement »*écrit Jean-Pierre Peyroulou. *La nature de l'Etat colonial et la guerre expliquent que la*

fusion des polices ne changea pas fondamentalement la situation en Algérie. »

« Toutes les sources s'accordent sur l'inadéquation des moyens – les effectifs – et des objectifs – le maintien de l'ordre. En 1953, la Sécurité générale dispose de 6000 hommes concentrés dans les villes importantes. Mais même dans celles-ci, les effectifs ne représentent que la moitié de ceux de la métropole. » Fin 1956, ils seront près de 9000, pour atteindre l'effectif de 15 000 en décembre 1961.

De 1953 à 1955, Michel, qui a été nommé commissaire divisionnaire le 1er mai 1953, occupe le poste de **Sous-directeur des Renseignements généraux en Algérie**.

Le 1er novembre 1954, 30 attentats sont commis contre des postes de police ou des casernes militaires, symboles de la présence française, en plusieurs endroits du territoire algérien. L'action concertée, qui fera 7 morts, veut affirmer au grand jour l'organisation de la résistance. A la tête du mouvement baptisé FLN (Front de libération nationale), six chefs historiques (Rabah Bitat, Mostefa Ben Boulaïd, Didouche Mourad, Mohamed Boudiaf, Krim Belkacem, Larbi Ben M'Hidi) qui œuvrent dans la clandestinité et qui sont pourchassés par la police et par l'armée. Car, à l'époque, il n'est pas question d'entamer des discussions avec un mouvement qui n'a aucune légitimité aux yeux des autorités françaises.

« Les départements d'Algérie constituent une partie de la République française. Ils sont français depuis longtemps et d'une manière irrévocable. (…) Il n'y a pas de sécession concevable » aime à rappeler le président du Conseil Pierre Mendès France le 12

novembre 1954. La chose est claire. L'Algérie n'est pas l'Indochine pour celui qui a été investi pour mettre fin à la guerre d'Indochine. Les missions de police, dans ce contexte, sont on ne peut plus claires. Rechercher les insurgés, les fauteurs de troubles, les appréhender par tous les moyens et les présenter à la justice.

Michel poursuit son ascension et est ensuite promu **Chef de la Police des Renseignements généraux d'Alger et de l'Igamie[13] en février 1955. Il conservera ce poste jusqu'au 1er mai 1958**.

Le poste est de première importance. En Algérie, le gouvernement français peut disposer de trois principales agences de renseignements. La première est la police des Renseignements généraux (PRG) chargées sur tout le territoire, de collecter les renseignements politiques. La deuxième est le Service des liaisons nord-africaines (SLNA) du colonel Schoen, spécialisé dans le renseignement arabo-musulman. Ces deux agences sont, pour le gouverneur général d'Algérie, les plus importantes sources de renseignement politique.

Il faut y ajouter la délégation algérienne de la Direction de la surveillance du territoire (DST), mais qui ne répond de ses actes que devant le directeur de la DST, à Paris, Roger Wybot. Chacun de ces services conserve jalousement ses sources comme ses analyses : le

[13] Une igamie était un découpage administratif français groupant plusieurs départements. L'objectif vise à coordonner l'action de la région militaire et des préfets de départements. L'igamie était administrée par un IGAME, un inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire. L'igamie d'Alger regroupe les villes d'Alger, de Médéa, d'Orléansville et de Tizi-Ouzou.

renseignement algérien se caractérise ainsi par son fort cloisonnement.

Michel doit sa promotion à un heureux concours de circonstances : l'arrivée, le 15 février 1955, d'un nouveau gouverneur général, Jacques Soustelle, avec lequel il entretiendra de bons rapports. Un gouverneur dont la nomination par Mendès-France fait grincer les dents à Alger. *« En Algérie, Mendès, c'est le diable. Celui qui veut faire des réformes, nous jeter à la mer pour que les Arabes nous remplacent.* [14]*»* Soustelle, Normalien à 17 ans, agrégé de philosophie et diplômé d'ethnologie. Un proche du général de Gaulle, au moins jusqu'en 1960. Yves courrière le décrit ainsi : *« Une grosse tête. Froid. Secret. Félin. Calculateur. D'une suprême intelligence. Mais capable de coup de cœur. Il est généreux. Libéral. De gauche. »*

Soustelle a été directeur général des Services spéciaux à Alger en 1943-1944. Il y a fait un travail remarqué, et il conservera toujours une véritable passion pour les services secrets. Mendès, lorsqu'il fait appel à lui, lui a demandé, entre autre, de donner un coup de balai dans la police … *« d'épurer la police algéroise, en particulier les Renseignements généraux, dont les principaux commissaires sont, sous la direction de M. Costes, des hommes au service de Borgeaud*[15]*. Ce grand lessivage doit être le prélude à une grande*

[14] Cité par Yves Courrière, *La guerre d'Algérie, Le temps des léopards*

[15] Henri Borgeaud est le prototype des partisans de l'immobilisme, de la tradition en Algérie. Sénateur radical d'Alger, multimillionnaire, il possède d'immenses domaines viticoles et fruitiers, les cigarettes Bastos. Il est administrateur au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, aux Cargos

réforme administrative et sociale que repoussent fermement les leaders des Français d'Algérie. » La chute du Cabinet Mendès n'empêche pas la nomination de Jacques Soustelle. A Alger, ce dernier va s'appliquer d'abord à remettre un peu d'ordre et de justice au sein du Gouvernement général, symbole de toutes les compromissions et de la mission manquée de la France en Algérie.

« Plusieurs millions de musulmans ont 1500 francs par mois pour vivre. Un adulte sur sept vit en France, car il y trouve un emploi. Moins de 26 000 colons possèdent deux millions et demi d'hectares. 40% des enfants tuberculeux viennent de la Casbah d'Alger. 275 000 enfants musulmans sont scolarisés, soit un sur dix. »

Soustelle va donc écarter les éléments peu sûrs, parmi lesquels le commissaire Carsenac, jugé trop inféodé à Borgeaud, même si, sous sa direction, les Renseignements généraux ont été les seuls à avoir quelques informations sur la préparation du 1er novembre 1954, la Toussaint rouge. Jugé sans doute moins lié au milieu des « gros colons », compétent et disposé à s'impliquer dans la mise en œuvre des réformes voulues par le gouverneur général, le commissaire Gonzalez est nommé en remplacement de Carcenac à la tête des RG. Michel est âgé de 42 ans, cette promotion est somme toute magnifique. Comme il aimera à le dire, il aura toujours eu beaucoup de chance au cours de sa vie ! Une chance aidée par ses compétences.

---

algériens, dans les ciments Lafarge, à la distillerie d'Algérie, aux Moulins du Chélif.

Car Carcenac n'a, a priori, pas démérité. Le tandem formé avec Michel, Sous-directeur des Renseignements généraux en Algérie, semble avoir plutôt bien fonctionné. En témoignent les nombreuses informations collectées et transmises à Jean Vaujour, Directeur de la Sécurité générale, il le restera jusqu'en juillet 1955.

Ce dernier a lancé une vaste enquête sur les forces nationalistes à l'œuvre en Algérie. Terminée en mars 1954, elle conclut que, s'il existe un risque insurrectionnel, il vient de l'Organisation spéciale (OS). Fondée en 1947 et démantelée par la police en 1950, l'OS avait pour vocation de préparer l'action directe (armes, finances, commandos). Dans son rapport, Vaujour insiste sur l'organisation terroriste : des filières sont identifiées au Maghreb (Tunisie et Libye). Un *« Comité révolutionnaire d'unité et d'action »*(CRUA), fer de lance de la lutte pour l'indépendance algérienne est créé en mars 1954. En juin, des membres de l'Organisation Spéciale se réunissent dans la villa de l'un des militants, Elias Derriche, pour fixer la date du déclenchement de l'insurrection. Ce groupe que l'on appellera « *le groupe des 22* » est partiellement identifié par les Renseignements généraux. Des renseignements affluent aussi sur les connexions politiques et les soutiens dont les nationalistes algériens peuvent bénéficier au sein du tout jeune gouvernement de Nasser en Égypte.

Jean-Pierre Bat [16] nous apprend que l'on sait aujourd'hui, grâce à des sources nouvelles, que les services de sécurité en savaient long sur la crise qui couvait à la veille du 1er novembre 1954. Les services étaient bien informés. Mais, *« D'août à octobre 1954, Vaujour n'arrive pas, malgré ses efforts, à attirer l'attention du ministre de*

[16] Jean-Pierre Bat, Les indics de la Toussaint rouge, mensuel *L'Histoire* n°405, novembre 2014

l'Intérieur, François Mitterrand, sur la situation brûlante de l'Algérie. Le commissaire Carcenac, chef de la PRG pour l'Algérois, rédige pourtant le 23 octobre 1954 un rapport alarmiste sur un «groupe autonome d'action directe en Algérie », immédiatement adressé à Mitterrand : « Ces irrédentistes [...] sont tous des hommes de la clandestinité, anciens dirigeants de l'OS » ; les responsables ont demandé de « pousser l'activité du groupe pour allumer la mèche en Algérie ». Dans ses Mémoires, Vaujour affirme avoir présenté l'alternative suivante à son ministre : « opérer un coup de filet immédiat - quitte à rater des membres de cellules non identifiées - ou attendre que tous soient identifiés pour lancer l'opération. Le cabinet du ministre ne s'inquiète pas outre mesure. Un ordre d'arrestation générale est finalement donné le 2 novembre - soit vingt-quatre heures trop tard. »

Les Renseignements généraux ont infiltré la rébellion et disposent d'informateurs. A Alger, la police des Renseignements généraux manipule un artificier du groupe CRUA de la Casbah : « Kobus ». Derrière ce nom de code se cache Abdelkader Belhadj Djillali, qui deviendra célèbre pour avoir constitué, entre 1957 et 1958, avec l'aide de l'armée française, un maquis nationaliste anti-FLN. Arrêté en 1950, il a été « retourné » par la police, et a accepté de collaborer avec les Français. Une autre source humaine remet le 31 octobre au commissaire Lajeunesse, chef PRG du Constantinois, une bombe artisanale : un tuyau de fonte de 15 centimètres de hauteur et 10 centimètres de diamètre. Il y a également un certain « Ayoud », cadre haut placé des organisations nationalistes, qui fournit des informations grâce auxquelles le Service parvient à évaluer les forces du FLN : il peut ainsi annoncer au gouverneur général

qu'aucune action terroriste n'est en mesure de survenir avant l'été 1955 - et, de fait, ce sont les attentats du 20 août 1955 qui relanceront la guerre.

Le 20 août 1955, des soldats de l'ALN (Armée de libération nationale), le bras armé du FLN, et des milliers de fellahs se soulèvent dans le Constantinois. Vers midi, ils attaquent simultanément les localités situées entre Collo, Philippeville, Guelma et Constantine. Entre 120 et 170 Européens tués. Les actions répressives menées par la France entrainent la mort de 7500 à 12 000 musulmans. Les chiffres, en fonction des sources consultées, sont sensiblement différents. Dans tous les cas, ces massacres marquent un point de rupture car, à partir de cet instant, il est difficile de parler encore de maintien de l'ordre. Jacques Soustelle, que connait bien Michel, les deux hommes entretiennent de très bons rapports, est horrifié par la vue des cadavres européens mutilés. Carte blanche est donnée à l'armée pour mater la rébellion. Le gouvernement d'Edgard Faure décide le rappel des derniers contingents et le maintien sous les armes des *« libérables ».* La police et en particulier les renseignements généraux doivent infiltrer les mouvements indépendantistes.

« Encore fallait-il pouvoir et savoir exploiter les renseignements ainsi fournis. Ceci nécessitait, en situation coloniale, d'une part de disposer d'un système de renseignements unifié et efficace, d'autre part que le pouvoir politique l'écoute à bon escient, alors qu'il subissait aussi la pression de certains lobbies coloniaux», rappelle Jean-Pierre Bat.

Michel a une idée très claire de sa mission à la tête des Renseignements généraux. Il l'exprime à ses subordonnés en mars 1955, dans les salons de l'hôtel Aletti, quelques jours après avoir été nommé chef de la PRG. Ses propos sont reportés dans la presse locale :

« En termes choisis, le commissaire divisionnaire Gonzalez définit la police des renseignements généraux : la police de la souplesse, de la distinction, de l'équilibre, qui doit être l'Institut des prévisions nationales. Il compara ensuite les policiers à des journalistes, mais à des journalistes officiels, capables de servir plusieurs gouvernements successifs et de se faire apprécier de tous. Votre souci primordial, déclare-t-il, est de renseigner le Gouvernement avec la plus grande exactitude et le plus rapidement possible. Ne soyez pas des policiers d'un parti, d'un gouvernement, mais les policiers de la République. Je vous demande de vous maintenir toujours dans le cadre que je viens de vous définir. Quels que soient les embûches, les menaces ou les dangers que vous aurez dans votre tâche, vous me trouverez toujours à vos côtés, devant vous. »

Les propos sont ceux d'un chef : clairs, responsables et rassurants. Soutien à ses hommes, mais exigence et éthique. Le renseignement est une affaire politique au service du pays et non des partis. Il s'agit de collecter un maximum d'éléments, de les porter à la connaissance du politique à fin de décision. Les propos sont on ne peut plus d'actualité.

M. J.-M. GONZALÈS est nommé chef de la Police des renseignements généraux du département d'Alger

M. Jean-Michel Gonzalès succède à M. Carcenac au poste de commissaire divisionnaire, chef de la police des renseignements généraux du département d'Alger.

Algérien de vieille souche, M. Gonzalès est né en 1913 à Ménerville, et a fait ses études à Alger. La plus grande partie de sa brillante carrière s'est écoulée en Algérie, à l'exception d'un séjour à Paris lorsqu'il fut détaché en 1945 au ministère de l'Intérieur.

De retour à Alger, il devint le collaborateur direct de M. Bringard, directeur général de la sécurité générale. Puis il fut nommé, en 1953, chef du service central des Renseignements généraux au Gouvernement général.

M. Gonzalès, par ailleurs, est capitaine de réserve, titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères. Ses collègues, depuis six ans, l'ont réélu chaque année délégué général de la région syndicale d'Algérie des fonctionnaires supérieurs et des commissaires de police.

Nous lui présentons nos vives félicitations.

M. J.-M. Gonzalès

Michel est nommé chef de la PRG

Michel est également **membre des Etats-Majors mixtes** depuis le début de la rébellion, et côtoie les généraux Massu et Salan. La coopération police-armée se doit d'être exemplaire pour être efficace dans un contexte que l'on peut qualifier d'insurrectionnel.

Il semble, si l'on en croit les propos d'Yves Courrière, que la recherche de renseignements ne donne pas les résultats escomptés. En témoigne le renvoi par Soustelle de Vaujour, son directeur de la Sûreté à qui *« il ne pardonne pas de ne rien savoir sur le FLN, ses structures et les hommes qui l'ont créé. »* Gaston de Pontal, le

patron de la DST le remplacera. A la décharge des RG, la reprise en main a fortement désorganisé le recueil du renseignement. Ce sont deux cents policiers proches de Borgeaud qui ont été muté en métropole, rapporte Gérald Arboit[17]. *« Les bouleversements au sein des RGA leur faisaient durablement perdre leurs indicateurs, d'autant que le climat n'était plus vraiment favorable aux Français. »* Les rapports entre un indicateur et son « traitant » sont des rapports personnels basés sur la confiance, la connaissance réciproque. La mutation du « traitant » entraine *de facto* la rupture du lien.

L'immense majorité des actions entreprises par le service demeure secrète. Certaines sortent de l'anonymat comme la tentative de retournement de Yacef Saadi, un membre important du FLN qui sera chef FLN de la zone autonome d'Alger en mai 1956. Ce dernier ne livrera, semble-t-il que les noms de messalistes notoires de la Casbah rivaux du FLN, avant de basculer dans la clandestinité. La tentative de manipulation est un échec. Si les services tentent d'infiltrer la rébellion, la police est également noyautée. Le FLN lance des opérations punitives contre les musulmans francophiles qui vont jusqu'à l'assassinat. Gérald Arboit indique que *« des fonctionnaires des RGA et de la DST d'origine musulmane, comme les inspecteurs Arbane et Mohand Ousmer, n'échappent à l'assassinat ciblé qu'en devenant des taupes au service des insurgés. »* Yves Courrière rapporte que les renseignements fournis par l'inspecteur des RG étaient de premier ordre ! Les noms de nombreux indicateurs musulmans figurent sur les listes fournies.

[17] Gérald Arboit, *Des services secrets pour la France*, CNRS Editions, 2014

En couple et en famille

Comme on peut en juger, la mission de Michel à la tête des RG d'Alger n'a pas dû être des plus aisées dans cette « *période tordue* » …

Lorsque Guy Mollet vient, en février 1956, à Alger introniser Robert Lacoste en tant que ministre résident et gouverneur général de l'Algérie, il lui demande, avant de le laisser à ses fonctions, *« d'épurer »* la police. Une fois de plus, l'institution semble porter tous les maux de la création ! Michel donne a priori satisfaction dans son poste puisqu'il demeure en place.

« 30% d'armée, 30% de réformes politiques, 30% de police et 10% d'informations qui feront savoir à tout le monde ce que nous voulons et les résultats que nous obtenons. » Tel est le programme de Lacoste !

La structure des groupes de terroristes est calquée sur ce qui se faisait en France pendant l'occupation allemande. Les groupes du FLN sont groupés en cellules de 2 ou 3 membres s'ignorant les uns les autres. Lorsque la police se saisit d'un membre, elle ne peut remonter le réseau totalement cloisonné.

Guy Mollet met tout en œuvre pour éradiquer le terrorisme. Le 16 mars 1956, il demande et obtient de l'Assemblée nationale une loi sur les pouvoirs spéciaux en Algérie, par 455 voix contre 76 (l'essentiel de la gauche et les communistes votent en faveur de cette loi de répression, de même que la droite). La plupart des garanties de la liberté individuelle sont suspendues en Algérie. L'article 5 de la loi précise que *« le gouvernement disposera des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute mesure exceptionnelle*

en vue du rétablissement de l'ordre ». Dans la réalité, le ministre résidant en Algérie détiendra des pouvoirs *« extraordinaires »* concentrés entre ses seules mains.

Michel, avec Soustelle lors de son départ en février 1956

Les Renseignements généraux ont fort à faire. Car, outre les attentats perpétrés par le FLN qui se multiplient, il y a également les actions contre-terroristes menées par des *« ultras »* de l'Algérie française, des groupes très actifs, au sein desquels on trouve de nombreux policiers pieds-noirs : des immeubles rue de Thèbes dans la Casbah, la limonaderie Zerrouki, l'imprimerie communiste Koechlin, les huileries Tamzali, etc. sont les cibles d'attentats. Un Comité antirépublicain des Quarante revendique même l'attentat de la Casbah. Parmi ses membres, un ancien sous-préfet, des commissaires et des officiers de police, et le commissaire Trouja, commissaire des RG, chef de la section mondaine et chef principal du Comité des Quarante !

Lacoste est furieux, la police d'Alger est totalement à reprendre en main, de nombreux fonctionnaires doivent être mutés ! Pour *« remettre de l'ordre dans la boutique »,* il fait appel à Paul Teitgen qui, le 18 août 1956, est nommé Secrétaire général pour la police. Si l'on en croit Yves Courrière, Paul Teitgen dresse un constat très sévère : *« La grande majorité des fonctionnaires, à l'exception de quinze, sont de parfaites nullités, ne se souciant de rien, continuant à faire du papier comme s'il n'y avait ni guerre, ni révolution. »* Le premier contact avec Michel, relaté par Yves Courrière, se passe mal. Une demande de passeport accompagnée d'une fiche de renseignements mentionnant R.A.S. alors que le demandeur dudit passeport est un membre important du FLN à Tunis est l'illustration d'un amateurisme qui ne doit plus avoir court. Les tentatives d'explications esquissées par Michel sont jugées irrecevables par Teitgen. Il n'y aura pas de deuxième avertissement, prévient-il. On peut raisonnablement penser que Michel a dû être, pour le moins

agacé par ce nouveau chef venu du continent ! Ce qui changera par la suite.

Pour l'historien Jean-Charles Jauffret, *« le terrorisme a été l'une des principales armes utilisées par les nationalistes algériens du FLN-ALN et par leurs concurrents du MNA »*. Le terrorisme est l'emploi délibéré de la violence (attentats, assassinats, enlèvements, etc.) à des fins politiques, de telle sorte que son retentissement psychologique – terreur et peur – dépasse largement le cercle des victimes directes pour frapper massivement l'opinion publique concernée. L'une des formes les plus connues du terrorisme durant la guerre d'Algérie est celle du terrorisme urbain,

En réponse aux dizaines d'attentats perpétrés par le FLN, entre autre, dans les quartiers populaires de Bab-El-Oued et de Frais-Vallon durant le mois de juin 1956, la riposte ne se fait pas attendre. Dans la nuit du 10 août, une bombe de forte puissance explose et souffle un immeuble de la rue de Thèbes au cœur de la casbah. Il y a des dizaines de morts musulmans. Réaction du FLN : dimanche 30 septembre en fin d'après-midi, deux cafés européens, établissements parmi les plus fréquentés par la jeunesse des beaux quartiers, le *« Milk-Bar»,* face au siège de la 10e région militaire, rue d'Isly, et la *« Cafétéria »* voisine des facultés, rue Michelet, sont soufflés par une violente explosion : 4 morts et une soixantaine de blessés, dont beaucoup devront être amputés. Le fils de Michel et sa mère sont passés sur les lieux de l'explosion de la « *Cafétéria »* deux minutes avant qu'elle ne se produise. La chance, la baraka accompagnent encore la famille !

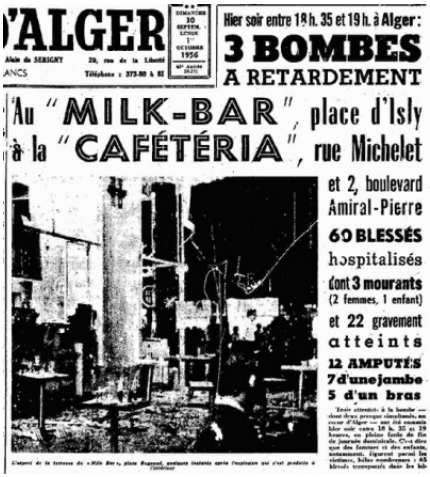
L'ALGER

Hier soir entre 18 h. 35 et 19 h. à Alger :

3 BOMBES A RETARDEMENT

Au "MILK-BAR", place d'Isly

à la "CAFÉTÉRIA", rue Michelet

et 2, boulevard Amiral-Pierre

60 BLESSÉS hospitalisés dont 3 mourants (2 femmes, 1 enfant)

et 22 gravement atteints

12 AMPUTÉS

7 d'une jambe

5 d'un bras

***L'Echo d'Alger*, 1er octobre 1956**

Le cycle infernal attentats-répression est en route.

Michel prendra part à l'arrestation d'Ahmed Ben Bella. En plus du témoignage direct de Michel, l'édition du 26 octobre 1956, du journal *France Dimanche* mentionne l'intervention du *« commissaire Gonzalez, entouré de policiers armés jusqu'aux dents, faisant irruption dans l'avion qui venait de se poser à Alger au lieu de Tunis, où croyaient se rendre les chefs de la rébellion algérienne. »* Le journaliste précise que *« dans la carlingue, c'est la stupeur et la confusion. Enfin les mains se lèvent*

- Ben Bella, crie le commissaire avec autorité.

- Présent, répond l'ancien adjudant de l'armée française chez qui joua soudain le vieux réflexe d'obéissance et de discipline. »

PHILIP, LE REBELLE DE BUCKINGHAM

France Dimanche

LES QUATRE HEURES DE DRAME DE L'HOTESSE ET DU PILOTE

dans l'avion de Ben Bella et de son état-major

France Dimanche **n° 531 du 26 octobre 1956**

La faconde journalistique ne doit pas faire oublier la témérité de l'action entreprise par les services français, le premier détournement aérien de l'histoire.

L'action de Michel demeurera dans l'ombre en l'absence de témoignage de sa part. Quels rôles ont joué les différents services de renseignement, et ils sont nombreux : SDECE, 2e Bureau Air, Renseignements généraux, brigades mobiles de police judiciaire, Surveillance du territoire, Service de liaison nord-africain ? Nous ne la savons pas. Ce qui davantage est connu, ce sont les circonstances de l'arrestation.

Le 22 octobre 1956, Ahmed Ben Bella et plusieurs chefs historiques du FLN se sont longuement entretenus avec le sultan du Maroc Mohammed V et son fils le prince Hassan, à Rabat. Le sujet de la

rencontre portait pour l'essentiel sur la conférence de Tunis organisée par le président tunisien Bourguiba. Conférence qu'ils devaient rejoindre, et où l'on devait aborder l'avenir du Maghreb.

Les cinq figures[18] du FLN devaient initialement embarquer dans l'avion de sa majesté le roi du Maroc et voler au-dessus de l'Algérie pour rejoindre la Tunisie. Pour Alain Savary, secrétaire d'Etat aux affaires marocaines et tunisiennes, le transport des rebelles dans ces conditions est une provocation pour la France. Il en avertit les conseillers du roi. Changement de programme, c'est un autre avion, un DC3 de la compagnie Air Atlas qui assurera la mission. Le plan de vol est modifié avec une escale aux Baléares.

Les services de renseignement français, avertis de ces modifications, informent Alger. L'arraisonnement de l'avion et la capture des chefs rebelles sont envisageables. L'équipage français est *« convaincu »* par le 2e Bureau de participer à l'action, leurs familles sont exfiltrées du Maroc vers Alger. Le pilote tournera au-dessus d'Alger pour ne pas modifier la durée du vol. Pour éviter d'attirer la méfiance des passagers, l'hôtesse de l'air s'occupe d'eux..., ferme les rideaux et joue aux cartes avec les membres du FLN.

A 21h40, le DC3 se pose à l'aérodrome de Maison Blanche, près d'Alger. La surprise est totale pour les passagers.

18 Parmi les cinq passagers arrêtés dans l'avion se trouvait, avec Ben Bella, Hocine Aït Ahmed, l'un des membres fondateurs en 1954 du FLN, qui est décédé en décembre 2015 Il a été enterré à Alger, près de 2 millions de personnes suivaient son enterrement.

« Notre capture est un beau travail. Je n'aurais pas cru que les Français étaient encore capables d'un coup aussi brillant. Nous avons eu tort de ne pas nous méfier assez des Français », dira Ben Bella.

Cela étant, de nos jours encore, la responsabilité de cet acte de piraterie divise les historiens. Certains le mettent à l'actif des seules autorités d'Alger, notamment les services spéciaux français infiltrés au Maroc qui alertèrent Alger, qui prend aussitôt la décision d'intercepter l'avion transportant les dirigeants du FLN. Revenant pour sa part sur cet événement, l'historien et journaliste Hassanine Haykel accuse directement le Maroc d'être de mèche avec les autorités françaises, auxquelles elles auraient remis les chefs historiques. Un avis que partage Ben Bella dans son témoignage fondé sur le fait que, de surcroit, l'équipage de l'avion d'Air Atlas était entièrement français.

En Algérie, la situation se détériore. Le FLN est tous les jours un peu plus présent et de mieux en mieux organisé. Devant l'inefficacité de la police algéroise après la première vague d'attentats, inefficacité doublée de complicité avec les groupuscules ultras, responsables d'actions anti-terroristes comme celle de la rue de Thèbes, le président du Conseil Guy Mollet et son ministre résidant Robert Lacoste décident, à la veille de la grève annoncée par le FLN, de confier aux militaires la responsabilité de maintenir l'ordre dans la ville. Lacoste juge la police incapable de maitriser la situation.

Le 13 janvier, L'Écho d'Alger mentionne que le général Massu, chef de la 10e Division parachutiste est le nouveau *« chef de la police ».* Ce dernier met en garde la population algérienne. En cas de grève,

les magasins seront ouverts par la force.Les paras ont carte blanche pour débarrasser Alger de ses tueurs et de ses poseurs de bombes. C'est la grande rupture pour la police qui cède le pas à l'armée pour nombre de ses prérogatives en matière de recherche de renseignements et de maintien de l'ordre. La police devient une auxiliaire de l'armée en Algérie. Cette situation durera jusqu'en 1961.

Général Massu

L'article 1 de l'arrêté préfectoral précise que *« L'ensemble des pouvoirs de police normalement dévolus à l'autorité civile – à l'exception des pouvoirs spéciaux – sont dévolus à l'autorité militaire. »*

C'est une passation de pouvoir qui fait grincer des dents dans la police. Le colonel Trinquier s'occupera du renseignement en milieu civil. Il dirigera un service qui n'existe dans aucune unité classique. Quid des Renseignements généraux ! Le commandant *Aussaresses, un ancien du 11e Choc, spécialiste du renseignement, propose de s'implanter dans la Casbah. Mais, pour être efficace, les parachutistes ont besoin de renseignements. Aussaresses se*

renseigne et apprend que l'existence d'un fichier établi par les Renseignements généraux où les services de police avaient groupé les noms et adresses de tous les suspects à un titre ou à un autre. « Ce fichier, exploité avec des méthodes classiques, n'avait pas été d'une grande utilité dans la lutte contre le terrorisme. Aussaresses décida de s'en servir avec ses méthodes à lui » rapporte Yves Courrière. Les RG sollicités par la voie officielle de permettre la consultation de leur fichier refusèrent. Le commandant Aussaresses prit une section en armes et arriva le soir-même dans le bureau où l'on abritait le fichier à la préfecture. Le policier de service n'eut d'autre choix que de laisser les parachutistes repartir avec le fichier. Pourquoi jouer au héros ?

Nous ne connaissons pas la réaction de Michel. Passivité complice, réprobation devant un tel abus d'autorité, résignation ? Toujours est-il que les officiers de renseignements des régiments engagés dans la Casbah ne connaissaient rien aux affaires de police, encore moins aux suspects dont les noms étaient inscrits dans le fichier des RG, « Zahri Abdelkader, ancien scout musulman ; PPA passe aux centralistes MTLD ; meneur syndical ». Tout ça, c'est de l'hébreu pour les parachutistes. Les méthodes policières traditionnelles que les militaires ne maitrisent pas sont ignorées. Il faut du résultat, rapidement. La légalité des opérations est mise entre parenthèses. Ce que ne pouvait peut-être pas faire la police ?

Alors, dans le doute, on arrête et on boucle. 1500 personnes arrêtées le 15 janvier. Il y a des interrogatoires parfois musclés, la torture est employée, des suspects parlent. Si la méthode donne des résultats, elle soude les musulmans de tous bords. Il n'y aura plus de troisième force avec qui discuter. Mais cela, on ne le sait pas encore.

« Les léopards deviennent les enfants chéris de l'Alger européen. Eux avaient réussi là où tous les autres avaient échoué » témoigne Yves Courrière.

Le 16 janvier 1957, un attentat est commis contre le général Salan, alors commandant la 10e région militaire d'Alger. Grâce à un système d'allumage de fortune, deux roquettes sont tirées contre les bureaux du général Salan, place d'Isly, en plein centre d'Alger. Le général en chef qui vient de quitter le bureau est indemne, mais un collaborateur proche, le commandant Rodier, qui travaille dans le bureau du cabinet militaire, est tué. Les auteurs de l'attentat qui voulaient remplacer le général Salan par le général Cogny réputé plus déterminé à conserver l'Algérie française sont rapidement arrêtés. Le service que dirige Michel sera mis à l'honneur, bien malgré lui, dans un article de *L'Avenir Algérien* pour le succès remporté.

Empêcher la grève, trouver les bombes et démanteler les réseaux de Yacef Saadi est dès lors l'objectif prioritaire. Désormais tous les moyens sont bons pour débarrasser la ville blanche de sa *«vérole »,* selon le mot de Lacoste. Répondre à la violence par la violence devient la seule règle. La casbah étant entièrement aux mains du FLN, il s'agit de la mater en premier. Les paras de Massu investissent la vieille ville. La *« bataille d'Alger »* commence.

Le lundi 28 janvier, le quartier arabe, d'ordinaire grouillant, est désert. Les magasins sont clos. Suivant les ordres du FLN, les habitants se terrent dans leurs logements après avoir fait des provisions de vivres et d'eau pour huit jours.

Dès 7 heures du matin, des régiments de paras et de zouaves s'abattent sur la casbah. Maison par maison, les portes sont enfoncées, les appartements visités, les hommes valides jetés dehors : *«Allez, au travail ! ».* Les rideaux de fer sont arrachés, il y a quelques pillages. Les *« récalcitrants »* sont embarqués pour un centre d'interrogatoire. En quarante-huit heures, la grève est jugulée. Les paras vont aller plus loin, car il s'agit également de mettre fin à la terreur organisée. Les personnes susceptibles « d'en connaitre » doivent parler. Si ce n'est pas de gré, ce sera de force. Il faut gagner le plus rapidement possible. Le nom des chefs, les caches, l'organisation. Tout le monde parle lors de ces interrogatoires. Et de grands pans de l'organisation tombent. Ben M'Hidi est arrêté après des centaines de recoupements qui, à la suite des interrogatoires musclés, permettent de reconstituer l'organigramme du FLN à Alger. Du 18 janvier au 15 avril, Yacef Saadi, pour redonner du souffle au mouvement, décide une nouvelle offensive. De nouvelles bombes explosent en plein match de football aux stades d'El Biar et de Belcourt, posées par des adolescents qui n'avaient pas dix-huit ans. Dix morts et trente-six blessés graves. À la veille de l'été, en fin d'après-midi, trois socles de lampadaires en fonte, qui servent d'arrêts de trolleybus, explosent, mitraillant d'éclats la foule des travailleurs et des écoliers du centre d'Alger regagnant leurs domiciles. Sept morts dont trois gosses de six à quatorze ans et quatre-vingt-douze blessés, Européens et musulmans mêlés.

Le samedi suivant, c'est au casino de la Corniche qu'une bombe de forte puissance explose sous l'estrade où joue l'orchestre de Lucky

Starway, l'enfant chéri de Bab-El-Oued. Huit morts dont le chef d'orchestre, et quatre-vingts blessés dont dix sont amputés.

De l'organisation complexe montée par Yacef Saadi ne restent que quelques éléments épars et Ali la Pointe, son dernier adjoint. La population musulmane est rudement touchée par la répression. Les disparitions se comptaient par centaines, par milliers. Plus de quatre mille a recensé Paul Teitgen, secrétaire général de la Police qui, outré par les excès de certains régiments de paras, finit par démissionner.

Le 24 septembre 1957, Yacef Saadi est pris dans une cache soigneusement dissimulée 3, rue Caton. Quinze jours plus tard, le 8 octobre, après d'ultimes interrogatoires et quelques trahisons, Ali la Pointe est localisé au 5, rue des Abderames. Il décèdera dans sa cache qu'il avait refusé de quitter malgré les injonctions des paras du 1er REP. Il y a là des bombes prêtes à l'emploi qui exploseront et qui provoqueront la mort d'une vingtaine de personnes.

Les Renseignements généraux, et Michel, continuent malgré tout leur mission de renseignement. Le MNA (Mouvement National Algérien) est ainsi noyauté par les RG. Mais son influence diminue. Roger Le Doussal écrit ainsi *« que l'un des effets de cette montée du poids décisionnel des militaires fut que la PRG (Police des renseignements généraux) n'avait plus son mot à dire dans la lutte anti-terroriste urbaine, que ce soit pour ses orientations générales et ses méthodes ou pour l'opportunité de telle ou telle action. »*

Le gouvernement de Félix Gaillard tombe le 15 avril 1958. Il faudra attendre le 13 mai pour que la France ait un nouveau

gouvernement, soit presqu'un mois. Le pays est profondément divisé sur la question algérienne. Paris et Alger ne se comprennent plus. Le 9 mai, Salan adresse au général Ely, chef d'état-major des armées, le télégramme suivant: *« Vous demande de bien vouloir attirer attention du Président de la République sur notre angoisse que seul un gouvernement fermement décidé à maintenir notre drapeau en Algérie peut effacer. »* Le télégramme est cosigné par Jouhaud (air) Allard (terre) Massu (troupes de choc) Auboyneau (marine). Le 10 mai 1958, Lacoste quitte l'Algérie pour ne plus jamais y revenir. Il sait son temps fini en Algérie, et refuse de prendre part aux évènements qui s'annoncent.

Paul Teitgen, l'ancien Secrétaire général pour la police a été averti de la préparation d'un coup d'état. Une semaine avant le putsch du 13 mai 1958, il gagne Paris pour alerter le gouvernement de la prise du pouvoir par l'Armée. Il n'est pas écouté. Lorsqu'il revient à Alger, il apprend de la bouche de Michel (cité par Yves Courrière[19]) que Pierre Pflimlin, qui est nommé à la tête du 23e gouvernement de la IVe République, a donné sa déclaration d'investiture à lire à Salan et à l'état-major ! Teitgen croit vivre un cauchemar. Pierre Pflimlin est certes réputé favorable à une solution négociée avec le FLN, mais soumettre sa déclaration aux militaires c'est reconnaitre que l'Armée est la patronne, et pas seulement en Algérie. Michel, en avertissant son ancien patron, s'engage et prend parti dans la lutte qui s'annonce. Le général Salan, outrepassant les pouvoirs qui lui sont donnés par le nouveau gouvernement, va alors cumuler les pouvoirs civils et militaires en Algérie.

[19] Yves Courrière, *La guerre d'Algérie, L'illusion*

Le 1er mai 1958, Michel a été nommé **Contrôleur général de la Sûreté Nationale**, **chargé du contrôle général des renseignements généraux.** Le 3 mai 1958, à Alger, le ministre Robert Lacoste décide de partir, laissant les pleins pouvoirs à l'armée. Les politiques abandonnent définitivement le terrain aux militaires. Un Comité de salut public est créé, le général Massu en prend la présidence. En attendant la prise de fonctions du nouveau Président du Conseil, les pleins pouvoirs civils et militaires sont confiés au général Salan.

L'ARMÉE PREND LE POUVOIR A ALGER

LE FIGARO

ÉDITION DE 5 HEURES

MERCREDI 14 MAI 1958

ÉVÉNEMENTS DRAMATIQUES A ALGER

CRÉATION D'UN COMITÉ civil et militaire présidé par le général Massu

• Message à M. Coty réclamant un gouvernement de salut public à Paris • Appel au général de Gaulle

LE GÉNÉRAL SALAN : " Je prends provisoirement en main les destinées de l'Algérie française "

Après une séance confuse et mouvementée

INVESTITURE ACCORDÉE A M. PIERRE PFLIMLIN

par 274 voix pour, 129 contre et 136 abstentions

LES COMMUNISTES QUI SE SONT ABSTENUS S'EFFORCENT DE RECRÉER UN "FRONT POPULAIRE"

CHRONIQUE

L'HOMME ET LE ROBOT

Le Figaro **du 14 mai 1958**

Le 13 mai 1958, le général Salan propose la direction de la Police en Algérie à Michel qui refusera cette promotion. On ne manque pas de lui souligner, en présence du sénateur Dumont, qu'une pareille attitude dans l'atmosphère d'Alger de l'époque, n'est *« qu'imprudence et inconscience, et manifestement suicidaire »*[20]. **Il**

[20] Cité par Jacques Kosciusko-Morizet, ambassadeur de France, dans son mémoire de proposition à la candidature de Michel au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur.

sera écarté de l'administration, sans traitement par le directeur de la Sûreté nationale en Algérie, le colonel Godard. Michel n'a pas laissé de témoignage relatif à cette décision. Légaliste, vraisemblablement attaché aux valeurs républicaines de démocratie, il n'a pas voulu apporter sa caution à cette prise de pouvoir par l'armée et par les « ultras ».

Pour dénouer la crise d'une IVe République en pleine déconfiture, le 29 mai, le président René Coty appelle *« le plus illustre des Français »* au gouvernement. Le général de Gaulle est investi le 1er juin avec des pouvoirs élargis.

Avant même son arrivée au pouvoir, de Gaulle s'est déjà nettement démarqué des généraux d'Alger qu'il qualifie de *« braillards ».* Il prône le retour d'un « gouvernement républicain » à Alger. Le 4 juin 1958, lors d'une visite à Alger, le général de Gaulle proclame aux « Pieds-noirs » depuis le balcon du Gouvernement général, devant la foule réunie sur la place du Forum, son célèbre « *Je vous ai compris* ». Michel est présent sur le balcon à côté de Salan et Massu. L'ensemble de sa visite de trois jours en Algérie et de ses déclarations seront aussi ambigües que cette phrase, et que le slogan *« Vive l'Algérie française »* prononcé à Mostaganem.

Dans les semaines qui suivent, le mouvement indépendantiste algérien se radicalise. Le 19 septembre, un Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) est créé au Caire, en Egypte. Il sera mené par Ferhat Abbas, révolutionnaire de la première heure. Il deviendra en 1962, le président de l'Assemblée constituante. Le 3 octobre, avant son élection à la présidence de la République, de Gaulle propose le « *plan de Constantine* » qui

prévoit d'instaurer l'égalité entre tous les Algériens, pieds-noirs ou non, et un soutien financier massif. Dans la foulée, sur le terrain militaire, il propose la « *paix des braves* » au FLN. Malgré le soutien d'une partie de la population, le gouvernement clandestin basé en Egypte décline l'offre. La lutte se poursuit.

"Je vous ai compris !"

De juillet 1958 au 1er janvier 1959, Michel est **remis à la disposition du ministère de l'Intérieur** par le général Salan et le colonel Godard. *« Monsieur Gonzalez ne rejoint pas »* est-il écrit sur son état de services. Il ne servira plus dans au sein des Renseignements généraux en Algérie.

En octobre 1958, Paul Delouvrier, avant d'être nommé par le général de Gaulle délégué général du gouvernement en Algérie en décembre, est chargé de faire un rapport sur la situation en Algérie. Il part et se rend rapidement compte que l'Algérie est sous l'emprise militaire totale ; préfets et sous-préfets sont sans pouvoirs.

De janvier 1959 à février 1960, Michel est **Conseiller technique au Secrétariat général du gouvernement de l'Algérie** auprès d'André Jacomet, Secrétaire général de l'administration en Algérie de 1958 à 1960[21], qu'il accompagne parfois dans ses déplacements. *« Il est indispensable que l'Administration centrale prenne contact avec les réalités »* confie André Jacomet à un journaliste lors d'un déplacement dans le Constantinois.

A n'en pas douter, Michel a dû l'éclairer sur l'environnement dans lequel évoluait le Secrétaire général …

Michel et André Jacomet (au centre) lors d'une inspection. A droite, le maire de Mila

[21] Directeur de la fonction publique en Algérie, André Jacomet est le troisième personnage officiel après le délégué général et le commandant en chef.

Il y remplit ses fonctions aux côtés, notamment, des Chargés de mission Jacques Friedman[22] et Jacques Chirac, qui partageait son bureau avec Michel au Gouvernement Général, futur Président de la République.

Le 16 septembre 1959, le général de Gaulle, président de la République, prononce un discours capital pour l'avenir de l'Algérie. Le mot tabou *« d'autodétermination »* est lâché. S'il crée la stupeur, le discours lève l'ambiguïté de l'attitude du général face au conflit. C'est un tournant dans le conflit. Le chef de l'Etat offre aux Algériens le choix entre l'association et la sécession. C'est donc la volonté de la population musulmane, très largement majoritaire, qui l'emportera. La France va sortir progressivement de la guerre. *« Il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités »,* proclame-t-il en juin 1960. Un sentiment partagé semble-t-il par Michel qui comprend que le destin de l'Algérie s'écrira sans la France.

Cette politique d'abandon est rejetée par les tenants de l'Algérie française. Les principaux mouvements et associations extrémistes, tel le Front national français (FNF) de Michel, dit « Jo » Ortiz, canalisent le désespoir des Français d'Algérie qui n'attendent plus qu'un prétexte pour enflammer la rue. Ce prétexte leur est donné lorsque le président de la République démet de son poste de commandant du corps d'armée d'Alger, le général Massu le 19 janvier 1960, suite à l'interview accordée au journal munichois

[22] Inspecteur des Finances, J. Friedman après avoir occupé de hautes responsabilités au sein d'administrations publiques et privées, sera Conseiller du ministre de l'Economie et des Finances et Chargé de plusieurs missions par le Premier ministre en 1993.

Süddeutsche Zeitung, dans laquelle le général critique ouvertement la politique algérienne menée par Charles de Gaulle.

Le 22 janvier, le mouvement de Michel Ortiz appelle à la grève générale pour le 24 janvier afin de protester contre les propos tenus par le président de la République le 16 septembre. Pierre Lagaillarde, de l'association générale des étudiants d'Alger (AGEA), récemment élu député d'Alger et lieutenant parachutiste de réserve est à ses côtés. Les Unités territoriales (UT), composées de réservistes d'origine européenne sont mobilisées et s'organisent.

Le dimanche 24, malgré l'interdiction de manifester, la foule a largement répondu présente et afflue de toute part dans la capitale algérienne. 30 000 personnes sont à l'écoute des orateurs les plus convaincus qui ne cessent d'haranguer les manifestants. Les premières barricades sortent de terre. Le 24 janvier, ordre est donné par le délégué général Paul Delouvrier et le commandant en chef des forces pour l'Algérie, le général Challe, de disperser la manifestation.

Mais l'opération se passe mal. Les gendarmes sont insultés. Lorsqu'ils tentent de refouler les manifestants vers Bab-el-Oued, des tirs retentissent et des gendarmes s'effondrent. C'est l'escalade. Le 1er REP doit intervenir pour dégager les gendarmes mobiles qui se sont réfugiés où ils ont pu, dans la Grande Poste ou dans les locaux du magazine Le Bled.

Le bilan officiel fait état de 22 morts dont 14 gendarmes et de 92 blessés. Un point de non-retour a été franchi. Pour la première fois

au cours de la guerre d'Algérie, des Français ont combattu d'autres Français, des Français sont morts sous des balles françaises.

La ville est en état de siège.

La semaine des barricades (Photo AFP)

Le 1er février 1960 marque la fin de l'affaire des barricades. Le mardi 2, Paul Delouvrier est convoqué à Paris. La disgrâce semble proche mais, à l'issue de l'entretien avec de Gaulle, ce dernier le confirme dans ses fonctions. Delouvrier repart à Alger et, *« c'est la grande valse. Une fois de plus.*[23] *»* C'est l'heure de l'épuration, des déplacements, des mutations. Godard est convoqué :

« J'exige votre démission de directeur de la Sûreté », dit le délégué général*. « Cette histoire semble vous avoir éclaté sous vos pieds. Vous ne m'avez d'ailleurs jamais informé suffisamment depuis octobre dernier sur le développement des mouvements activistes. Je ne sais ce que vous avez fait ou pas fait. Mais je suis sûr que cette*

[23] Yves Courrière, *La guerre d'Algérie, Les feux du désespoir*

affaire de réduit n'est pas née spontanément. Au mieux vous avez été surpris dans votre tâche. J'attends votre démission. »

Godard est muté à Nevers. Jacques Aubert, qui a déjà exercé comme secrétaire général de l'Est constantinois de 1954 à 1958, est nommé directeur de la Sûreté nationale en Algérie le 22 janvier 1960. Il est envoyé en Algérie après la semaine des barricades, précisément pour reprendre en main des services qui semblaient avoir quelque faiblesse pour les mouvements activistes. *« Ma tâche officielle était de ramener au service de l'État une administration qui avait des" flottements" et il faut reconnaître que, grâce à un nombre de mutations considérable parmi les principaux responsables, la Police a tenu à peu près convenablement et n'a pas fait cause commune au moment du putsch avec le quarteron de généraux dont il a été si souvent parlé. »* dira-t-il lors de son audition.[24]

Michel est réintégré dans ses fonctions de **Contrôleur général de la Sûreté Nationale**. On lui confie, entre autre, la mission d'assurer la sécurité des hauts fonctionnaires en place à Alger.

Lors du procès Lagaillarde qui se tient à l'automne 1960, le non nom du commissaire Gonzalez est évoqué. Il est rappelé, pour l'occasion, ses propos écrits de sa main sur une carte adressée à l'ancien député le 2 décembre 1958. Pierre Lagaillarde vient d'être élu député sans étiquette pour la 1ère circonscription d'Alger-ville. (Il exercera son mandat du 30 novembre 1958 au 5 mai 1961, date de sa déchéance) :

[24] Audition de M. Jacques Aubert à l'Assemblée nationale, commission d'enquête sur la lutte anti-OAS, extrait du procès-verbal de la séance du lundi 15 février 1982

« Je vous félicite très vivement, Monsieur le Député, j'ai toujours apprécié votre courtoisie, votre manière d'être, votre courage et cette fougue d'une jeunesse qui apporte mieux que des promesses. Les pieds-noirs vous font confiance, cher monsieur Lagaillarde, ils vous épauleront de leur mieux, avec la foi des bons Algériens, tout leur désir de vivre et de mourir dans ce beau pays qui est le leur et également, si vous le permettez, leur affection. »

Le discours est enflammé et témoigne d'un véritable engagement de Michel, à cette époque, pour l'Algérie française. Pierre Lagaillarde est un opposant farouche à l'indépendance. Officier de réserve dans les parachutistes, président de l'Association Générale des Étudiants d'Algérie en 1957, il a été un élément clé du putsch d'Alger le 13 mai 1958. C'est lui qui, au volant d'un GMC, défonce la grille interdisant l'accès au bâtiment du Gouvernement Général de l'Algérie, et permet ainsi à l'insurrection populaire de gagner le bâtiment du Ministre de l'Algérie et de le mettre à sac. À la suite de la prise temporaire du commandement civil et militaire en Algérie par le général Massu, Pierre Lagaillarde deviendra membre du Comité de salut public d'Alger présidé par le général Salan.

Deux années plus tard, même si Michel a évolué dans son analyse politique de la situation, on saura lui rappeler ses prises de position. Certains journalistes se gaussent alors *« du zèle anti-activiste qu'il démontre depuis janvier 1960 ».* Dans d'autres journaux plus engagés dans la lutte pour l'Algérie française, on parle du *« mirobolant Gonzales dont les souplesses ondoyantes amuseraient si l'heure n'était pas si cruelle. »* Les écrits restent … d'autant que les policiers pieds-noirs sont suspectés d'être favorables aux partisans de l'Algérie française.

Le 4 novembre 1960, après des tractations secrètes avec certains membres du FLN et un débat en France de plus en plus vif entre les partisans de l'Algérie française et de l'Algérie algérienne, de Gaulle annonce la tenue d'un référendum sur l'autodétermination. En marge d'un voyage du général en Algérie en décembre, les violences s'intensifient entre les deux camps.

Le 1er décembre 1960, Jean Morin est nommé par le général de Gaulle, Délégué général en Algérie en remplacement de Paul Delouvrier qui portait le titre de Délégué général du gouvernement en Algérie. Il se plaindra au général de Gaulle en 1961 de la piètre valeur de la police : *« Mon général, la police d'Alger est défaillante ».* Pour lutter contre l'OAS, la gendarmerie mobile est jugée plus sure, la police étant noyautée à plus de 60%.

En **1961**, Michel est **Conseiller technique au gouvernement général d'Alger,** un poste difficile à tenir dans le climat tendu de l'époque,

Alger, l'entrée du gouvernement général

et Inspecteur des centres d'interrogatoires de l'armée pour l'Algérie de l'Est, sous l'autorité du général Le Corbellier. *« Dès les premiers mois de la guerre*, comme le rappelle Raphaëlle Branche[25], *des camps s'implantent sur le territoire algérien pour recevoir des gens dont l'armée souhaite voir réduit le pouvoir de nuisance sans que des preuves puissent être pour autant réunies contre eux aboutissant à une traduction judiciaire. »* Ces camps sont appelés « Centres de Triage et de Transit (CTT). On en compte plus de 110 répartis sur l'ensemble du territoire.

Le recours à des méthodes brutales et illégales y est toléré sans que les autorités politiques tentent d'en connaître précisément l'ampleur, au moins jusqu'en 1959. Le 1er octobre, une Inspection Générale des Centres d'Internement (IGCI) voit le jour ; lui succèdera une Commission d'Inspection des Centres de Détention Administrative (CICDA). Mission pour les hommes en charge des inspections de contrôler *« l'application des dispositions légales ou réglementaires en ce qui concerne les procédures d'interrogatoires et les conditions d'internement et de détention. »* Et de faire des propositions d'amélioration … Internement abusif, décès suspects sont pistés, avec le souci de rétablir la notion de légalité. Raphaëlle Branche mentionne que « *dotée de moyens insuffisants, changeant tous les ans de responsable, incapables de sanctionner directement des fautifs, cette commission d'inspection a finalement au mieux pu agir comme un aiguillon rappelant ponctuellement la loi et la volonté supérieure de la voir appliquer. »* L'absence de documents

[25] Raphaëlle Branche, « Comment rétablir la norme en temps d'exception : l'IGCI/CICDA pendant la guerre d'Algérie » in Contrôler les agents du pouvoir : acte du colloque Marne-la-Vallée, juin 2002.

ne permet pas de savoir si Michel rejoignait l'auteur dans son analyse de la situation.

Le 8 janvier 1961, le référendum sur l'autodétermination donne la victoire au « oui » à 75 % en France et 69 % en Algérie. Pour de Gaulle, *« La France n'a aucun intérêt à maintenir sous sa loi et sous sa dépendance une Algérie qui choisit un autre destin. »* L'indépendance est actée.

C'est dans ce contexte que se cristallise l'opposition à la politique menée par le général de Gaulle et au général lui-même. 21 avril 1961, une tentative de putsch est menée à Alger par plusieurs officiers généraux favorables à l'Algérie française. Les généraux Challe, Jouhaud, Salan et Zeller tentent de renverser le général afin de maintenir à tout prix la présence française en Algérie. La majorité des forces armées reste fidèle au général de Gaulle, l'opération est mal organisée : le putsch échoue.

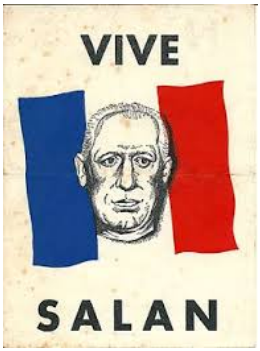

Pieds-noirs et militaires, favorables à l'Algérie française, vont s'organiser dans l'illégalité, et se regrouper au sein d'un mouvement clandestin, l'OAS, « Organisation armée secrète ». Tous les moyens

sont bons pour s'opposer au général de Gaulle, en Algérie comme en France. Une série d'attentats est perpétrée par ses membres dans les principales villes d'Algérie. On fabrique des « *stroungas* », des pétards à base de phosphore qu'on emmaillote dans du papier alu et que l'on fait exploser en chauffant avec une pastille de méta (du méthanol). Les représentants de l'administration française, comme l'est Michel qui demeure légaliste, sont visés. Michel recevra des menaces, puis l'appartement familial sera plastiqué.

L'appartement, situé au 2e étage 4 rue de Beaufort à Alger, est plastiqué le mercredi 1er juillet 1961 à 18 heures. La charge est placée à la porte d'entrée du domicile. Par chance, l'appartement est vide. Si les dégâts sont uniquement matériels (porte d'entrée détruite, meubles, lustres, vaisselle détruits ou détériorés, dégâts importants dans l'immeuble), la menace sur la famille est réelle. Pour la petite histoire, revenu de toute urgence chez lui, il sera accueilli par le Préfet Jacques Aubert, Directeur de la Sûreté Nationale, venu lui exprimer sa solidarité et sa sympathie. Les deux hommes resteront en relation à leur retour en France.

Il semble que la Direction de la Sûreté Nationale en Algérie n'ait su que très peu de choses sur l'organisation de l'OAS en Algérie.

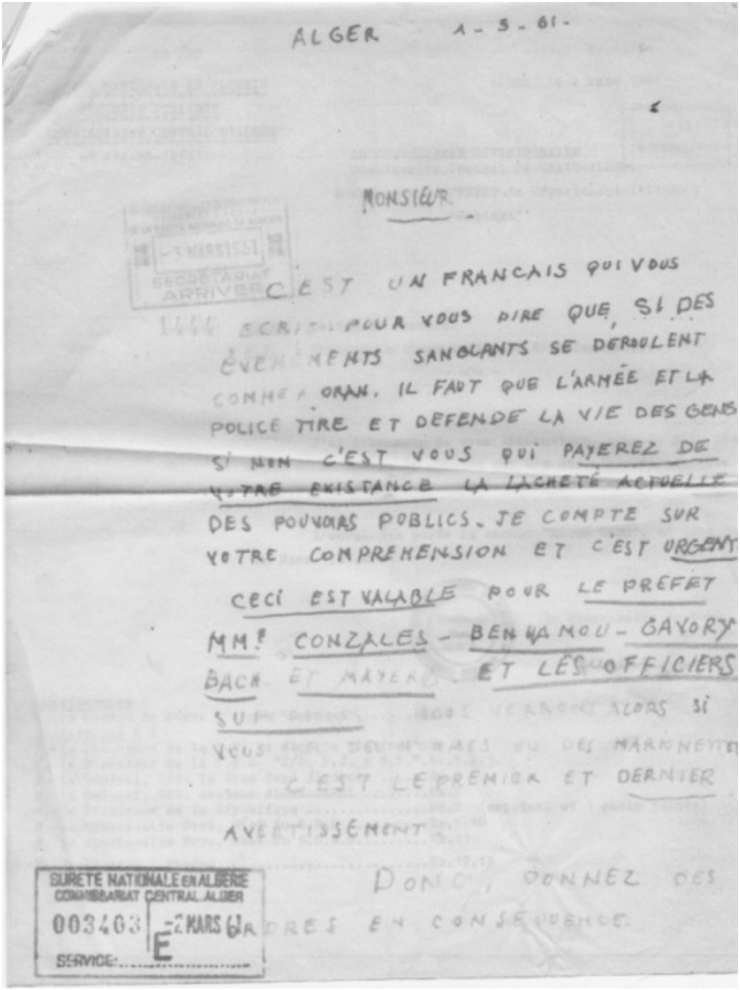

ALGER 1-3-61-

MONSIEUR

C'EST UN FRANCAIS QUI VOUS ECRIT POUR VOUS DIRE QUE, SI DES EVENEMENTS SANGLANTS SE DEROULENT COMME A ORAN, IL FAUT QUE L'ARMEE ET LA POLICE TIRE ET DEFENDE LA VIE DES GENS SI NON C'EST VOUS QUI PAYEREZ DE VOTRE EXISTANCE LA LACHETE ACTUELLE DES POUVOIRS PUBLICS. JE COMPTE SUR VOTRE COMPREHENSION ET C'EST URGENT

CECI EST VALABLE POUR LE PREFET MM! CONZALES - BEN HAMOU - GAVORY BACH ET MAYER ET LES OFFICIERS SUPERIEURS. NOUS VERRONS ALORS SI VOUS ETES DES HOMMES OU DES MARIONNETTES

C'EST LE PREMIER ET DERNIER AVERTISSEMENT

DONC, DONNEZ DES ORDRES EN CONSEQUENCE.

SECRETARIAT ARRIVEE -3 MARS 1961

SURETE NATIONALE EN ALGERIE
COMMISSARIAT CENTRAL ALGER
003403 -2 MARS 61
SERVICE: E

Lettre de menace, en date du 1er mars 1961

Attentat au plastic à Alger contre l'appartement du contrôleur général de la Sûreté nationale

Alger, 3 juillet (A.F.P., A.P., U.P.I.). — Une charge d'explosif a éclaté samedi devant l'appartement de M. J.-M. Gonzalès, contrôleur général de la sûreté nationale en Algérie, au deuxième étage d'un immeuble situé rue de Beaufort en plein centre d'Alger. L'appartement a subi de légers dégâts.

M. Gonzalès avait été écarté de ses fonctions de contrôleur général après le 13 mai 1958 par l'ex-colonel Godard, alors directeur de la sûreté nationale en Algérie. M. Gonzalès avait été à ce moment-là attaché au cabinet de M. André Jacomet, secrétaire général de l'administration, en qualité de chargé de mission jusqu'au 1er février 1960. A cette date, qui correspondait à la fin de l'affaire des barricades, M. Gonzalès avait été réintégré dans ses fonctions de contrôleur général de la sûreté nationale.

Toujours à Alger une grenade offensive a été lancée contre un kiosque de tabacs, place de la Colonne-Voirol, sur les hauteurs d'Alger.

A Oran une série d'attentats, qui semblent pouvoir être attribués aux activistes, ont eu lieu pendant le week-end.

Le premier s'est produit samedi soir à 22 heures à Gambetta, où une grenade offensive a été lancée contre un bureau d'une tannerie. Vingt minutes plus tard six pains de cheddite ont été découverts rue Van-Hout, cité Cuvellier, mais la charge fit long feu. Trois explosions se produisaient encore de 22 h. 30 à 23 h. 50, toutes trois à Gambetta, une chez un médecin musulman, l'autre devant le domicile d'un transitaire européen actuellement en métropole, la dernière dans un bar rue Charcot.

Dimanche matin, peu avant 6 heures, une nouvelle charge explosive déposée contre un kiosque appartenant à une Européenne, rue du Général-Leclerc, au centre de la ville, causait de très importants dégâts.

Vers 13 h. 30 dimanche deux attentats au plastic ont eu lieu contre le magasin de machines agricoles, 12, rue de la Paix, et contre le domicile, boulevard des Chasseurs, de M. Victor Rico, vice-président du Syndicat commercial et industriel de l'Oranie. Le premier de ces deux attentats a fait deux blessés légers parmi les passants.

Enfin une charge explosive a été découverte dimanche à 22 heures devant l'appartement de M. Maréchal, boulevard Hippolyte-Giraud. C'est la seconde tentative d'attentat dont est victime M. Maréchal, secrétaire du Mouvement pour le soutien de l'action du général de Gaulle en Oranie.

Pour la première fois dimanche un attentat au plastic a été commis dans la station balnéaire d'Ain-el-Turck, contre un bar, l'Emilion, dans la rue principale.

Sur les murs d'Oran des affiches de l'O.A.S. ont été placardées dimanche matin. Ces affichent portent en lettres bleu-blanc-rouge une inscription : « L'O.A.S. Algérie veille », et le poignard, emblème de l'organisation de l'armée secrète.

Extrait du journal *Le Monde*, 4 juillet 1961

En mai-juin, Roger Le Doussal rapporte que 7 autres appartements de policiers ont été plastiqués. Le commissaire Gavoury avait été assassiné au poignard le 1er juin. 13 commissaires seront victimes du

terrorisme entre 1955 et 1962. Le FLN et l'OAS s'affrontent dans une spirale infernale de la terreur qui fait de nombreuses victimes.

Benjamin Stora rappelle qu'en Algérie, entre le 1er janvier et le 15 février 1962, on compte plus de 1300 attentats faisant des centaines de morts et de blessés. L'OAS consacrera de très nombreux tracts « à justifier » le choix de ses cibles et à expliquer pourquoi les plastiquages (même d'Européens) avaient des effets « bénéfiques ». L'OAS ne parviendra pas à faire basculer la police de son côté. La Direction Générale de la Sûreté Nationale demeurera néanmoins profondément dubitative quant à la confiance qu'elle pouvait accorder aux policiers pieds-noirs rapatriés d'Algérie. Nombre de commissaires demeureront sans poste, le plus grand nombre sera affecté dans de petites villes industrielles du Nord et de l'Est, rapporte Roger Le Doussal.

Au moment du Putsch d'avril 1961, Michel téléphone à Paris dès la première heure, de Mostaganem où il est en mission, qu'il ne rejoindra pas Alger et ralliera la France dans la soirée, par mer. Il exécute l'ordre qui lui est donné de Paris de s'occuper des services de police de l'Ouest algérien demeurés sous l'autorité civile. Dans le prolongement de l'échec du putsch et de la reprise en main du pouvoir en Algérie par les autorités républicaines, la police d'Algérie vit, pendant plusieurs mois, une triste période de dénonciations en son sein, de mutations, de mises « en congé spécial », de radiations dans un climat de suspicion généralisée. On épure « ceux qui pensent mal ». On se méfie de ces policiers pieds-noirs. Fin décembre, ce sont 1100 policiers qui ont été écartés de la police. Michel est mis en disponibilité sans salaire pendant 8 mois.

En 1967, il sera néanmoins promu Officier de la Légion d'Honneur en raison de son attitude et des services qu'il a rendus au cours des événements d'Algérie.

Les accords d'Evian, dont la négociation a commencé 10 mois plus tôt, sont signés le 18 mars 1962. *« Un cessez-le-feu est conclu. Il sera mis fin aux opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien le 19 mars à midi. »*

Les assassinats se multiplient du côté du FLN et l'OAS va basculer dans un combat désespéré, multipliant attaques de banque, exécutions sommaires, assauts au bazooka. Bab-el-Oued, le quartier populaire d'Alger dont la plupart des habitants se sont rangés du côté de l'Algérie française, est sous le contrôle de l'Organisation. Le 26 mars 1962, les forces de l'ordre tirent sur des manifestants qui soutiennent l'OAS rue d'Isly. De nouveau, des Français tuent des Français. On relève plus de 50 morts et 150 blessés.

Rue d'Isly, un détachement de tirailleurs fait face aux manifestants

Au soir du 26 mars 1962, le président Charles de Gaulle s'adresse au peuple français par l'intermédiaire d'une allocution télévisée. Il demande au peuple de voter « Oui » à l'imminent référendum portant sur l'autodétermination de l'Algérie. La fusillade de la rue d'Isly marque la fin des espoirs placés par certains pieds-noirs dans la capacité de l'OAS d'empêcher la décolonisation et contribue à généraliser l'idée qu'un retour en métropole *(« la valise ou le cercueil »)* est désormais inévitable pour les non-musulmans.

A la question posée *« Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République et concernant les accords à établir et les mesures à prendre au sujet de l'Algérie sur la base des déclarations gouvernementales du 19 mars 1962 ? »*, les Français répondent « Oui » à plus de 90%.

L'indépendance de l'Algérie est proclamée le 5 juillet 1962, après 132 années de présence française. Les Européens d'Algérie, à qui les accords d'Evian indiquent que leurs biens seront respectés et qu'ils pourront choisir la nationalité algérienne, partent néanmoins en masse vers la métropole. C'est une question de survie. Leur place n'est plus ici, sur une terre qui pourtant, pour beaucoup, a vu naitre et grandir plusieurs générations de leur famille. Trop de sang a été versé. Trop de larmes ont coulé. C'est plus qu'un fossé qui sépare désormais les deux communautés pieds-noirs et musulmanes. Un avenir commun est impossible.

Comme tant d'autres, la famille Gonzalez est contrainte de quitter l'Algérie. Yves et son frère José, le 25 juin, Michel et son épouse le 2 juillet 1962. Il a fallu attendre la fin de l'année scolaire pour

qu'Yvette, institutrice à l'école maternelle de la rue de la Liberté à Alger, puisse bénéficier de ses annuités-retraite.

Le déménagement se fera sous la protection de la police et des CRS. Le voyage se fera à bord d'un Breguet Deux-Ponts.

« Pour n'avoir pas su vivre ensemble, deux populations, à la fois semblables et différentes, mais également respectables, se condamnent à mourir ensemble, la rage au cœur. » Albert Camus[26]

Breguet Deux-Ponts

[26] Michel a eu des relations suivies avec Albert Camus à la suite du meeting du 22 juin 1956 à Alger, lors duquel Albert Camus lança un appel à la trêve civile.

Avec le retour en France, l'univers des jeux

A son arrivée en France, Michel a la quasi-certitude d'être affecté à la direction de la police de Monaco. C'est une affectation qu'il souhaite, et qui est presque entérinée, puisque Michel fera même la visite d'un appartement destiné à accueillir la famille. La mutation n'aura finalement pas lieu, un collègue ayant participé activement à l'arrestation du général Salan à Alger aura le poste en guise de « *satisfecit* ».

Proche de Roger Frey[27], ministre de l'Intérieur entre 1961 et 1967, Michel est affecté à la « Police des jeux » de 1961 à 1973, date à laquelle il prendra sa retraite de la police.

A la tête du service courses et jeux des Renseignements généraux, il est très actif et fait fermer plus d'une centaine de salles de jeux clandestins. La France des années 1980 compte cent cinquante casinos et une quarantaine de cercles. Il confiera hélas très peu de choses sur ses activités. Il relate, dans de trop rares passages, son expérience dans un livre qu'il publiera en 1980 *Je parie que je gagne*.

Michel voyage beaucoup, en France : Cannes, Deauville, Le Touquet, Ajaccio ou Niederbronn-les-Bains, et à l'étranger : Iran, Etats-Unis, Italie, Tunisie, Allemagne, ou Porto Rico. Il contribue à la rédaction du code civil sur les jeux en Tunisie. Il est chargé d'une mission de

[27] Roger Frey sera également ministre d'Etat et ministre des relations avec le Parlement entre 1967 et 1971, ministre des réformes administratives en 1971-1972, puis président du Conseil constitutionnel de 1974 à 1983.

conseiller technique, en 1969, en Angleterre qui tâtonne pour organiser ses services de contrôle des jeux.

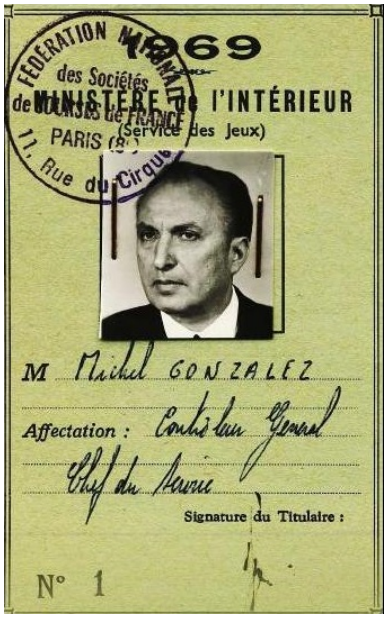

Au service des jeux

Il côtoie quelques célébrités comme **Maurice Chevalier** qui l'appelle « Monsieur le Directeur », en ne sachant vraisemblablement pas de quoi ! Les deux hommes sympathisent, et Maurice Chevalier se confie volontiers à Michel à qui il confiera même qu'il regrette que le gouvernement n'ait pas pensé à lui pour le poste d'ambassadeur de France aux Etats-Unis ! « *Voyez-vous, tout*

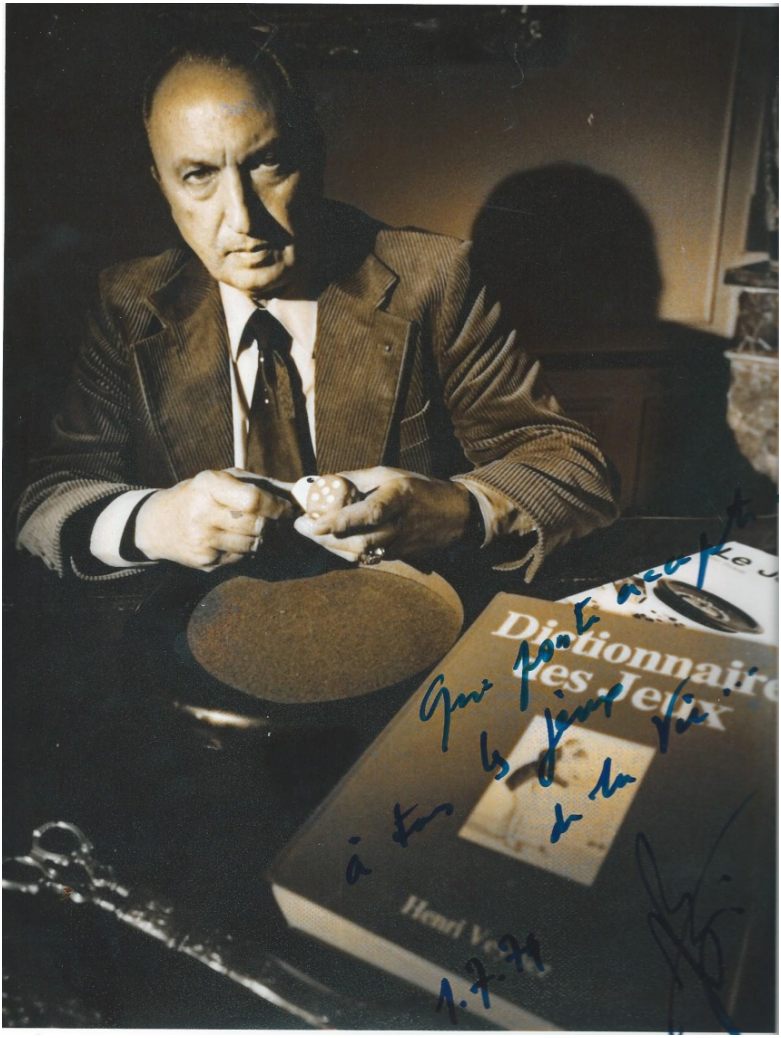

Michel dans l'univers des jeux

ce que nous voudrions, je l'obtiendrais, toutes les portes s'ouvriraient devant moi. Je ne vois pas un seul patron, un seul fonctionnaire, un seul élu aux Etats-Unis qui, pour me faire plaisir, ne ferait n'importe quoi, persuadé de faire en même temps plaisir à la France », disait-il. Il ne tarissait pas de reconnaissance pour l'Amérique qui l'avait porté au zénith de sa popularité.

Michel rencontre de nombreuses personnalités : Christine Arnothy, la Begum, Robert Manuel, Jacques Chazot, Lucien Barrière, Jules Berry, l'Aga Khan, la princesse Napoléon, …

Ses fonctions l'amènent également à traiter des dossiers épineux. Un dimanche, le 9 décembre 1973, les courses ont lieu à Auteuil, le tiercé se court dans le Prix Bride Abattue. Vingt-quatre chevaux sont engagés dans la course, ce qui laisse espérer de gros rapports Ce jour-là, le PMU enregistre un nouveau record d'enjeux.

Arrivé au milieu de la ligne d'en face, le peloton s'étire, neuf chevaux se détachent nettement des quinze autres, et parmi ces quinze chevaux à la traîne, les trois favoris : Time Square, Cap Horn, et Grand Diable qui sera carrément arrêté avant le tournant. Au final, Toulois franchit la ligne d'arrivée en premier, à 30/1, suivi de Right Ho, à 6/1, et de Bodensee, à 24/1. Au siège du PMU, depuis onze heures du matin, les responsables, dont Michel, savent qu'une masse anormale de tickets portant tous la même combinaison de neuf chevaux ont été enregistrés dans le Midi, à Bordeaux, à Alençon, et ce sont les mêmes neuf chevaux qu'on a vus se détacher du reste du peloton dès la ligne d'en face. Les soupçons de fraude

sont évidents, ils l'étaient déjà deux heures avant la course, mais les dirigeants des sociétés de courses ont espéré qu'un événement viendrait contrarier l'escroquerie, une escroquerie dont ils connaissent parfaitement l'origine, Monsieur X, toujours Monsieur X. Dans les tribunes d'Auteuil, la contre-performance de certains chevaux, la physionomie générale de la course laissent un goût bizarre dans la bouche des spectateurs. Très vite, l'unanimité se fait : la course a été truquée.

Les dirigeants du PMU décident alors de bloquer les bordereaux suspects, ceux de Marseille, Toulon, Nice, soit 5 millions de francs, tous ceux qui portent la même combinaison de neuf chevaux. Puis de porter plainte. Dans le cadre de ses fonctions aux jeux, Michel supervise donc la poursuite par le PMU, et ses directeurs, messieurs Carrus et Alexandre, de monsieur De Moutis alias M. X, pour trafic et bookmakings sur le Tiercé. Il est vrai que les 5 milliards lourds d'enjeu annuel du tiercé attirent beaucoup de convoitises.

Avant que commencent ses démêlés judiciaires, Patrice de Moutis, dont le pseudonyme rappelle aussi qu'il était polytechnicien, avait déjà gagné près de quinze millions lourds au tiercé. L'homme est connu et surveillé. C'est pour le contrer, lui et lui seul, que le P.M.U. a été amené à interdire successivement d'établir un ticket dépassant vingt-cinq fois la mise unitaire, puis de dépasser plus de vingt-cinq fois cette mise unitaire sur un ou plusieurs tickets, puis, enfin, de dépasser ce plafond dans un ou plusieurs bureaux. Est-ce pour contourner ces obstacles et trouver des prête-noms qui jouent à sa place que Patrice des Moutis s'est retrouvé complice de truands ? Sont-ce eux ou lui qui ont pensé que la « *méthode* » de Monsieur

X — éliminer les partants sans espoir et jouer gros sur toutes les combinaisons restantes — avait plus de chances de succès si certains jockeys, achetés, freinaient leurs chevaux ? Etait-il le patron d'un gang ou était-il devenu, petit à petit, et malgré lui, prisonnier et otage du milieu » ?

Cette affaire de tiercé truqué ternira un temps le sport hippique ; la presse évoque avec insistance la *« mafia des courses ».* Des truands auraient la mainmise sur une partie des jeux, les jockeys seraient soudoyés. Dans l'affaire *Bride abattue*, quatorze jockeys seront inculpés.

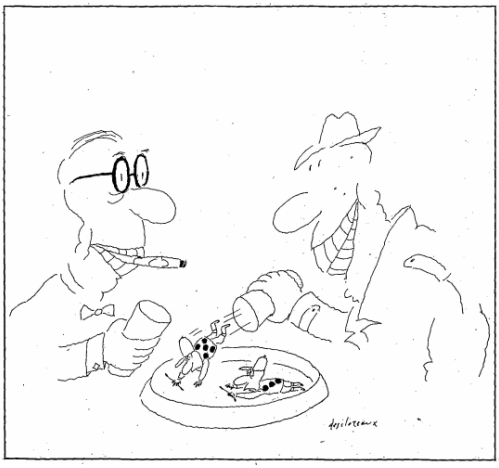

Autographe de Maurice Chevalier

Michel avec la Begum

Les Evènements de la Côte

Au Palais de l'Europe, à Menton, Charles Aznavour vient de recevoir le « Prix Orange » qui récompense chaque année, en principe, la vedette qui s'est montrée la plus aimable avec les journalistes.

Le « petit Charles », qui a reçu son poids de ces délicieux agrumes, ne manquera pas de vitamine « C », cet hiver !

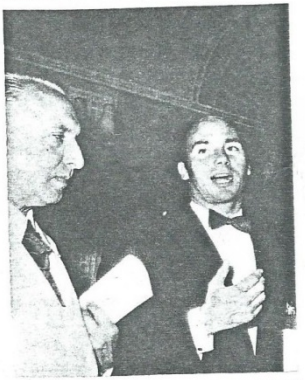

La semaine dernière, également, LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco ont assisté au gala du M.Y.C.C.A., au Palm-Beach de Cannes, en compagnie du prince Karim Aga Khan.

Un peu plus tard, notre reporter-photographe a surpris le chef spirituel des Ismaéliens en grande conversation avec une autre haute personnalité, plus secrète celle-là. Il s'agit de M. Gonzalez, directeur-général des Jeux en France, avec rang de préfet.

Le prince aurait-il l'intention d'ouvrir un nouveau casino sur la Côte d'Azur ?

(Photos Paul-Louis - Nice.)

« Potins mondains »

Les décorations françaises et étrangères décernées à Michel au cours de sa carrière témoignent d'une valeur unanimement reconnue.

A la retraite de la fonction publique, Michel poursuivra des activités professionnelles dans ce milieu des jeux qu'il affectionne, et qu'il connait bien. La lecture de son livre[28] ne laisse aucun doute.

Comme il le mentionne dans sa bibliographie, Michel a lu Roger Caillois[29]. Son étude s'inscrit le prolongement de cet écrivain qui a produit un travail original nourri de sociologie et d'anthropologie

[28] Michel Gonzalez, *Je parie que je gagne*, Stock, 1979

[29] Écrivain et critique littéraire français (1913-1978), agrégé de grammaire

sur l'univers des jeux[30]. Dans cet ouvrage, Roger Caillois vise *« l'élaboration d'une théorie de la civilisation et une nouvelle interprétation des différentes cultures, des sociétés primitives aux sociétés contemporaines »,* en s'intéressant au jeu, activité commune à toutes les civilisations. Caillois met en évidence quatre ressorts de jeux fondamentaux, encore valables aujourd'hui : la compétition, le hasard, le simulacre et la recherche du vertige[31]. Amoureux du jeu, Michel décrit en fin connaisseur un univers dont il connait tous les rouages, celui des joueurs, des superstitions et des croyances diverses à travers les âges, des légions romaines aux lansquenets du Moyen-Age, d'Enghien à Macao. Du commun des mortels aux princes, et hommes politiques. De Montaigne à Descartes, de Talleyrand, qui jouait souvent gros jeu, à Napoléon 1er, amoureux des as, des valets, des brelans et des carrés, de Charles X, joueur de whist, à De Gaulle accumulant les réussites, et qui trichait lorsque le sort lui était funeste.

Michel nous parle de Lamartine *« qui est pour tout le monde la méditation sur le lac, l'émotion romantique, le temps qui suspend son vol»,* mais qui ne doit pas nous faire oublier Lamartine, viticulteur, pour qui*, « Les vignes sont un immense tapis vert. Le soleil et les nuages en sont les deux croupiers qui vous jettent le trésor ou la ruine. »* Lamartine, mis en demeure de rembourser ses dettes de jeu et qui écrira *L'Histoire des Girondins,* un livre de commande, qui ne le passionnait pas, et dont la publication était destinée à rembourser ses créanciers.

[30] Roger Caillois, *Les jeux et les hommes*, Caillois, 1967.

[31] Ces quatre ressorts seront rappelés et confirmés par Yves dans un mémoire soutenu à l'ESSEC et une thèse de doctorat à la Sorbonne

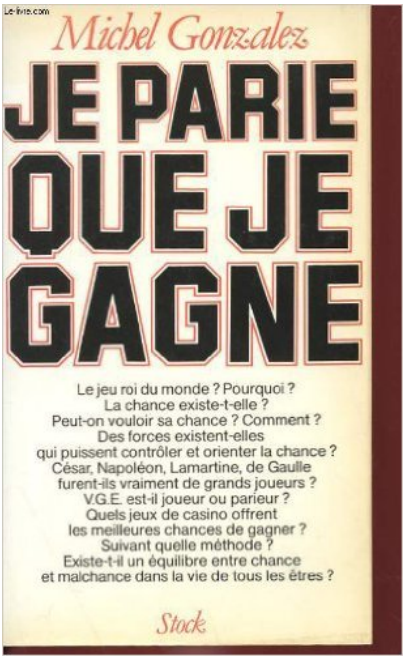

Dans un livre foisonnant, au style enlevé, pétillant et profond à la fois, Michel nous parle du poker, le roi de tous les jeux. Celui qui fait valser les tapis. *« On est dans une bulle. On n'a plus d'identité dans la bulle. On n'a plus d'âge. On n'a plus de femmes, plus d'enfants. On n'a plus de patrie ou de race. On ne vit plus. On est dans un espace-temps tout à fait spécial qui est celui de la partie. On n'a plus rien. On a cinq cartes entre les mains (…). »*

« Dis-moi comment tu joues au poker et je te dirai qui tu es. » Quel est le métal de ton caractère. On dit à Las Vegas : *« Entrer dans une salle de jeu de poker, c'est comme aller à la guerre. »* Le jeu est une passion exigeante et on maitrise difficilement une passion.

Ou comment on peut également mourir du jeu ou par le jeu. *« L'attente de la carte, le bond en avant qui peut ouvrir à un désespéré un avenir miraculeux ou le précipiter dans l'insondable misère. L'enjeu du tout ou rien. Le merveilleux vertige de l'inaccessible subitement et magiquement offert. »*

Anecdotes et citations se succèdent et nous interpellent. Jean d'Ormesson pour qui *« La chance fait partie du grand jeu de l'existence humaine* ». Ou, *« Tout le monde sait que les vrais joueurs n'éprouvent les sensations qu'il recherchent que lorsqu'ils jouent au-delà de leurs moyens. »* … avec les innombrables naufragés de la grande passion !

(…) et puis, *« quand on perd au jeu, même au jeu de hasard, c'est toujours un peu par sa faute. »*

« S'il nous arrive quelque chose de bien, c'est que nous l'avons mérité. Si le bienfait va à un autre, c'est qu'il a de la chance. »

Le titre du livre *« Je parie que je gagne »* inspirera, quelques années plus tard, le PMU pour sa publicité. Le slogan mis en avant sera alors *« On parie que vous allez gagner »*. La coïncidence entre les deux propos est troublante, non ?

Michel Gonzalez, le nouveau directeur :

« Le casino de Namur au charme vieillot doit être rafraîchi »

« Je prêterai de l'argent, mais pas à tout le monde ; le problème est de savoir à qui prêter et combien », déclare M. Michel Gonzalez, l'ancien directeur des jeux et des courses, en France, qui a l'intention de reprendre le casino de Namur. « Ma demande a été agréée par le conseil communal et je dois rencontrer, cette semaine, le bourgmestre de Namur ».

M. Gonzalez est aussi l'auteur d'un ouvrage captivant sur le jeu : « Je parie que je gagne » (1), qu'il a présenté, mercredi, au cours d'un sympathique déjeuner de presse, à la librairie « Chapitre XII » (Bruxelles).

« Le jeu révèle l'homme, c'est un mot banal, je le sais ; mais sa propre main, pendant le jeu, le révèle plus nettement encore ». Stefan Zweig écrivait ces mots, en 1929, dans « Vingt - quatre heures de la vie d'une femme » (2).

Cinquante ans plus tard, l'auteur de « Je parie que je gagne », confirme cette remarque, lorsqu'il écrit, au sujet du Chah : « Avec des gestes lents et courts. On sent qu'il sait et qu'il aime. Sa façon d'accueillir la carte ou de la retourner est d'un initié ».

L'étude du caractère des joueurs n'est pas le seul aspect qu'envisage Michel Gonzalez : son livre répond à des questions essentielles : « Joue - t - on vraiment pour gagner ? La chance existe - t - elle vraiment ? Peut - on vraiment gagner au jeu ? Existe - t - il un équilibre entre la chance et la malchance dans la vie de tous les êtres ?

Le jeu est la raison d'être des hommes, remarque l'auteur, au cours du déjeuner. Tout le monde aime jouer, à commencer par les enfants.

Napoléon, l'ancêtre de la fonction de directeur des jeux, adorait jouer à la roulette. L'Eglise, elle - même, n'est pas restée indifférente aux jeux de hasard. A la fin du XIXe siècle, on raconte qu'un cardinal, actionnaire du casino de Monte - Carlo, est devenu Pape ! Et Bossuet, en personne, ne répugnait pas à tirer la loterie de Louis XIV.

A propos de la législation sur les établissements de jeu, M. Gonzalez souligne l'attitude illogique de l'Etat.

« Officiellement, le jeu est interdit, ce qui n'empêche pas les agents du fisc d'opérer. Ils devraient être arrêtés par le parquet ».

Le fisc français, plus généreux, autorise un abattement à la base de 25 % sur les revenus du propriétaire de casino. « En clair, cela signifie que, sur un revenu de 100 millions, septante - cinq seulement sont taxables ».

En Belgique, l'Etat ne fait pas ce discernement qui permet au propriétaire d'effectuer des prêts sur les 25 % non taxés. Mais le prêt, en France comme en Belgique, n'étant pas reconnu sur le plan légal, offre un risque. Celui de ne pas être remboursé ! Par ailleurs, il n'existe pas de loi réglementant les dettes de jeu.

M. Gonzalez : « Pour pallier cette lacune, le jeu a sécrété ses propres règles, basées sur l'honneur, dont il faut trouver l'origine dans le « ciao » italien (Je te dois de l'argent) ».

En Belgique, comme ailleurs, les établissements de jeu ont leurs adeptes. Les trois cars, bondés de voyageurs, qui partent chaque semaine de la place de Brouckere pour les casinos de la côte, en témoignent. Le transport est offert par la direction des établissements de jeux !

Qu'en sera - t - il pour le casino de Namur ?

La S.N.C.B. assure déjà un transport gratuit par semaine, au départ de Bruxelles.

Dans l'immédiat, M. Gonzalez limite ses projets à la restauration du casino. « Un casino un peu oublié, au charme vieillot, qui doit être rafraîchi ». — A. de M.

(1) « Je parie que je gagne », par Michel Gonzalez, aux éditions Stock.

(2) « Vingt - quatre heures de la vie d'une femme », par Stefan Zweig, aux éditions Victor Attinger.

Article de presse paru le 7 avril 1980 dans *l'Avenir du Tournaisis*

« Le jeu est la raison d'être des hommes »

En regardant, passionnément, jouer les autres

Il a, de Georges Pompidou, le nez un peu bourbonien et l'œil rond, vigilant, qui se relâche à peine dans un sourire. C'est un regard de professeur qui mène le jeu. La cinquantaine enveloppée, la faconde à la pointe d'accent chantant, discret parfum de Méditerranée, s'allient à merveille à l'aisance distinguée propre aux grands commis.

Homme du Midi, Michel Gonzalez pétille, éblouit, mais avec retenue, avec flegme presque, comme ces joueurs de poker qu'il célèbre, entre tous, quoique en quelques lignes, comme les féaux du roi des jeux, du jeu.

Est-il joueur, cet homme qui parle du jeu avec art, avec enthousiasme, avec passion même ? Sans doute pas, quoi qu'il dise. Depuis trente ans, il observe, fasciné, les autres se brûler les ailes, affronter le sort, la chance, le hasard, croire qu'ils en triomphent pour mieux se faire broyer dans son étreinte.

Pendant trente ans, cet inspecteur général, ancien directeur des Jeux et des Courses en France, ancien directeur de casino — peut-être prendra-t-il en main les destinées de celui de Namur —, conseiller de monarques, a regardé jouer, sans jouer lui-même bien sûr, profession oblige. Mais il sait de quoi il parle et il en parle bien.

Dans «Je parie que je gagne», près de quatre cents pages fusent d'observations, d'anecdotes, de souvenirs sur les jeux, tous les jeux, d'un bout du monde à l'autre, et sur les joueurs.

Primesautier, narquois, plein d'esprit, parfois même d'humour, c'est un livre qui fait froid dans le dos. Michel Gonzalez ne juge pas les joueurs. Il les comprend, les admire même, mais avec un détachement de savant qui s'emballe, certes, pour son sujet, mais reste serein, l'œil collé au microscope, devant les microbes qui s'entretuent.

On sourit avec lui des mésaventures de cet acteur célèbre, de ce romancier, de ce grand d'Espagne, ruinés par leur passion, et qui s'endettent, engagent les droits de deux films encore à faire, de leurs romans, ou même leur titre, en croyant à tort que le prochain coup sera l'estocade, qu'ils seront, enfin, maîtres du hasard.

Mais le hasard sans cesse renaît, comme un brûlant phénix, et c'est le joueur exsangue qui périt. Michel Gonzalez, pourtant, jamais ne se moque. Au contraire, il est plein d'affection, mais aussi sans pitié et, surtout, sans illusion.

Le jeu, estime-t-il, est inscrit dans la nature de l'homme.

Peut-être. Mais Michel Gonzalez fait un peu penser à un gastronome qui s'extasie sur les performances du roi des mangeurs de boudin ou sur les performances éthyliques du pochard du coin, tout en sirotant un unique ballon de vieux cognac.

Drogues, alcooliques et joueurs ont, en effet, beaucoup de points communs, mais le jeu ne marque pas, même si l'âme en est dévorée.

Michel Gonzalez, il est vrai, ne s'intéresse guère ici qu'aux visages et ceux-ci sont bien séduisants. Son livre, alerte et brillant, est à l'image de ces casinos distingués où des fortunes se gagnent pour se reperdre encore plus sûrement, mais avec style. Et si l'on y parle des tripots de Harlem ou des bouges de Macao, c'est sur le ton de bonne compagnie qui est de règle à Deauville ou à Monte-Carlo.

Michel Gonzalez, qui croit à «sa» chance, ne parle ici qu'à coup sûr. On aimera regarder le jeu avec lui, du balcon.

Michel MATHOT.

Michel Gonzalez : «Je parie que je gagne», 386 pages, chez Stock.

Critique parue dans la *Libre Belgique* le 7 avril 1980

Le livre nous apostrophe avec élégance, et ne laisse guère de répit pour la rêverie. Réflexion sur le jeu, le flirt avec la chance, il nous pousse à nous interroger sur notre condition d'homme. Dans le prolongement certainement de la parution de ce livre, Michel sera invité à l'émission de télévision *Les Dossiers de l'écran.* L'émission abordait dans les années 1970-1980 des grands problèmes de société autour d'un film suivi d'un débat auquel participaient divers invités. Michel débattra avec Françoise Sagan et Philippe Bouvard notamment.

Michel à la rédaction de son livre

Michel est également présent à *La rage de lire,* une émission de télévision littéraire présentée sur TF1 en 1980-1981.

LIVRES

Le jeu et ses coulisses

« *Belote, rebelote, ou l'univers du joueur.* » Beau titre pour l'émission (ce soir sur TF 1) : *La rage de lire.* Un beau plateau. Le sociologue Jean Duvignaud y présentera son *Jeu du jeu* (Balland), l'universitaire Alain Cotta sa *Société ludique* (Grasset), le romancier Claude Klotz son *Passe temps* (Lattès), rien que des noms connus.

N'oublions pas cependant Michel Gonzalez, outsider du grand public et favori des initiés avec son *Je parie que je gagne* (Stock). Sur cette scène littéraire où l'on jouera à jouer le jeu, la place de Michel Gonzalez est toute désignée. Il occupera le trou du souffleur. C'est lui qui connaît, en effet, le mieux en France la trame des intrigues du tapis vert. Pour les avoir observées d'abord lorsqu'il était le patron de la police des courses et des jeux (de 1968 à 1973) ; pour y avoir participé ensuite comme conseiller de ces magnifiques théâtres que sont les casinos. On le pointa à La Grande-Motte, on le retrouva à Port Barcarès et à Trouville, on l'attend à Nice où il pourrait reprendre le Ruhl.

Les joueurs et le jeu c'est, en fait, tout l'univers de Michel Gonzalez, ce retraité actif de 67 ans dont l'essentiel de la carrière publique et maintenant privée aura été accaparée par le voyeurisme. Commissaire, il était derrière les miroirs sans tain des cercles.

Administrateur, le voici voué aux regards en coulisse. Légalement, jouer a toujours été incompatible avec l'exercice de ses fonctions.

Mais il ne fut jamais interdit « *dans cette passion qui se paie plus que toutes les autres* » et il avoue « *J'aime les dés, comme j'aime les cartes. Et si je rejoue un jour ce sera au craps. Ou alors au poker pour renouer avec mes 20 ans* ».

L'humour ni la verve ne font défaut à cet extrême méridional né à Menerville en Algérie. Et effectivement, la passion souffle dans son livre comme un petit air de sirocco. Du haut fonctionnaire de police – début en 1941, commissaire en 1946 et déjà contrôleur général en 1958 – il a cependant gardé la pudeur et l'extrême réserve.

On ne saura rien de déterminant sur lui. Pas plus sur ses activités, le « je » du titre devant être compris comme un pronom impersonnel. « *Je parie que je gagne* » *c'est l'élan que se donne le joueur chaque fois qu'il défie le sort et le partenaire dont il convoite l'enjeu.* »

Dommage. L'analyse sera précieuse pour tous ceux qu'angoisse l'empoignade avec ce sort qui peut les faire rois. Mais qui peut le plus souvent les ruiner et les détruire. L'ouvrage répondra à toutes leurs questions.

Mais le jeu de la vérité dans tout cela ? La bataille politico-financière autour des cercles de la capitale, la guerre des casinos entre groupes rivaux à laquelle participe Michel Gonzalez ? N'y-a-t-il pas plus à dire du très convoité Ruhl de Nice que : « *l'établissement possède la plus belle moquette de la Méditerranée* » ? La mafia peut être pas, un certain milieu à coup sûr ne blanchissent-ils pas leur argent autour des tapis verts ? L'ancien policier aurait pu répondre si le nouvel administrateur ne l'avait privé de mémoire.

Jean-Charles Reix.

Article de presse paru en 1980

De retour à la *« vie civile »,* Michel fréquentera plus librement des personnes influentes rencontrées, pour certaines, lors de son passage à la *« Police des jeux ».* Il sera, un temps, en relation avec **Jean-Pierre François**[32], un homme d'affaires suisse, pour lequel il travaillera au sein d'une société d'investissement commercial et industriel, la Selicomi[33]. Lorsqu'il était en activité au sein des Renseignements Généraux, le pouvoir avait demandé à Michel, en 1966, d'enquêter sur Jean-Pierre François. Au terme d'une enquête rigoureuse, le rapport avait été favorable à l'homme d'affaires. Ce dernier ne l'a pas oublié lorsque Michel, rendu à la vie civile, souhaitera reprendre une activité professionnelle. En août 1973, souhaitant bénéficier du « formidable » carnet d'adresses de Michel, de ses relations et de ses appuis politiques, Jean-Pierre François lui offrira donc le poste de PDG de l'entreprise. La crise de 1973 est rude, la situation de la société délicate. Grâce, entre autre, aux *« entrées »* de Michel, la Selicomi se retrouvera rapidement en compagnie de grands investisseurs français sur les chantiers du

[32] Lorsqu'il naît à Vienne, en 1922, il est Joachim Pick Felberbaum, fils de Simon Felberbaum, un juif roumain. Sa mère, Rosa, attend l'adolescence pour lui avouer que son véritable père est le baron Hamilkar Nikolaï von Wassilko, un «dignitaire aryen nazi». Jean-Pierre François fuit l'Autiche après l'Anschluss, se réfugie à Limoges et se lie d'amitié avec un condisciple de lycée, le jeune Roland Dumas. Sans jamais se perdre de vue, les deux hommes mènent des carrières distinctes (Jean-Pierre François « fait des affaires » dans le commerce international et la banque), mais parallèles, pour se retrouver sous les lambris officiels durant les années 80. D'aucuns disent qu'il aurait été le banquier officieux de François Mitterrand.

[33] Selicomi : Société européenne de location d'immeubles commerciaux et industriels

nouveau quartier de la Défense et du Front de Seine. La Selicomi est vendue en décembre 1980.

A sa demande, Jean-Pierre François lui offrira également en 1973, grâce aux relations de confiance qu'il entretient avec les autorités panaméennes, le poste de consul de Panama à Montpellier. En charge de la rive méditerranéenne, Michel a peu de ressortissants panaméens dans sa zone. Il n'a un compte rendu mensuel d'activités à rédiger, mais peut bénéficier d'une plaque consulaire à sa voiture ! C'était son unique souhait !

Le Shah d'Iran souhaitait faire de l'île de Kish *« le paradis de la joie de vivre »* dans le golfe Persique. Michel sera convié, à titre de consultant, à participer à la mise en œuvre de ce projet de paradis pour milliardaires, qui se voulait l'un des plus beaux fleurons de l'empire. Il rencontrera le Shah lors de séances de travail.

Kish est « une étonnante plate-forme de corail » de 90 km^2 située dans le Golfe persique à 1200 km au sud de Téhéran. Le projet est grandiose dans une île brûlée par le soleil et ne disposant pas d'eau. Le linge est envoyé à nettoyer par avion à Dubaï ! L'eau qui coule des douches est marron. Les travaux s'annoncent titanesques. Trois palais-chalets sont construits, des constructions de géométrie futuriste qui rappellent en fait les pyramides de Ramsès. *« Je veux que tout ici soit perfection et beauté »*, dira le Shah, *« on y trouvera ce que les hommes de ce siècle auront réalisé de meilleur dans tous les domaines. Rien nulle part ne pourra y être comparé. »*Si Michel est dubitatif, il se laisse finalement emporté par l'enthousiasme du Shah qui croit en son projet. Les Israéliens n'ont-ils pas construit en plein désert des villes dotées de tout le confort moderne !

« Kish est à des millions de dollars du confort nécessaire à des Occidentaux. » mais, qu'à cela ne tienne, là où il y a une volonté, il y a un chemin. Une piste est ainsi conçue pour accueillir le Concorde en 1978. Quelques mois après la visite de Michel à Kish, au soir du 11 février 1979, l'Ayatollah Khomeiny est au pouvoir, et le casino ne verra jamais le jour.

Il faudra attendre dix ans pour que des investisseurs reviennent sur l'île. Une île qui, aujourd'hui, est devenue semble-t-il un joyau touristique en terre d'Islam Chiite, avec plus de soixante hôtels, un supermarché géant, véritable temple de la consommation, et un cadre de vie unique en Iran, où les activités sportives et de divertissement occupent une place de premier choix.

Plus près de nous, à La Grande Motte, Michel prend part en 1976 au projet de création d'un hippodrome dans la station balnéaire toute récente.

Midi Libre — Dimanche 25 juillet 1976

VACANCES du Rhône aux Pyrénées

Un hippodrome en vue à La Grande-Motte...

...sans obstacles mais avec handicap (financier)

« Eh bien soit, c'est entendu

Sur le terrain du futur hippodrome (non loin du Grand Travers), M. Romanet (troisième en partant de la gauche) effectue une visite de reconnaissance, entouré de MM. Carabalona, Gonzalès, Roth, Allan, Vergnes et Bentolila.

« Eh bien soit, c'est entendu, je vais en parler à Paris ».

Par cette phrase qu'il laissa tomber un soir récent entre la poire et le fromage, à l'issue d'un très discret repas d'affaires, Michel Romanet, le secrétaire général de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, venait de sceller, sur les étendues sablonneuses de La Grande-Motte, la création et la construction prochaines d'un hippodrome, qui devrait non seulemnt être le plus grand du Languedoc-Roussillon mais aussi l'un des plus importants de France.

Les préparatifs qui amenèrent cette petite phrase, servie en même temps que le dessert, avaient été, il faut bien le dire, longtemps mijotés à l'avance

Des chevaux...

A l'origine de l'idée : le site, bien évidemment. La Grande-Motte, une cité nouvelle en laquelle l'Etat a investi des centaines de milliards et la proximité immédiate de la Camargue, terre ancienne de cheval. Le site, certes, mais aussi un homme. Michel Gonzalès, ancien directeur général des Jeux et des Courses en France, partiellement retiré à La Grande-Motte où il occupe avec diplomatie le poste de consul de Panama, façonné par ses anciennes fonctions, entrevit le parti qui pouvait être tiré d'une situation quasi exceptionnelle. « Ici, aime-t-il à dire, la géographie nous détermine ».

La géographie détermina, en tous cas, Michel Gonzalès à se rendre sur le terrain en compagnie de spécialistes. Parmi eux, un adjoint direct de M. Romanet, M. de Chevigny, technicien de la Société d'Encouragement pour l'aménagement des hippodromes, directeur de l'hippodrome de Chantilly, a passé près d'un an à étudier le problème et à préparer le dossier, examinant sur place, tous les aménagements pouvant être réalisés.

Une lecture attentive de son dossier, que nous n'avons d'ailleurs pas faite, s'avérerait contenir les éléments suivants, dans la colonne du « pour » :

Un terrain au nord-ouest de la station, au lieu-dit « Le Grand-Travers » : entre la mer et la voie rapide à l'endroit précis où la route venant de Carnon, après s'être infléchie, part en ligne droite vers les pyramides. La Mission interministérielle et la Société d'Aménagement du département de l'Hérault ont donné leur accord pour une superficie de 40 hectares de terres pour le moment ensablées.

Le futur hippodrome serait, en cet endroit, desservi par un échangeur, en liaison avec la voie rapide, amorcé aux limites des communes de la Grande-Motte et de Mauguio et sa construction s'inscrirait dans le cadre de l'aménagement de la zone oust de la commune (qui, ceci dit par parenthèses, comptera une plaine de jeux, avec notamment un terrain de football, treize courts de tennis et un nouveau port).

Article paru dans le Midi Libre du 25 juillet 1976.

Fidèle en amitié, Michel aura parfois des *« amitiés tumultueuses »*. En témoigne, celle qu'il a entretenue, avec **Jean-Dominique Fratoni**, ou celles qu'il développe avec **Gilbert Zemmour**, ou **Jozef Khaïda**, des personnages plus ou moins affiliés à la pègre. Originaires d'Algérie, ces « voyous », tout comme les commissaires et inspecteurs qui étaient ses subordonnés, respectaient Michel qu'ils avaient surnommé « Rabouni », le maître, et ses subordonnés, commissaires et inspecteurs de son service.

Jean-Dominique Fratoni est un chef d'entreprise connu dans les années 1970 et 1980 sur la Côte d'Azur française en raison de son implication dans la gestion de casinos, et de ses liens présumés avec la Mafia. Surnommé le *« Napoléon des jeux », « l'empereur des jeux »* ou encore le *« Parrain des jeux »* (au sens mafieux du terme), il est en relation avec Michel. Les hommes se connaissent depuis un certain temps.

Jean-Dominique Fratoni

Ami de Jacques Médecin, maire de Nice, Fratoni fait l'acquisition du Ruhl, l'un des deux grands casinos de la ville, avec le casino du Palais de la Méditerranée, en 1974. Son inauguration le 14 juillet est grandiose, Alain Delon, Charlotte Rampling font partie des stars invitées. Cinq ans plus tard, l'établissement, situé 1 Promenade des Anglais, sera l'un des plus prestigieux casinos français. Le chiffre d'affaires d'élèvera à plusieurs milliards de francs par an. L'établissement fait travailler plus de trois cents personnes. Pour la ville de Nice et pour l'état, c'est tout bénéfice.

La disparition d'Agnès Le Roux fait basculer la vie de Fratoni. Agnès Le Roux est la fille de Renée Leroux qui dirige le Palais de la Méditerranée, le casino concurrent du Ruhl. Fratoni a obtenu, par l'intermédiaire de l'amant d'Agnès, Maurice Agnelet, que cette dernière lui cède ses droits de vote au conseil d'administration du Palais de la Méditerranée. Le prix à payer est de trois millions de francs. La mère d'Agnès est mise en minorité au cours de l'assemblée générale des actionnaires le 30 juin 1977. Mais Agnès disparait à la Toussaint 1977. Le corps ne sera pas retrouvé.

1 Ruhl : une affaire de famille

Un nouvel épisode du feuilleton des casinos de Nice démarre. Réuni hier en session ordinaire, le conseil municipal – les communistes et les socialistes s'étant abstenus – a donné un avis favorable à la demande d'exploitation des jeux du casino Ruhl présentée par la nouvelle société constituée à cet effet. Le dossier doit être transmis aujourd'hui à la préfecture des Alpes-Maritimes pour l'enquête d'usage. Il restera encore à obtenir l'agrément de la commission nationale des jeux et le feu vert du ministre de l'intérieur. Dans le meilleur des cas, le suspense durera encore au moins trois semaines. Un peu plus en ce qui concerne le Palais de la Méditerranée occupé depuis plus de deux ans par le personnel et dont le maire annonce l'expropriation prochaine.

NICE :
Jacques NOSARI

L'optimisme naturellement méridional de M. Jacques Médecin, député-maire de Nice, l'incline à espérer et à affirmer :

« Le casino Ruhl va rouvrir très prochainement... ».

On avait déjà cru en cette réouverture au tout début du mois de février – pour le Carnaval – après la tentative de mise sur orbite d'une « Société niçoise d'exploitation des casinos », au capital de 1.200.000 F, comprenant des notables comme Me Augier, propriétaire de l'hôtel Negresco, et présidée par un homme de l'art, Michel Gonzalès, ancien directeur de la police des jeux et des courses et auteur d'un ouvrage de référence : *« Je parie que je gagne ».* Depuis sa retraite, il y a sept ans, Michel Gonzalès occupe un troisième âge qu'il porte allègrement à des affaires immobilières et ludiques. Débarquant à Nice, il imagina que tout allait baigner dans l'harmonie :

« J'arrivais comme le technocrate des jeux sans m'occuper des implications politiques. De plus, le ministre de l'Intérieur n'avait rien à reprocher au Ruhl sur le plan technique. »

L'Intérieur peut-être ! Mais les Finances ? C'est finalement les services de la Rue de Rivoli qui, ayant déjà demandé et obtenu la fermeture du Ruhl en novembre dernier, mettront de nouveau des bâtons dans les roulettes et repousseront la solution Gonzalès dont la société, de par ses statuts, n'offrait pas au fisc la possibilité de récupérer les sommes colossales dues par l'ancienne équipe dirigeante de Jean-Dominique Fratoni, l'homme devenu invisible de cette sombre affaire où même un Columbo ne retrouverait pas ses petits et souillerait un peu plus son légendaire imperméable.

N'oublions pas, en effet, que le ministère des Finances reste actuellement le seul joueur *« autorisé »* du Ruhl. Le banco est de 96 millions et quelque (près de dix milliards de centimes), montant de la dette du Casino au Trésor public. Une somme gonflée par le mécanisme boule de neige des amendes pour retards et qui pourrait, à l'issue des négociations serrées se déroulant actuellement dans le secret des cabinets, être diminuée environ des deux tiers à condition que le troisième tiers soit réglé dans les délais raisonnables par la S.O.C.R.E.T., nouvelle société du même nom que l'ancienne et présidée – bonnet blanc et blanc bonnet – par M. François Scarbonchi, cousin de Fratoni, l'ex-P.-D.G. qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt.

Seulement, pour réunir la somme à payer, il faut, en bonne logique, que le casino tourne et fasse des bénéfices. L'État a donc intérêt à une reprise rapide des activités de son débiteur. Non seulement pour accélérer la récupération des arriérés négociés mais aussi pour ne plus se priver de 60 % des futures recettes de l'établissement comme c'est la règle générale de la fiscalité des jeux. Tout cela n'apparaît sans doute pas très moral mais de l'avis de certains spécialistes des finances, les impôts de chaque Français augmenteraient de 10 % s'il n'existait pas cette manne tombant des casinos.

A Nice même, l'absence presque totale d'activités ludiques – il reste le petit casino club – commence à peser lourd sur les finances locales. Le maire, Jacques Médecin, estime à un million de francs par mois les pertes enregistrées par la ville – ou le manque à gagner – depuis l'arrêt du Ruhl. Le commerce niçois, et en particulier l'hôtellerie, affiche une inquiétude qui frise le désarroi. De novembre 1979, date de la fermeture du casino, à mars 1980, les taux d'occupation n'ont été que de 30 % pour les quatre étoiles de luxe et de 48 % pour les quatre étoiles.

Une menace sur l'emploi

Une telle situation entraîne une menace sur l'emploi. Les industriels de l'hôtellerie font remarquer que les seuls établissements de luxe, les plus touchés par la fuite des gros joueurs, font vivre 2.200 personnes. Le casino, pour sa part, en occupait 340. La remise en activité, le 1er février dernier, du cabaret-spectacle, de la restauration et de la discothèque a permis le réengagement de 280 personnes. Il en reste plus au chômage que les membres du personnel des jeux dont quelques-uns ont été prêtés en renfort au Casino-club – propriété également de la S.O.C.R.E.T. – qui a vu ses recettes doubler depuis le naufrage du Palais de la Méditerranée et la mise au pain sec du Ruhl.

Les choses en étant à ce point, le tribunal de commerce a remis à plus tard l'examen de l'assignation en liquidation des biens de la S.O.C.R.E.T. par l'U.R.S.S.A.F. des Alpes-Maritimes. L'U.R.S.S.A.F. réclame à la S.O.C.R.E.T. le paiement de 1.141.005 francs correspondant aux cotisations de Sécurité sociale dues par la société pour les trois derniers mois de 1979. Comme disait, benoîtement, Jean-Dominique Fratoni avant de prendre le large : *« J'ai omis quelques formalités. »*

Le député-maire, en tout cas, continue de le défendre et il n'est pas seul à Nice, loin de là, pour proclamer ouvertement que les décisions de justice ont peut-être été précipitées et qu'un intérim du procureur a transformé un peu légèrement une simple convocation en mandat d'amener puis en mandat d'arrêt : *« Fratoni s'est toujours présenté aux convocations et il a toujours accepté de passer devant les commissions municipales et répondu à toutes les questions. »*

Pourtant, le même Fratoni fait, également, et en plus du reste, l'objet d'une plainte déposée par la Direction générale des douanes pour infraction à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger. Il s'agit d'introduction de capitaux italiens, et on a parlé, à ce propos, de la mafia. J'ai posé la question au nouveau P.-D.G. de la Socret nouvelle manière, M. François Scarbonchi. Sans révéler la provenance des fonds ni expliquer la manière de leur faire passer la frontière, M. Scarbonchi s'étonne que *« les pouvoirs publiques n'aient pas félicité son excellent cousin Fratoni pour avoir rentré en France l'équivalent en devises de sept milliards de centimes, alors que les chefs des entreprises qui exportent leurs productions pour obtenir le même résultat son officiellement décorés ».*

M. Scarbonchi, lui, a été décoré. Mais pas pour cela. Ancien officier de carrière dans l'infanterie de marine, ses états de service pendant la guerre lui ont valu la médaille militaire et la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Aujourd'hui, il se plaît à dire qu'il « continue de servir ». C'est vrai que les casinos de Nice sont devenus un véritable champ de bataille avec d'énormes intérêts en jeu et des victimes.

● Prochain article :
Palais de la Méditerranée : un enjeu.

NICE :
Jacques NOSARI

L'optimisme naturellement méridional de M. Jacques Médecin, député-maire de Nice, l'incline à espérer et à affirmer :

« Le casino Ruhl va rouvrir très prochainement... ».

On avait déjà cru en cette réouverture au tout début du mois de février – pour le Carnaval – après la tentative de mise sur orbite d'une « Société niçoise d'exploitation des casinos », au capital de 1.200.000 F, comprenant des notables comme Me Augier, propriétaire de l'hôtel Negresco, et présidée par un homme de l'art, Michel Gonzalès, ancien directeur de la police des jeux et des courses et auteur d'un ouvrage de référence :« *Je parie que je gagne* ». Depuis sa retraite, il y a sept ans, Michel Gonzalès occupe un troisième âge qu'il porte allègrement à des affaires immobilières et ludiques. Débarquant à Nice, il imagina que tout allait baigner dans l'harmonie :

« J'arrivais comme le technocrate des jeux sans m'occuper des implications politiques. De plus, le ministre de l'Intérieur n'avait rien à reprocher au Ruhl sur le plan technique. »

L'Intérieur peut-être ! Mais les Finances ? C'est finalement les services de la Rue de Rivoli qui, ayant déjà demandé et obtenu la fermeture du Ruhl en novembre dernier, mettront de nouveau des bâtons dans les roulettes et repousseront la solution Gonzalès dont la société, de par ses statuts, n'offrait pas au fisc la possibilité de récupérer les sommes colossales dues par l'ancienne équipe dirigeante de Jean-Dominique Fratoni, l'homme devenu invisible de cette sombre affaire où même un Columbo ne retrouverait pas ses petits et souillerait un peu plus son légendaire imperméable.

N'oublions pas, en effet, que le ministère des Finances reste actuellement le seul joueur« *autorisé* » du Ruhl. Le banco est de 96 millions et quelque (près de dix milliards de centimes), montant de la dette du Casino au Trésor public. Une somme gonflée par le mécanisme boule de neige des amendes pour retards et qui pourrait, à l'issue des négociations serrées se déroulant actuellement dans le secret des cabinets, être diminuée environ des deux tiers à condition que le troisième tiers soit réglé dans les délais raisonnables par la S.O.C.R.E.T., nouvelle société du

Article de presse faisant le point sur "l'affaire du Ruhl" (extrait)

LES AFFAIRES DES CASINOS NIÇOIS

La société Ruhl est à nouveau autorisée à exploiter les jeux

De notre correspondant régional

Marseille. — *Après plus de six mois de suspension, l'autorisation d'exploitation des jeux vient d'être à nouveau accordée par le ministère de l'intérieur à la Société de créations et d'exploitations touristiques (SOCRET), qui gère le casino Ruhl à Nice. L'établissement, qui avait déjà repris ses activités de spectacle le 1er février dernier, rouvrira complètement dans les prochains jours, sous la direction de M. François Scarbonthi, successeur depuis le 19 mars comme P.-D.G. de la SOCRET de M. Jean-Dominique Fratoni, contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé le 7 mars* (le Monde *daté 9-10 mars).*

A la requête du ministère du budget, le ministère de l'intérieur avait ordonné la fermeture du Ruhl, le 9 novembre 1979. Cette mesure était justifiée par une importante dette au Trésor de plus de 90 millions de francs. Deux plaintes pour infraction à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger et fraude fiscale avaient été déposées en décembre 1979 et février 1980 contre M. Jean-Dominique Fratoni, lequel a décidé de se soustraire à la justice en prenant la fuite.

Une première solution avait été ébauchée pour faire redémarrer le casino niçois sous la forme d'une nouvelle société constituée par des notables de la ville et présidée par un ancien directeur de la police des jeux, M. Michel Gonzalès, avec lequel la SOCRET aurait signé une convention de gérance libre. Cette construction ne fut pas acceptée par le ministère de l'intérieur, qui exigeait d'une part la démission de M. Fratoni de ses fonctions de P.-D. G. de la SOCRET et, d'autre part, la cessio nde ses actions. Seule la première condition était remplie avec la désignation à la tête de la SOCRET de M. François Scarbonthi, un officier en retraite de cinquante-sept ans, originaire du même village, Cuttoli-Corticchiato (Corse-du-Sud) que M. Fratoni, et qui a occupé différents postes de responsabilité auprès de celui-ci, notamment ceux de directeur de casino de Sainte-Maxime (Var) et du Ruhl. La seconde exigence de l'administration s'est révélée juridiquement irréalisable, M. Fratoni ayant donné, dès 1974, les actions du Ruhl qu'il détient en nantissement d'un prêt auprès d'une banque néerlandaise.

La logique n'est pas toutefois complètement sauve dans cet « arrangement ». Le ministère de l'intérieur a en effet redonné son agrément aux mêmes membres du comité de direction des jeux du Ruhl qui étaient en place auparavant et dont la responsabilité n'avait naturellement pas été dissociée de celle de M. Fratoni. Les liens qui unissent M. Scarbonthi à son ancien patron ne sont pas de plus la preuve la plus évidente de la « virginité » de la nouvelle direction de la SOCRET.

Deux raisons ont, semble-t-il, incité le ministère de l'intérieur à se contenter de cette solution très imparfaite : la nécessité de ne pas prolonger la fermeture du casino en raison des conséquences économiques qu'elle représente pour la Ville de Nice et celle de recouvrer les créances du Trésor sur la SOCRET dont les bénéfices futurs tomberont aussitôt dans les caisses de l'Etat (1). Encore faut-il que les résultats du casino niçois s'améliorent sensiblement pour que se vérifie l'opportunité de la décision du ministère de l'intérieur. A la fin de 1978, les actionnaires du Ruhl avaient dû éponger un déficit d'exploitation cumulé de plus de 19 millions de francs.

Quant à l'assemblée générale de la SOCRET, qui doit statuer sur les comptes de l'exercice 1978-1979, le tribunal de commerce de Nice a accepté, le 21 mars dernier, qu'elle soit reportée au 30 septembre prochain. L'autorisation d'exploitation des jeux accordée par le ministère de l'intérieur est valable, elle, jusqu'au 31 octobre, date à laquelle elle sera renouvelable, comme c'est la règle.

GUY PORTE.

(1) La SOCRET n'aurait perçu qu'une location annuelle de la société de gérance libre.

LATREILLE
SPÉCIALISTE
DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
COSTUMES D'ÉTÉ dep. 680 F

Une première solution avait été ébauchée pour faire redémarrer le casino niçois sous la forme d'une nouvelle société constituée par des notables de la ville et présidée par un ancien directeur de la police des jeux, M. Michel Gonzalès, avec lequel la SOCRET aurait signé une convention de gérance libre. Cette construction ne fut pas acceptée par le ministère de l'intérieur, qui exigeait d'une part la démission de M. Fratoni de ses fonctions de P.-D. G. de la SOCRET et, d'autre part, la cessio nde ses actions. Seule la première condition était remplie avec la désignation à la tête de la SOCRET de M. François Scarbonthi, un officier en retraite de cinquante-sept ans, originaire du même village, Cuttoli-Corticchiato (Corse-du-Sud) que M. Fratoni, et qui a occupé différents postes de responsabilité auprès de celui-ci, notamment ceux de directeur de casino de Sainte-Maxime (Var) et du Ruhl.

Article du *Monde* du 25 mai 1980 (extrait). Le Ruhl est autorisé à exercer.

Si cette disparition gêne Fratoni qui avait encore besoin de l'appui d'Agnès dans le cadre du rapprochement des deux casinos, il est néanmoins soupçonné par la Justice d'être impliqué dans la disparition criminelle, et sous le coup d'une information judiciaire pour des délits financiers (et notamment le délit d'achat irrégulier de vote). Jean-Dominique Fratoni est inculpé en octobre 1978 et s'enfuit en Italie en 1980, puis en Suisse quelques années plus tard. Il sera condamné par défaut, en 1983 et 1985, à un total de cinq années de prison et à 410 millions de francs d'amende pour des infractions fiscales et douanières. Le Ruhl est fermé par décision administrative.

En février 1980, deux mois après cette fermeture, un nouveau groupe, la *« Société niçoise d'exploitation des casinos »* est créée. Présidée par Michel, elle compte nombre d'amis de Jacques Médecin qui entend bien faire rouvrir le casino. Il semble que les garanties présentées n'aient pas convaincu le ministre de l'Intérieur de l'époque, Christian Bonnet. La société est récusée. Ce n'est qu'en 1986 que le Ruhl reçoit l'autorisation de reprendre son activité. C'est Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur qui autorise la « Société niçoise des bains de mer » (SNBM), sœur jumelle de la « Société niçoise d'exploitation des casinos », à rouvrir. Michel est à la tête de la SNBM. Charles Pasqua a-t-il été rassuré par la présence d'un ancien contrôleur général de la police à la tête de l'établissement ? Y a-t-il d'autres enjeux ? Il ne nous est pas possible de répondre à cette question. En revanche, ce qui semble certain, à la lecture de différents témoignages de l'époque, notamment celui de Jean-Pierre François, c'est que Michel est demeuré l'homme intègre qu'il a toujours été, et qu'il ne s'est pas enrichi illégalement lors de cette opération.

Construit à l'emplacement du magnifique Hôtel Ruhl, le casino est un établissement magnifique que Michel a beaucoup aimé. *« Le Ruhl flamboie de chatoiements bleutés »* écrit-il. On y trouve la plus belle moquette de la Méditerranée, l'ambiance et le service de haut luxe, des plaques de plusieurs dizaines de millions, un ascenseur direct des jeux aux chambres du Méridien qui donne sur la mer, par-dessus les palmiers. L'enfance modeste en Algérie est bien loin.

Gilbert Zemmour est l'un un des cinq frères juifs originaires du Constantinois qui s'installent en France vers 1955. Escroquerie, proxénétisme, le clan règne entre autre sur le quartier de Montmartre, et livre une guerre pour le contrôle des salles de jeux parisiennes avec le gang des Lyonnais. En 1967, les frères tentent une incursion dans le monde du jeu tenu alors par les Corses en s'associant à Marcel Francisci. Ce dernier refuse. Une guerre d'intérêt se déclenche ; résultat : six morts. Gilbert sera abattu le 28 juillet 1983 à Paris. C'est une véritable saga qui inspirera le film « Le Grand Pardon », avec Roger Hanin.

Gilbert Zemmour, un ami de Michel, amateur de boxe qui apprécie le *« noble art ». « A une certaine époque, j'assistais assez régulièrement à des combats de boxe,* se souvient Yves*, la place était offerte par Gilbert Zemmour. Il m'est arrivé d'être assis à côté de lui, d'avoir parfois des échanges un peu vifs à propos du combat en cours sans savoir qui c'était, un truand qui aurait pu calmer mes ardeurs très rapidement ! »*

Gilbert Zemmour que l'on retrouve en 1980 dans l'entourage de **Jozef Khaïda**, en Belgique à Namur.

Youssef (Joseph) **Khaïda** est originaire d'Alger, où il a fait la connaissance de Michel à l'époque de l'Algérie française. Il a dirigé là-bas l'hôtel-casino Aletti avant de diriger d'autres salles en France et à Londres.

Guerre des «gangs» en France

Gilbert Zemmour abattu

PARIS (AFP).– Gilbert Zemmour, qui fut avec ses quatre frères à la tête d'un des «gangs» les plus puissants de France, a été tué par balles hier matin à l'aube alors qu'il promenait ses chiens dans une rue de Paris. Seul l'un des frères, André, est toujours vivant. Les autres sont morts de mort violente, le dernier en date étant Edgar, tué par balles en avril à Miami (Floride).

La police pense que Gilbert Zemmour était rentré chez lui, avenue Foch, dans un des plus riches quartiers résidentiels de la capitale française, vers 5 h, après une nuit dans un de ses cercles de jeu et qu'il était ressorti immédiatement pour promener ses chiens.

Trois coups de feu ont été tirés et il est tombé mort à cinquante mètres de l'entrée de son immeuble. Un seul homme aurait été aperçu au même moment, prenant la fuite.

Les frères Zemmour, des juifs originaires de Sétif, en Algérie, se sont établis en France dans les années 50 quand les troubles commencèrent en Afrique du Nord. Ils s'installèrent dans le très ancien quartier juif parisien du Sentier, dans le centre de la capitale, d'où ils commencèrent à tisser leur toile pour le contrôle des quartiers «chaud» et des activités – aussi lucratives qu'illégales – qui y fleurissent.

La police estime qu'ils contrôlaient une bonne partie de Pigalle dans le milieu des années 60. Mais une sanglante guerre des «gangs» se déclencha lorsque les frères Zemmour tentèrent de prendre le contrôle des cercles de jeux. Selon les policiers, l'assassinat d'hier est un prolongement de cette «guerre».

Tombé à l'aube. (Téléphoto AP)

Décadence

ROME (AP). – A la nuit tombée, des motocyclistes traversent sur un fil d'équilibriste l'une des places les plus célèbres de Rome. En bas, ce ne sont que cracheurs de feu, fakirs gisant sur des éclats de verre, trafiquants de drogue et marginaux de tout acabit qui rendent, au dire du moins des riverains, les piazze intenables. Felliniesque, l'art en moins, la vie nocturne de la rue romaine, à les en croire, va trop loin.

« C'est le signe d'une civilisation qui s'effondre », commente l'ancien maire de la Ville éternelle, M. Carlo Navona, qui évoque notamment l'expérience, récemment terminée, d'un cirque patronné par la municipalité sur la piazza Navona aux splendides sculptures de la Renaissance.

Pourtant la ville, qui connut les gladiateurs, a une longue tradition dans

Journal FAN (Feuille d'avis de Neuchâtel, 29 juillet 1983)

Dans les années 1980, le casino de Namur s'inscrit dans un vaste projet de reconversion de la Citadelle et ses alentours. La cité veut tourner la page de son passé militaire pour s'ouvrir au tourisme et aux loisirs. La concession du casino, qui bat de l'aile, est mise en vente. Le repreneur est un groupe franco-belge. *« A sa tête officielle, Michel Gonzalès, ancien contrôleur de la police nationale française, qui avait officié au département « courses et jeux » du*

ministère de l'Intérieur. A ses côtés, Jozef Khaïda qui deviendra directeur de l'établissement »[34] et qui appelle affectueusement Michel, « Chibani ».

Dans l'ombre de Jozef, officie Gilbert Zemmour, dit le « p'tit Gilbert », et Jean-Dominique Fratoni, ex-directeur du célèbre casino Ruhl de Nice, suspecté d'avoir entretenu des liens avec la mafia sicilienne. Ami de Khaïda et de Zemmour, Michel est-il, dans cette affaire, la caution morale qui manque aux deux compères ?

Quatre jours après la cession, le casino est ravagé par un incendie. Le rapport de police conclura à un acte criminel. Mais, curieusement, la justice classera l'affaire. Détruit au deux tiers, le bâtiment sera reconstruit dans son architecture actuelle. *« Conséquence de l'arrivée du milieu français à Namur ? »* s'interroge le journaliste Thierry Denoël. Quoiqu'il en soit, deux ans et demi plus tard, Zemmour est abattu de trois balles, en pleine rue, à Paris, alors qu'il promenait ses caniches.

Dès 1983, Jozef Khaïda met très vite en place un système frauduleux qui arrange tout le monde. Le principe est simple : chaque jour, on siphonne une partie de la recette du casino, en éludant l'impôt (entre 30 et 40 % sur le produit brut des jeux), et on arrose croupiers, chefs de salle, administrateur délégué et agents du fisc chargés du comptage des billets à la fermeture des tables de jeux. Une quarantaine de personnes en profitent. En 2004, lorsque l'enquête a démarré, suite à une dénonciation, le prix du silence tournait autour de 500 à 1 500 euros par mois, selon la fonction du complice.

[34] Thierry Denoël, *Le procès qui fait trembler Namur*, Vif/L'Express.be

Alain Delon et Jozef Khaïda

Dans les années 1980, le casino reçoit très régulièrement la visite d'Alain Delon, un ami de longue date de Jozef. Ses visites régulières à Namur, toujours fortement médiatisées, renforcent l'attractivité des lieux. D'après le journaliste-écrivain Bernard Violet[35] la star du cinéma français apparaîtra officiellement au conseil d'administration en 1989. Alain Delon a du flair. C'est une bonne affaire, car à la fin des années 90, Namur se place au deuxième rang des casinos belges.

Michel sera également Président du casino de la Grande Motte. Ville dans laquelle il achètera une villa pour y passer ses vacances, et se rapprocher de son frère Emile, dit Milou qui s'y est installé. Milou décèdera d'une grave maladie et sera enterré à la Grande Motte, entouré de tous les siens, quelques années avant le décès de Michel.

[35] Bernard Violet, La face cachée des people, éd. l'Archipel, 2009

Fin de saga également, Michel connaitra la fin d'un « *certain* » monde du jeu, celui de la légende dont s'auréolaient les tapis verts, une atmosphère élitiste qui habitait les joueurs, luxe, exception, perfection, élégance, raffinement, convivialité, art de vivre à la française… un univers de rêve.

Cocteau annonçait déjà dans les années 1950 la mort de Monte-Carlo *« cimetière des éléphants ».* Françoise Sagan de renchérir sur la fin du jeu de casino :

« Il n'y a plus de vrais joueurs. Depuis 1968, les gens ont non seulement peur de montrer qu'ils ont de l'argent, mais surtout ils n'osent pas le risquer. Ils n'ont plus ce courage. Les émirs ne sont pas de vrais joueurs. Ils ont des ressources illimitées. Ils ne jouent pas, ils s'amusent … et encore. »

Avant d'emménager à Puteaux, la famille résidera à Luzarches, une commune de 4000 habitants située à une trentaine de kilomètres au nord de Paris et à une dizaine de kilomètres au sud de Chantilly, dans le Val d'Oise. Michel a fait là l'acquisition d'une ravissante demeure datant de 1715, « La Commenderie ». Il a pu acheter ce bien grâce à la vente d'un petit appartement à Cannes, dont il avait hérité, et de la maison de la Grande Motte. Michel a toujours su faire fructifier ses biens.

Michel est très fier de cette propriété de caractère, de sa salle de billard, du sauna, et surtout de son grand parc de presque 5000 m^2. Yves, qui a fêté là son mariage, le baptême de son fils, de nombreux réveillons de Noël et de Nouvel An, se remémore ces instants exceptionnels. Michel pourra y entretenir sa passion pour les

rosiers. *« Après les repas, on faisait le tour du jardin qui était très grand pour surtout admirer le sous-bois et les multiples roses qu'il faisait planter en permanence par son jardinier »*, se remémore Yves.

Michel aimait à s'allonger sur la pelouse du parc pour *« ressentir sa terre »,* disait-il.

La propriété de Luzarches

Trop coûteuse à entretenir, la maison sera revendue en 1988. Le Val-d'Oise cédera sa place à la Côte d'Azur, et la Commenderie à un appartement sur la croisette à Cannes, où les parents aimaient se rendre en été.

Michel, en bon Méditerranéen, aimait beaucoup la région. Tous les vendredis il se rendait de Cannes au marché de Vintimille. Après les

bouchons traditionnels, il avait l'habitude d'aller dans un restaurant du bord de mer pour un copieux repas italien. Toujours le même. Puis, en famille, le tour du marché pour acheter des nappes, des copies de sacs Vuitton, des bijoux. Puis, il rentrait en faisant un arrêt dans une ville dont il aimait particulièrement le nom Ospedaletti, un port de Ligurie qu'il appréciait beaucoup.

Michel et son frère "Milou"

Il aimait les repas de famille du dimanche, avec ses fils, son frère et ses petites enfants. Il appréciait particulièrement les pâtes à la sauce tomate, souvenir de celles mijotées par la Mama italienne. C'était un peu sa madeleine de Proust !

Si Michel aimait la bonne chère, il avait un faible pour la charcuterie. Il n'hésitait d'ailleurs pas à traverser Paris pour aller Place de la Nation acheter de la soubressade, une saucisse d'origine espagnole, souvenir de son Algérie natale. Il aimait, par-dessus tout, les plats consistants, roboratifs et très épicés que lui préparait son épouse Yvette. Ainsi, la veille même de son décès, il mangeait un osso bucco.

Il aimait également assister à des soirées « chics » sur la Côte d'Azur. Habillé d'un smoking avec veste blanche, bien parfumé, il ressemblait fort à un noble italien ou espagnol. Il était toujours élégant. Pas question pour lui d'apparaitre en tenue négligée ; chez lui, point de tenue décontractée, il portait des gilets en V verts ou bordeaux. L'été, pantalons blancs, et chemisettes en voile blanc ou bleu ciel afin de mettre en valeur ses yeux ; et promenade sur la Croisette avec une jolie canne au pommeau doré.

A Paris, Il allait très souvent déjeuner au mess du Cercle Militaire où il retrouvait ses vieux amis. Là, il usait de son charme auprès de la bibliothécaire du Cercle, lui offrait des parfums, afin d'obtenir les derniers ouvrages acquis, ou les prix littéraires. Il aimait à retrouver

ses camarades d'activité, particulièrement ceux avec lesquels il avait travaillés lors de de la Guerre d'Algérie (Baret, Aubert...). C'était l'occasion de repas animés et conviviaux. Témoin et acteur de deux guerres, il aimait également raconter ses aventures militaires à ses enfants qui l'écoutaient souvent d'une oreille distraite.

Il était friand des ventes aux enchères, lors desquelles il achetait des tableaux ou des meubles. Amateur du beau, Il lui arrivait également d'être plus frivole, de se perdre dans les magasins, où il explorait tous les rayons, achetait des bricoles sans utilité au désespoir de sa femme qui voyait se remplir les placards de babioles inutiles !

Très investi dans ses diverses activités professionnelles, surtout lors de sa « période algérienne », Michel aura été très souvent absent de la maison. Yves n'a ainsi vraiment découvert son père qu'à l'âge de 14 ans. Devenu grand-père, il sera un « papy-gâteau » qui adorait ses petits-enfants et les gâtait beaucoup.

Homme au caractère fort et trempé, Michel n'était pas toujours facile à vivre au quotidien. Il commandait. Ses colères étaient redoutées. *Pater familias* à l'ancienne*,* il détenait véritablement la *patria potestas*, la puissance paternelle, sur sa famille. Au sein même de sa famille élargie, il avait tendance à vouloir se mêler de tout. Mais il était, pour tous, le patriarche, le point d'ancrage. Sa femme a souvent dû supporter ses caprices et se plier à sa façon de voir les choses. Sa vie n'a pas été toujours facile. Mais il a toujours su la choyer, et lui a porté beaucoup d'attention. Il l'a emmenée dans tous ses voyages : à Londres où ils ont été reçus par la Reine, le déplacement s'était fait en Rolls et au Crockfords, le premier

cercle de jeux de Londres, dans la propriété de Khaïda, à Las Vegas, ou à Téhéran...

En famille

Michel aura eu un grand regret, une souffrance permanente même, ne pas avoir vu son fils ainé José Michel réussir sa vie. En situation d'échec, il a porté à bout de bras toute sa vie ce fils qu'il considérait comme un « boulet », et qu'il a entièrement entretenu avec sa famille.

Michel décèdera en 1996, âgé de 87 ans, victime d'une embolie pulmonaire, dans les bras de son épouse et de son fils.

Il sera enterré, avec ses parents, au cimetière de Créteil.

Table des chapitres

« J'ai eu de la chance… » 3

Un Pied-Noir aux origines modestes 7

Sous les armes 29

Commissaire de police d'état et des renseignements généraux à Alger pendant la Seconde Guerre 45

Chef de service au Comité Français de la Libération Nationale 57

De 1945 à 1962, des postes à responsabilité au sein de la police, en Algérie. 69

Avec le retour en France, l'univers des jeux.....119

Table des chapitres 159

Michel Gonzalez est né le 14 mai 1913 à Ménerville, en Kabylie, département d'Alger. Petit-fils d'un jardinier espagnol dont la famille est installée depuis les années 1850 à Mostaganem, et d'un cordonnier italien, Michel est le fils d'un employé de la Compagnie des chemins de fer algériens. Avec beaucoup de travail, de persévérance, de chance, car il en faut, il construira sa vie.

Instituteur, officier de réserve, commissaire de police, contrôleur général de la Sûreté nationale, directeur du service courses et jeux des Renseignements généraux puis, à la retraite, écrivain et « intervenant » dans le monde des jeux, Michel aura connu l'Algérie de Vichy et du général de Gaulle, la guerre d'Algérie au cours de laquelle il jouera un rôle non négligeable.

« J'ai eu de la chance », dira-t-il à plusieurs reprises. Quelle chance ?

Ce livre est une tentative de biographie ordonnée par son fils Yves, avec tous les oublis et lacunes inhérents à une telle entreprise, tant d'années après.

Alain Porchet est écrivain-biographe ; son site est consultable à l'adresse suivante : www.lattrapemots.fr